

RAYMOND WEIL
GENÈVE
EVEREST
BOUTIQUE
BOUL. LAJEUNESSE
TEL. 388-5358

Météo



Ensoleillé et froid
min -17 / max -9
page S16

Sports



Hockey:
Bettman peut
annuler la saison
page S5

Monde



Tchéquie:
les chars avancent
vers la capitale
page B4

Économie



L'imprimerie
en mutation
page C1

Index

Annonces classées

- immobilier C14 et C15
- marchandises C15
- emplois C16
- automobiles C16 à C18
- propositions d'affaires C18

Arts et spectacles

- informations A16 à A19
- ciné-horaires A18 et A19
- télé-horaires A18
- télévision A17

Bandes dessinées C17

Bridge C16

Décès B6

Économie C1 à C13

Editorial B2

Étes-vous observateur? C14

Feuilleton C15

Horoscope C16

Le monde B4 et B5

Loteries A6

Mots croisés C18

Mot mystère C16

SPORTS

- Réjean Tremblay 55

Parizeau se fait rassurant à New York

Il invite les Américains à rester à l'écart du débat sur l'avenir du Québec

GILLES NORMAND
envoyé spécial
La Presse À NEW YORK

Profitant d'une des plus prestigieuses tribunes aux États-Unis, l'Americas Society et d'un des plus vastes auditoires, la chaîne de télévision PBS, Jacques Parizeau a fermement invité hier les Américains à rester à l'écart du débat sur l'avenir du Québec.

«Que pourraient ou devraient faire les Américains à ce propos? Rien. Absolument rien», a d'abord insisté le premier ministre du Québec, lors d'une allocution de 20 minutes prononcée devant quelque 140 membres de l'Americas Society qui l'ont fort bien accueilli et l'ont applaudi correctement, l'écoutant ensuite dans un silence absolu, certains prenant même des notes.

Concernant la démarche souverainiste des Québécois, M. Parizeau a rappelé les propos de l'ex-président George Bush, qui avait déclaré que «les États-Unis devaient rester courageusement à l'écart de la démarche du Québec».

Se voulant tout ce qu'il y a de plus rassurant, le premier ministre a également demandé à nos voisins du sud de ne pas s'inquiéter, en affirmant que le peuple québécois respectait une longue tradition de démocratie et que le processus qu'il avait enclenché pour mener à la souveraineté était empreint d'un esprit d'ouverture.

Rappelant les trente dernières années de «discussions constitutionnelles stériles», l'échec référendaire de 1980, le rapatriement unilatéral de la constitution, le

rejet de l'accord du lac Meech et, en 1992, des propositions de Charlottetown, M. Parizeau a tout au long de la journée insisté sur la volonté du Québec d'entretenir des liens économiques et politiques non seulement avec le reste du Canada et avec les États-Unis, mais avec le plus grand nombre possible de pays intéressés.

Il lui tarde d'adhérer à l'Accord de libre échange nord-américain (Aléna) et il se réjouit de la toute récente entente du Sommet des Amériques, à Miami, qui étend le champ des accords commerciaux de l'Alaska à la Terre de Feu.

Manifestement, l'adhésion du Chili à l'Aléna consolide sa conviction que le Québec pourra sans trop de peine être partie directe à ce traité, le Québec qu'il a présenté comme le 8^e partenaire écono-

mique des États-Unis en importance, avec des échanges représentant 40 milliards en dollars canadiens, ce qui constitue, a-t-il soutenu, 40 p. cent du commerce total entre les États-Unis et le Mexique.

À l'Americas Society, où M. Parizeau et sa femme, Lisette Lapointe, ont été accueillis à midi par l'ambassadeur Everett Briggs, président du conseil des Amériques, l'auditoire provenait généralement du milieu des affaires, comme des dirigeants de JP Morgan & Company, Lehman Brothers, Merrill Lynch, Morgan Stanley & Company, Salomon Brothers, et de ce que la société américaine considère comme les faiseurs d'opinion, sans parler des analystes politiques du département d'État des États-Unis.



VOIR PARIZEAU EN A 2

Jacques Parizeau

DES CRÊCHES DU MONDE ENTIER



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Ceci n'est qu'une des 250 crèches que l'on peut admirer à l'Oratoire Saint-Joseph jusqu'au 8 février. Les crèches, provenant de 92 pays, sont réalisées à partir des matériaux les plus divers. Bois, terre cuite, papier mâché, mais aussi pelures de maïs (Slovaquie), carapace de tortue (Congo) ou chocolat (Suisse, évidemment). Certaines crèches sont même qualifiées de multimédia! Non, elles n'arrivent pas via l'autoroute électronique; il s'agit seulement de crèches élaborées à partir de plusieurs matériaux.

Laval impose une nouvelle taxe sur le ramassage de la neige

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les Lavallois paieront en 1995 le même montant ou à peu près qu'en 1994 pour régler leur impôt foncier, mais ils verront la Ville puiser encore dans leurs poches pour leur offrir des services jusqu'à présent gratuits ou dont les coûts étaient compris dans leurs comptes de taxes municipales.

Le budget 1995, rendu public hier par le maire Gilles Vaillancourt, fait état d'une taxe déguisée pour le déneigement. Les rési-

dants d'une rue principale ou d'un boulevard devront payer cet hiver 27 \$ par logement pour que la neige soit évacuée par camions. Ceux qui habitent dans un secteur domiciliaire paieront 35 \$ s'il veulent voir la neige devant leur demeure chargée dans un camion au lieu d'être soufflée sur leur terrain. L'an prochain, ce montant passera à 90 \$.

Les adeptes de vélo seront pour leur part appelés à sortir de l'argent de leurs goussets pour payer les coûts du développement du réseau de pistes cyclables, évalués à 300 000 \$. La Ville a fixé à 10 \$ par bicyclette les frais d'immatriculation, avec un maximum de 20 \$ par famille. Cette immatriculation sera valide pour la durée de vie du vélo. Le maire croit que cette mesure aidera les policiers en cas de vols de vélos.

Avec ces deux mesures et la hausse de quatre dollars de la taxe d'eau (204 \$ à 208 \$) par logement, Laval compte aller chercher l'an prochain une somme de l'ordre de 4,5 millions.

Hausse de 1,1 p. cent

Pour ce qui est du budget lui-même pour la prochaine année, il

VOIR LAVAL EN A 2

La Caisse de dépôt va gonfler ses placements immobiliers à l'étranger

RUDY LE COURS

La Caisse de dépôt et placement entend porter de 1 à 30 p. cent la part étrangère de son portefeuille immobilier au cours des prochaines années.

En revanche, elle va faire passer de 19,5 à 10 p. cent la valeur de son portefeuille immobilier canadien hors Québec et de 79,5 à 60 p. cent ses placements dans le terrain, la brique et le béton au Québec, selon un document dont La Presse a obtenu une copie.

Dans La Caisse et l'immobilier: des défis à partager, on ne donne pas les raisons de ce changement radical. Il est facile de déduire toutefois qu'il s'inscrit dans la stratégie globale de l'investisseur

institutionnel de porter de 11 à 20 p. cent la proportion de son actif fait de titres et de propriétés sur les marchés étrangers, d'ici le tournant du siècle.

Ce changement dans la composition du portefeuille du Groupe immobilier Caisse (GIC — avoir net 1,8 milliard au 31 décembre 1993) signifie-t-il qu'on va assister à une vente de feu d'une partie de l'actif immobilier canadien et québécois?

Pas nécessairement. On cultive toujours l'espoir d'exploiter au Québec quatre terrains (en tout 30 millions de pieds carrés) à Anjou, Baie d'Urfé, Laval et dans les Basses-Laurentides.

Toutefois, il faut s'attendre à ce que le placement des nouvelles entrées de fonds des déposants de

la Caisse passe davantage par le secteur immobilier au cours des prochaines années, dans la mesure où il y aura croissance de l'actif net sous gestion. (Si la Caisse a pu bénéficier d'un rendement très élevé de 19,7 p. cent (bien que fort moyen pour l'industrie) qui a gonflé son actif, il en sera tout autrement pour 1994 qui s'annonce comme une des pires des 20 dernières années.)

Au 31 décembre 1993, 3,5 p. cent des quelque 47,1 milliards d'actif sous gestion étaient placés dans l'immobilier, contre 3,9 p. cent en 1992, 4,5 p. cent en 1991 et 5,4 p. cent en 1990. Il pourrait donc y avoir renversement de tendance au cours des prochaines années.

VOIR CAISSE EN A 2

Québec s'attaque à la contrebande d'alcool

La Régie des alcools, des courses et des jeux aura des pouvoirs accrus

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Pour enrayer la croissance de la contrebande d'alcool au Québec, le gouvernement Parizeau va donner des pouvoirs accrus à l'organisme chargé d'appliquer la loi dans ce domaine.

La Régie des alcools, des courses et des jeux verra son mandat modifié. L'organisme aura le droit de carrément révoquer le permis d'un établissement, bar ou restaurant, surpris par la police à vendre des produits de contrebande, sans même en référer au tribunal.

Cette procédure particulière sera prévue dans un projet de loi qui sera déposé demain à l'Assemblée nationale. On peut s'attendre à ce que cette disposition soit contestée en Cour. Avec son projet de loi, Québec veut reconformer en les précisant le mandat et les pouvoirs de la Régie des alcools et des courses en ce qui touche aux permis d'alcool, un mandat qui avait été passablement restreint par les tribunaux au cours des derniers mois.

Actuellement, il faut qu'un tenancier soit jugé coupable par le tribunal pour que son permis soit révoqué. Si le projet de loi est adopté, la Régie pourra révoquer carrément le permis d'alcool sur simple plainte déposée par la Sécurité du Québec.

Serge Ménard, le ministre de la Sécurité publique, déposera demain le projet de loi qu'il expliquera en conférence de presse conjointement avec son collègue des Finances, Jean Campeau. Aujourd'hui M. Ménard prévoyait présenter son projet de loi à ses collègues du caucus du Parti québécois.

Dans sa synthèse des opérations financières rendue publique cette semaine, le ministère des Finances indiquait qu'il attendait désormais 138 millions de recettes en taxes sur les boissons alcooliques, au lieu des 150 attendus dans le budget de mai dernier. Ces revenus restent considérablement supérieurs aux 102 millions réellement encaissés pour l'année précédente.

Déjà, dans le message inaugural à l'ouverture de la session à l'Assemblée nationale, le premier ministre Parizeau avait prévenu que son gouvernement serait particulièrement «dur» à l'égard de ceux qui contreviennent à la loi dans le commerce de l'alcool.

Il avait même lancé un message aux tenanciers, leur indiquant qu'«il serait prudent, pour la prospérité de vos établissements et la poursuite de vos activités commerciales, que votre approvisionnement en alcool se fasse auprès des distributeurs autorisés. C'est un conseil amical».

Le même projet de loi prévoira

VOIR REGIE EN A 2

Affaire Barnabé: cinq policiers cités à procès

Les prévenus devront répondre à des accusations de voies de fait graves

LUCIE CÔTÉ

Le juge Joel Guberman, de la Cour du Québec, a cité hier à leur procès cinq des six policiers de la Communauté urbaine de Montréal accusés d'avoir battu le chauffeur de taxi Richard Barnabé, dans la nuit du 14 décembre 1993.

Le sixième agent, Karl Anderson, 24 ans, à qui le juge Guberman s'est adressé directement en anglais — jusqu'alors, une interprète s'était chargée de lui traduire tous les propos tenus — a été libéré de toute accusation, la preuve présentée par la Couronne au cours des huit jours de l'enquête préliminaire n'ayant pas permis de le lier de quelque façon que ce soit à l'incident tragique qui s'est déroulé au poste de police 44 il y a presque un an.

Les cinq autres policiers sont Pierre Bergeron, 40 ans, Louis Samson, 31 ans, André Lapointe, 30 ans, Michel Vadeboncoeur, 24 ans et Manon Cadotte, 24 ans.

Après avoir rappelé les faits ré-

vélés par la preuve (qu'une interdiction de publication nous empêche de répéter ici), le juge Guberman a acquiescé à la demande des procureurs de la Couronne, Mes Sabin Ouellet, de Québec et Denis Dionne, d'Alma, formulée mercredi dernier lors de la dernière journée de l'enquête préliminaire, en ajoutant deux chefs d'accusation contre les cinq policiers: voies de fait graves, qui ont mis la vie de Richard Barnabé en danger, et infraction illégale de lésions corporelles. Ils avaient d'abord été accusés uniquement de voies de fait causant des lésions aux dépens de Richard Barnabé.

La nuit du 14 décembre, Richard Barnabé avait été arrêté à Laval, chez son frère Raymond, au terme d'une chasse à l'homme commencée à Montréal, pour être conduit au poste 44, à Saint-Michel.

«Barnabé est entré dans le poste en marchant normalement. Il en est ressorti quelques minutes plus tard dans un état comateux.

VOIR BARNABÉ EN A 2

ROYAL LE SEUL TRANSPORTEUR TOUT INCLUS!

DESTINATIONS SOLEIL

ACAPULCO • BARCELONA • CAMAGUEY • CANCUN • CAYO LARGO • CIENFUEGOS
FORT-DE-FRANCE • FORT LAUDERDALE • IXTAPA • MANAGUA • ORLANDO • PORLAMAR
PORT-AU-PRINCE • PROVIDENCIALES • PUERTO PLATA • PUERTO VALLARTA • PUNTA CANA
SAINT-MARTIN • SAN JOSE • SAN PEDRO SULA • SANTO DOMINGO • VARADERO

LES TROPHES ATLAS

MEILLEURE COMPAGNIE AÉRIENNE SERVICE NOLISÉ

Décerné par l'Association des Agents de Voyages du Québec

1-9-9-4

Demain dans La Presse



Vivre

Hauts, les talons!

Chassez le look grunge que le style vamp revient au galop! En l'espace d'une saison seulement, les styles des chaussures ont subi de nombreuses transformations...

Correction

L'histoire de l'Américaine Betty Mahmoody, séquestrée par son mari, qu'elle a racontée dans le livre Jamais sans ma fille, s'est déroulée en Iran et non au Liban, comme nous l'écrivions samedi. Nos excuses.

Collectes de sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs de sang aux endroits suivants: à Montréal: Centre des donneurs de sang Montréal, centre commercial Maisonneuve, rue 2991 Sherbrooke Est... à Ormstown: Club Optimiste d'Ormstown... Les Cèdres: en collaboration avec le Club Optimiste Les Cèdres...

La quotidienne a trois chiffres 715 Tirage d'hier a quatre chiffres 5815

Table with subscription rates and classified ads information. Includes columns for 'ABONNEMENT', 'ANNONCES CLASSÉES', 'RÉDACTION', 'PROMOTION', 'COMPTABILITÉ', 'Grandes annonces', and 'Annonces classées'.

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.TÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 4K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter...

Barcode area with '50-2' and 'MARDI 13 DÉCEMBRE 1994' text.

Suite de la Une

PARIZEAU

Parizeau se fait rassurant à New York

L'Americas Society est considérée comme une tribune prestigieuse qui se spécialise dans l'étude des relations entre les États-Unis et les Amériques. Elle permet en outre à des personnalités des milieux politiques, financiers et économiques d'informer le public américain des différents aspects des affaires internationales.

Le Council on Foreign Relations est également un organisme d'étude de la politique étrangère américaine qui publie entre autres la revue Foreign Affairs.

L'allocation de M. Parizeau, d'une durée de 20 minutes, a été suivie d'une période de questions présentées par écrit. Plusieurs portaient sur la souveraineté, la date du référendum, le maintien du dollar canadien...

Les quelques personnes présentes qui ont accepté de répondre aux questions des journalistes du Québec, après le déjeuner, voient le premier ministre Parizeau comme un homme rassurant, bien que ne partageant pas son projet.

Elles se montrent surtout perplexes quant aux facilités d'accès à l'accord nord-américain de libre échange, même si, dans l'esprit de M. Parizeau, «ce problème est réglé depuis hier (dimanche)», une allusion à l'entente de Miami.

«Je suis impressionné par M. Parizeau. C'est un homme convaincant, bien qu'il ne m'ait pas convaincu quant à la pertinence de la souveraineté du Québec. Mais je n'ai pas à être convaincu, je ne vote pas au Québec», a commenté l'avocat Robert Helander, membre du Conseil des relations étrangères.

Un autre auditeur, Alexander Tomlinson, également membre du Conseil des relations étrangères, a souligné que la visite de M. Parizeau était moins émotive que celle qu'avait fait l'ex-premier ministre René Lévesque, qui avait parlé de la révolution américaine.

Un seul membre de l'Americas Society, parmi ceux que nous avons interrogés, a manifesté une certaine émotion. Il s'agit de Ja-

mes Leonard, un investisseur retraité. «J'ai vécu en Afrique et je sais les dommages que le tribalisme peut causer», a-t-il dit, en ajoutant que la démarche souverainiste du gouvernement du Québec était pour lui «du tribalisme sophistiqué et inapplicable».

Situation économique

En conférence de presse, M. Parizeau a par la suite été appelé à expliquer à la presse américaine comment il entendait redresser la situation économique du Québec, que le premier ministre avait décrite comme fortement affectée par la toute récente crise économique.

Plus tôt, il avait insisté sur les signes de redressement de la vie économique, parlant d'une augmentation de 20 p. cent des exportations québécoises en 1994 et d'une croissance des activités du secteur privé de 3,9 p. cent selon les économistes.

Participant à l'émission Mac-Neil/Lehrer Newshour, au studio

de WNET, sur la chaîne PBS, M. Parizeau a eu à préciser quelle majorité, selon lui, suffirait pour gagner le référendum. «Cinquante pour cent plus un vote», a-t-il répondu, en soulignant que c'est ce que voulaient les règles démocratiques.

En matinée, le premier ministre Parizeau avait eu une brève rencontre avec le nouveau gouverneur de l'État de New York, George E. Pataki, qui était arrivé avec une demi-heure de retard.

Au cours de cette rencontre de dix minutes, qui a eu lieu dans les bureaux du Parti républicain, au 355 Lexington Avenue, M. Parizeau a insisté sur le libre échange nord-américain, soulignant que sa position n'était pas partisane, la majorité des Québécois étant favorables à l'Aléna.

Le gouverneur Pataki, qui n'a pas encore été assermenté, s'est montré fort aimable. Il a indiqué que l'État de New York disposait de surplus d'énergie et qu'il y avait donc lieu de nourrir des échanges commerciaux dans d'autres secteurs.

LAVAL

Laval impose une nouvelle taxe sur le ramassage de la neige

est en hausse de 1,1 p. cent, ce qui le fait passer de 421 110 000 \$ à 425 895 000 \$, soit la plus faible croissance de l'histoire de Laval.

Dans son discours, le maire Vaillancourt a annoncé un gel pour le compte de taxes foncières moyen pour les secteurs résidentiel et non-résidentiel. Le taux de taxation par 100 \$ passe de 1,54 \$ à 1,563 \$, mais l'évaluation foncière baisse en moyenne de 5,27 p. cent.

C'est ainsi que 55 p. cent des propriétaires de maisons unifamiliales connaîtront un gel ou une légère baisse de leurs taxes, tandis que 23,5 p. cent subiront une augmentation de moins de 1 p. cent.

Pour les propriétaires de duplex et de triplex, le gel du compte de taxes foncières moyen conduit à une baisse moyenne de 1,19 p. cent, ce qui signifie que 79 p. cent d'entre eux connaîtront un gel ou une baisse de leur facture fiscale.

Les propriétaires d'immeubles à logements multiples et de condominiums paieront le même montant que cette année ou

moins pour acquitter leur impôt foncier l'an prochain.

Laval abandonne par contre sa surtaxe sur les immeubles non-résidentiels, pour la remplacer par un taux foncier qui sera de 1,54 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Pour revenir à la tarification sur le déneigement, le maire Vaillancourt a expliqué qu'elle a été mise en place pour mettre un terme à une forme d'iniquité fiscale et de service. «À Laval, précise-t-il, seul le tiers des propriétaires bénéficie du transport de la neige alors que les autres, les deux tiers restant, contribuent à défrayer le service de ceux qui profitent du transport de la neige. Or, nous n'avons pas les moyens d'étendre le service de transport de la neige à l'ensemble de la ville.»

Dans les rues résidentielles, les résidents seront consultés et pour que la neige soit évacuée par des camions, il faudra que 70 p. cent d'entre eux soient en faveur.

Le maire de Laval soutient que pour arriver à une croissance des prévisions budgétaires de seulement 1,1 p. cent, il a fallu faire des efforts considérables en réduisant les dépenses et en procédant à la rationalisation des opérations.

RÉGIE

Québec s'attaque à la contrebande d'alcool

de nouvelles dispositions pour les loteries vidéo qui visent à chasser les opérateurs privés de ce marché fort lucratif. La semaine dernière, le ministre Ménard laissait entendre que le secteur privé conserverait une part du marché, des propos qui avaient laissés perplexes les fonctionnaires, selon

qui le but même de l'exercice était d'ouvrir le chemin au réseau que compte mettre en place Loto Québec.

Toutes les machines qui appartiennent à des entrepreneurs privés, qui sont depuis longtemps sans permis, pourront être saisies avant la mi-janvier 1995, selon l'échéance proposée par la SQ et retenue par Québec, indiquent des sources fiables.

Pour allécher davantage les

propriétaires de bars et de dépanneur, Québec majorera la prime — la proportion des paris qui leur est retournée des 20 p. cent actuellement — à environ 30 p. cent.

La mise en place du réseau de vidéopokers de Loto-Québec a connu toute l'année des problèmes sérieux, liés à la concurrence que lui livraient les propriétaires de machines depuis longtemps sans permis d'exploitation.

CAISSE

La Caisse de dépôt va gonfler ses placements immobiliers à l'étranger

La diversification à l'étranger a déjà commencé dans le portefeuille immobilier. La semaine dernière encore, la SITQ, une des cinq filiales de la GIC annonçait deux acquisitions en Europe, une en Belgique l'autre au Royaume-Uni.

Le GIC inscrit cette diversification à l'étranger dans la double mission de la Caisse qui consiste à obtenir un rendement optimal pour ses déposants tout en contribuant au dynamisme de l'économie du Québec.

Comment contribuer au dynamisme du Québec à l'étranger? Par l'appui à des partenaires québécois qui investissent à l'étranger et par l'utilisation de biens et services québécois.

BARNABÉ

Affaire Barnabé: cinq policiers cités à procès

Quelque chose a très mal tourné dans la cellule numéro trois du poste de police 44 de la CUM, a noté le juge Guberman.

En présentant leurs arguments au juge, la semaine dernière, les avocats de la défense — Mes Sophie Bourque, Ronald Picard et Pierre Dupras — avaient fait valoir que les policiers avaient utilisé la force nécessaire pour maîtriser Richard Barnabé.

Souffrant de fractures au visage et aux côtes, le chauffeur de taxi de 39 ans a été transporté en ambulance à l'hôpital. Ayant subi des dommages irréversibles au cerveau, il est désormais soigné à l'hôpital pour malades chroniques Notre-Dame-de-la-Merci.

Le juge Guberman, jurisprudence abondante à l'appui, a longuement insisté sur le fait qu'il n'avait pas à peser la crédibilité des témoins. En effet, en tant que juge de l'enquête préliminaire, il devait simplement déterminer si la preuve était suffisante pour jus-

Chine Vietnam Pologne...). Autant de pays où le GIC compte déjà des partenaires.

Pour les marchés traditionnels, le GIC favorise de s'établir dans un marché où le cycle est différent et le contexte favorable, en s'associant de préférence à un partenaire pour l'acquisition de biens immobiliers (commercial, industriel ou résidentiel) de taille moyenne et de bonne qualité. La Caisse vise un levier de 50 p. cent et un investissement net d'environ 20 millions de dollars par projet. Le rendement courant visé est élevé.

Pour les marchés non traditionnels, le GIC se veut un «appui à des partenaires québécois désireux d'investir dans un nouveau

marché prometteur». Il vise aussi une contribution à l'économie du pays concerné par l'utilisation de biens et services québécois à hauteur de 50 p. cent. Dans ces projets, le GIC se veut prudent, limitant à moins de cinq millions l'investissement initial dans un projet et visant en outre une récupération rapide de la mise de fonds.

Présentement, le portefeuille du GIC se compose comme suit: 76,6 p. cent en immeubles (commercial 43,8 p. cent, bureaux 24,5, industriel 5,5, résidentiel 1,6 et hôtels 1,2), 9,9 p. cent en actions et obligations, 6,0 p. cent en emphytéoses, 5,5 p. cent en terrains et 2,0 p. cent en financements hypothécaires.

tifier la tenue d'un procès, en se demandant si la preuve, acceptée par un jury, pourrait conduire à la condamnation des accusés.

Les cinq prévenus, suspendus sans salaire depuis leur mise en accusation au mois de janvier (mais la Fraternité des policiers leur verse une compensation équivalente) connaîtront la date de leur procès le 4 janvier 1995.

Hier, le service des relations publiques du Service de police de la CUM était incapable de dire si Karl Anderson allait maintenant réintégrer ses fonctions.

Tout comme ses cinq collègues, le chef de service Jean-Pierre Auger, le lieutenant Michel Pohu, les policiers Richard Piché et Angèle Joyal du poste 44, la Communauté urbaine de Montréal et le Procureur général du Québec, il est toujours visé par une poursuite civile de près de huit millions intentée par Daniel Barnabé, frère et curateur de Richard Barnabé.

Les six policiers ont quitté la salle 5.05, bondée, du palais de justice de Montréal sans émettre le moindre commentaire.

LA PERLE DES BIJOUX

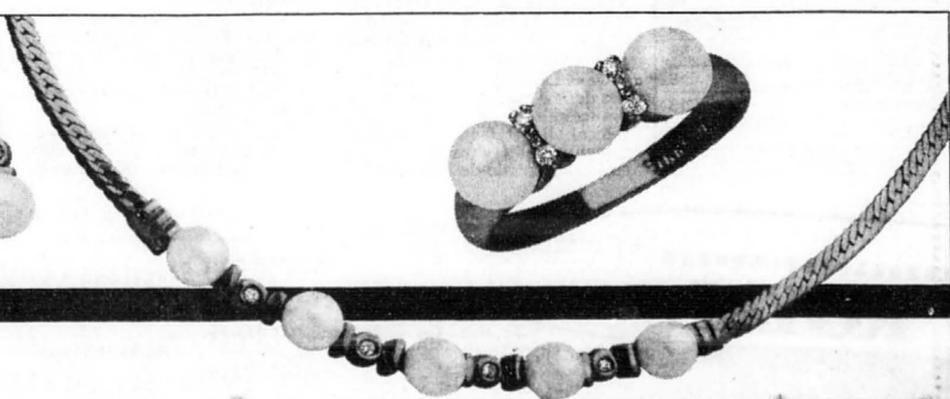
Ensemble Birks de perles de culture et de diamants sertis dans de l'or 14 carats.

Une création de notre propre atelier d'orfèvrerie. Boucles d'oreilles 195 \$ • Bague 295 \$ • Collier 595 \$



BIRKS

1240, SQUARE PHILLIPS, 397-2511 (Renseignez-vous sur le rabais de stationnement accordé par Birks Square Phillips) CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180 • CENTRE ROCKLAND, 341-5426 CARREFOUR LAVAL, 688-3431 • MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350 • PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011



Chambly voulait un chef de police «communautaire»

GEORGES LAMON

■ Si le conseil municipal de Chambly n'a pas renouvelé le contrat de l'ex-directeur du Service de la police de Chambly, Fernand Gagnon, c'est qu'il n'avait « pas les aptitudes que doit démontrer un policier à l'approche communautaire d'une police communautaire » que désirait instaurer le conseil.

Et qui plus est, il n'était « pas mauvais, après cinq ans, qu'il y ait un changement bénéfique d'orientation ». Donc de directeur.

C'est ce qu'est venu dire le maire Pierre Bourbonnais aux trois juges de la Cour du Québec (Jacques Désormeau, Micheline Laliberté et Jean-Pierre Borduas), qui entendent l'appel de Fernand Gagnon. Ce dernier estime que le conseil l'a destitué comme directeur du service, en ne renouvelant pas son contrat de cinq ans, en juin 1994.

C'est d'ailleurs à la suite d'un avis juridique du bureau d'avocats Bélanger Sauvé que le conseil avait finalement voté à quatre contre deux pour le non-renouvellement de son contrat. En fait, selon l'avis verbal puis écrit obtenu du maire, si la ville renouvelait le contrat de Gagnon, ne fût-ce que pour trois mois, cela pouvait équivaloir à une permanence ad vitam aeternam. Ce que le conseil ne désirait pas.

Par ailleurs, le 13 avril 1994, au cours d'une rencontre avec le maire Pierre Bourbonnais, des membres de la Fraternité des policiers lui avaient confié que l'ex-directeur Gagnon ne se sentait pas appuyé par le conseil, qu'il était seul à « garder le fort » et qu'il devait combattre même la Fraternité.

Le maire a rappelé que la mission spécifique de mettre de l'ordre dans le service de police de Chambly avait été accomplie par Gagnon, entre 1989 et 1992. Les rumeurs qui courraient contre les policiers avaient cessé à Chambly depuis que les problèmes avaient été réglés en 1987. Pourtant, au cours de son mandat de cinq ans pour mettre de l'ordre dans le service de police de Chambly, jamais le conseil n'a eu de reproches à faire à M. Gagnon.

Le procureur de Gagnon, Me Louis-Marie Lavoie, a même parlé d'une pétition de la Fraternité adressée au conseil le 13 avril 1994, réclamant son départ, et qui avait été dévoilée en conférence de presse. Mais le maire Bourbonnais ne s'en souvient pas.

Selon le maire Pierre Bourbonnais, Fernand Gagnon, qui se considérait comme l'un des cinq meilleurs chefs de police de la Montérégie, lui avait signalé avoir eu plusieurs offres d'emploi comme directeur. Et il (Bourbonnais) était prêt à lui procurer toutes les références voulues, au besoin.

Dans la salle d'audience, on remarquait plusieurs directeurs de services de police dont celui de Beloeil, Serge Daoust, et celui de Saint-Jean-sur-Richelieu, Gaétan Vaillancourt, venus pendant presque toute la journée appuyer moralement leur confrère. L'audition de l'appel se poursuit ce matin et devrait durer toute la semaine.

Le mari dormait paisiblement pendant que sa femme gelait dans un banc de neige

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Une femme de 50 ans repose actuellement entre la vie et la mort à l'hôpital après avoir été découverte, aux petites heures du matin, inerte dans un banc de neige, derrière son automobile, dans le quartier Laval-des-Rapides. Il semblait que cette femme et son mari aient été sous l'effet de l'alcool.

Lorsque la femme a été transportée à l'hôpital, la température de son corps était de 24C. Normalement, la température du corps humain est d'environ 37C. « À 24C, une personne est presque morte. Je ne sais pas si elle va pouvoir s'en sortir », a dit hier soir un médecin interrogé par *La Presse*.

Si elle survit, les médecins devront probablement lui amputer des doigts et des orteils.

Il était 5 h 40 quand les préposés au 9-1-1 de la police de Laval ont reçu un coup de fil les informant qu'une femme venait d'être découverte inconsciente dans le stationnement d'une maison d'appartements située au 580, avenue

Argentière. Pour tous vêtements, la femme portait un petit manteau beige et des bas de nylon. Le mercure marquait à ce moment près de -20C.

Sa peau craque

En quelques minutes, policiers et Urgences Santé sont arrivés sur les lieux. Quand les ambulanciers ont étendu la femme sur la civière, sa peau a craqué, elle souffrait d'hypothermie.

Sur son corps, il y avait des bleus. À l'hôpital, les médecins ont conclu que les bleus avaient été causés par les engelures. Le citoyen qui a alerté les policiers a expliqué avoir vu le corps étendu dans la neige au moment où il quittait l'édifice pour se rendre au travail. Il a précisé que la femme habitait avec son mari le même immeuble que lui.

Pendant que les ambulanciers s'occupaient de la femme, les policiers sont allés frapper à la porte du logement du couple. Le mari dormait paisiblement et il pensait que c'était sa conjointe qui cognait à la porte.

Durant la journée, la femme a eu deux arrêts respiratoires.

Selon ce qui a été rapporté, le couple est allé dans un party dimanche soir. Tous deux auraient consommé de l'alcool. Malgré leur état, l'homme et la femme ont décidé de rentrer chez eux dans leur automobile.

Une fois dans le terrain de stationnement, l'homme a réussi à quitter son auto pour entrer dans la maison, sans s'occuper de sa femme. Il ne s'était probablement pas rendu compte que madame s'était endormie dans le véhicule. Elle se serait réveillée durant la nuit et, en voulant se rendre à la maison, serait tombée dans la neige et se serait endormie.

Tard hier soir, la femme était toujours aux soins intensifs de l'hôpital Sacré-Coeur et les médecins ne pouvaient pas se prononcer sur ses chances de survie.

Pour l'instant, la police de Laval considère cette histoire comme un accident. Elle espère en savoir plus si jamais la femme reprend conscience.

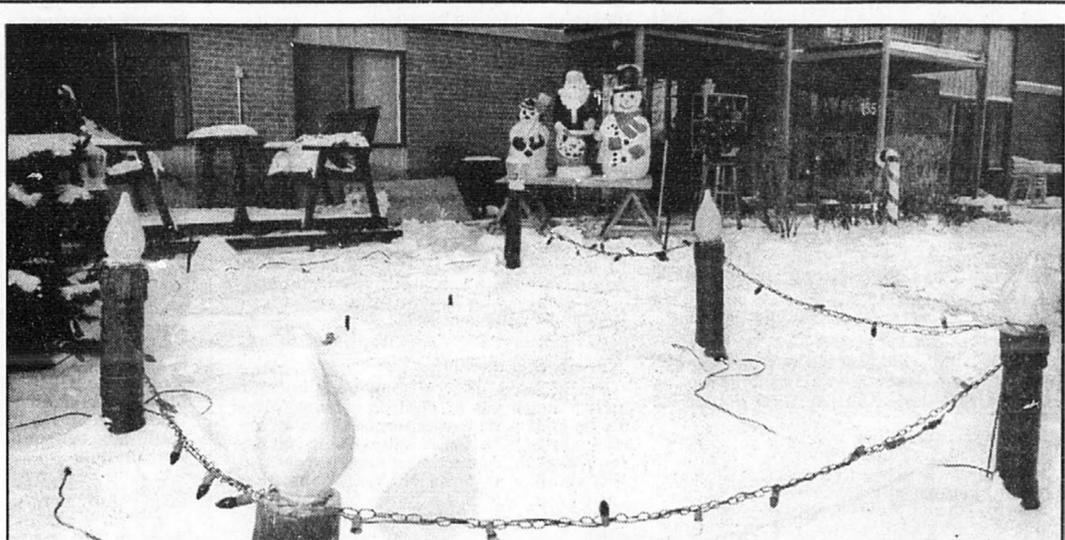


PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

Une partie des décorations de Noël des Deschambault qui ne faisaient pas l'unanimité dans le voisinage.

Les décorations des Deschambault ne faisaient pas que des heureux

MICHÈLE OUMET

■ M. et Mme Deschambault aiment décidément beaucoup les décorations de Noël. Ils ont installé, sur la pelouse avant de leur immeuble, toute une artillerie de Noël composée de grosses chandelles rouges et jaunes, d'une crèche immense, de lumières, d'un bonhomme de neige, d'angelots et d'un Père Noël en plastique, le tout agrémenté de musique... de Noël, bien sûr.

Mais les goûts de M. et Mme Deschambault qui, visiblement, aiment le style surchargé, ne plaisent pas à tout le monde, particulièrement à certains voisins qui se sont plaints auprès du propriétaire, Structures métropolitaines, une compagnie qui possède 3100 unités de logements à l'Île des Soeurs. L'immeuble où vivent M. et Mme Deschambault fait partie d'une série de maisons à trois étages situées sur la rue Berlioz.

« Nous avons reçu deux plaintes, a expliqué Louise Niémi, une porte-parole de Structures métropolitaines. Les décorations se rendaient jusqu'au trottoir et ça nuisait au déneigement.

Nous leur avons dit qu'ils devaient se limiter à leur patio. »

« Leurs décorations sont très importantes, a ajouté de son côté le gérant de l'immeuble, Daniel Jean. La crèche, par exemple, est très grande et très grosse : elle fait environ cinq à six pieds de haut par quatre à cinq pieds de large. On leur a demandé de se restreindre dans leurs aires. »

Ce n'est pas la première fois que M. et Mme Deschambault, qui ne vivent pas dans le coin BCBG de l'Île des Soeurs, font dans la décoration. L'année passée, ils avaient aussi décoré leur parterre.

« Nous avions été obligés de leur envoyer une lettre pour leur demander d'ôter leurs décorations, a rappelé Mme Niémi. Nous étions au début de mars, le printemps arrivait et leurs décorations étaient toujours là. »

Vendredi, le gérant a averti M. Deschambault que des voisins s'étaient plaints. Dès dimanche, il a donc commencé à démanteler une partie de sa panoplie de Noël, en particulier la gigantesque crèche. M. Deschambault n'était pas content. Sa femme non plus.

« Mon mari et moi, on a décidé qu'on voulait pas d'article dans le journal », a averti Mme Deschambault lorsque *La Presse* l'a contactée.

Ils voulaient encore moins de photo. Mme Deschambault a d'ailleurs accueilli le photographe de *La Presse*, Pierre Côté, plutôt fraîchement.

— Bonjour madame. Il paraît que vous avez des problèmes avec vos décorations de Noël ? lui a-t-il dit.

— Non monsieur ! Je n'ai pas de problème avec mes décorations de Noël, lui a-t-elle répondu.

Elle lui a ensuite fermé la porte au nez.

Elle s'est montrée un peu plus loquace au téléphone. « On nous a demandé d'enlever notre crèche parce que ça dérangeait la tranquillité de certaines personnes », a-t-elle expliqué.

Quant à l'article, elle n'était toujours pas d'accord.

« Vous allez écrire un article là-dessus ? Franchement, vous n'avez pas grand-chose à faire ! »

L'EXPRESS DU MATIN

LE FEU FAIT UN MORT À FARNHAM

■ Un mégot de cigarette échappé sur un lit pourrait avoir été à l'origine d'un incendie qui a fait un mort, en fin de soirée, dimanche, à Farnham. M. Guy Palin, 53 ans, est mort asphyxié. Son décès a été constaté à l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins, de Cowansville. M. Palin habitait un modeste logis à l'étage d'une magnifique demeure presque centenaire, rue Jacques-Cartier nord. Les pompiers croient qu'il a pu être réveillé par la fumée et qu'il a tenté de fuir les lieux puisqu'on l'a trouvé affaissé dans la cuisine, une pièce qu'il lui fallait traverser pour se rendre à la porte.

PATROUILLE EXPRESS

■ Le CAA-Québec fait l'essai jusqu'au 24 février prochain d'un nouveau service de dépannage routier appelé *Patrouille Express*. Ce projet pilote, qui prendra forme sur le Plateau Mont-Royal, vise à éprouver une formule qui permet aux membres de se faire dépanner sans qu'ils aient à téléphoner pour obtenir de l'aide. Beau temps, mauvais temps, du lundi au vendredi durant les heures de pointe du matin (6 h 30 à 9 h), un véhicule de dépannage équipé de tous les outils nécessaires sillonnera les rues du quartier, afin de porter assistance aux membres dont les véhicules seraient en panne. Il suffit de placer une carte portant l'identification *Patrouille Express* dans la lunette arrière de la voiture ou dans tout endroit où elle sera à la vue du patrouilleur.

VOYAGE JANO : INTERDICTION

■ La Commission des valeurs mobilières du Québec vient d'interdire à Voyage Jano, ses salariés et mandataires, ainsi qu'à Hubert Monaghan, Pierre Ouellet, Patrick Hébert et Jean (Jeannot) Hébert, toute opération sur valeurs et tout agissement à titre de courtier ou représentant d'un tel courtier. Ces personnes ont proposé au public d'investir dans l'achat de contrats d'investissement de Voyage Jano, sans qu'un prospectus ait été soumis au visa de la Commission et sans être inscrites à titre de courtiers. Elles ont exercé leurs activités surtout dans les régions de Québec, de Chicoutimi et de Trois-Rivières.

OPÉRATION ENFANT SOLEIL

■ Opération Enfant Soleil, qui a recueilli plus de quatre millions cette année, tel qu'inscrit aux états financiers, a remis 768 186 \$ à l'hôpital Sainte-Justine, pour poursuivre la construction du Centre de cancérologie de l'hôpital, soit le nom de Pavillon Videotron, centre de cancérologie Charles-Bruneau. La contribution d'Opération Enfant Soleil à ce projet cette année s'établira à plus d'un million. Par ailleurs, le Centre hospitalier de l'université Laval et l'Hôpital de Montréal pour enfants ont respectivement reçu 388 329 \$ et 383 485 \$. Opération Enfant Soleil versera au total pour l'année en cours 534 898 \$ au CHUL et 537 837 \$ à l'Hôpital de Montréal pour enfants. Dix-huit centres pédiatriques régionaux ont déjà profité des retombées du téléthon ces dernières années.

DERNIÈRE MINUTE

ACAPULCO

Départ 17 Décembre	1 SEM.
CALETA GRAN MEIGAS	TOUT COMPRIS 699
BALI-HAI (std)	599
CLUB DEL SOL (studio)	599
Vols ABC	299

PUERTO VALLARTA

Départ 17 Décembre	1 SEM.
HOLIDAY INN SUNSPREE	TOUT COMPRIS 799
CLUB MEZA DEL MAR	TOUT COMPRIS 699
Vols ABC	299

CANCUN

Départ 18 Décembre	1 SEM.
AQUAMARINA	3 REPAS/JOUR+BOISSON 899
FESTIVAL CAROUSSEL	TOUT COMPRIS 999
OASIS CLUB DE PLAYA	TOUT COMPRIS 799
CARISA Y PALMA (STUDIO)	699

IXTAPA

Départ 18 Décembre	1 SEM.
HOLIDAY INN SUNSPREE	TOUT COMPRIS 799
FONTAN BEACH RESORT	TOUT COMPRIS 699
Vols ABC	299

PUERTO PLATA

Départ 17 Décembre	1 SEM.
CLUB LAS ROCAS	TOUT COMPRIS 699
FLAMENCO BEACH	TOUT COMPRIS 899
COFRESI	TOUT COMPRIS 799
Vols ABC	299

E S P A C E L I M I T É

SPÉCIAUX DE NOËL

ACAPULCO

Départs 22, 24 Décembre	1 sem.	2 sem.
Caleta Gran Meigas	TOUT COMPRIS 1099	1799
Panoramic	TOUT COMPRIS 1299	1999
Days Inn (std)	799	1199

CANCUN

Départs 24, 25 Décembre	1 sem.	2 sem.
Festival Caroussel	TOUT COMPRIS 1399	2299
Aquamarina	3 REPAS/JOUR+BOISSON 1399	2149
Carisa Y Palma (studio)	999	1499

IXTAPA

Départs 22, 25 Décembre	1 sem.	2 sem.
Fontan Beach Resort	TOUT COMPRIS 1299	1999
Holiday Inn Sunspree	TOUT COMPRIS 1399	2299

MANZANILLO

Départs 24 Décembre	1 sem.	2 sem.
Sierra Radisson Plaza	TOUT COMPRIS 1399	2199

PUERTO VALLARTA

Départs 25 Décembre	1 sem.	2 sem.
Meza Del Mar (mont.)	TOUT COMPRIS 999	1599
San Marino Plaza	TOUT COMPRIS 1099	1699
Holiday Inn Sunspree	TOUT COMPRIS 1199	1899

PUERTO PLATA

Départs 23, 25 Décembre	1 sem.	2 sem.
Flamenco Beach	TOUT COMPRIS 1249	2099

Club Las Rocas **TOUT COMPRIS 899 1399**



Pour voyager encore plus souvent, il vous faut une Carte Or MasterCard de la Banque Nationale

CONSULTEZ DES EXPERTS...

BELOEIL	Voyages Action	464-0363
BLAINVILLE	Voyages Traveleide	434-2425
BROSSARD	Voyages Jean-Pierre	462-0907
DORION	Voyages Nicole & Cie	455-0991
LASALLE	Voyages Septembre	595-7378

LAVAL	Club Top Vacances	663-2286
MONTRÉAL	Voyages Sélection	272-2226
TERREBONNE	Voyages Novasol	471-1266

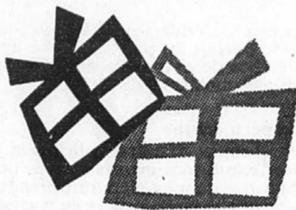
Les conditions générales de la brochure 94-95 s'appliquent. ESPACE LIMITE. Prix par pers. en occ. double. Taxes comprises. Prix sujets à changement sans préavis. Tours Mont-Royal n'est pas responsable des erreurs ou omissions dans cette annonce. APPLICABLES SUR NOUVELLES RÉSERVATIONS. Tarifs applicables pour réservations en date du 13 Déc. 1994.

Un don pour Noël



Le jeudi 15 décembre, de 6h à 19h, les artisans, les chroniqueurs, les artistes, les animateurs des émissions de la SRC seront présents aux endroits suivants pour recueillir des dons au profit de Jeunesse au soleil: entrée principale de la Maison de Radio-Canada, station-service Petro-Canada en face de la station de métro Radisson, Place Versailles, station-service Petro-Canada en face de la station de métro Henri-Bourassa, stationnement incitatif de la STCUM sur les terrains de Blue Bonnets en face de la station de métro Namur, Centre commercial Place Longueuil, Centre Laval et Mail Champlain à Brossard.

Demain 14 décembre aura lieu à 10h30, au Centre d'accueil Saint-Benoît, situé au 9100 Dumouchel, à Saint-Benoît, une remise de cadeaux aux personnes malades. Pour informations, contactez Ian Lafrenière de la sûreté municipale de Mirabel au 475-7133.



Le Centre de bénévolat de la Rivière-Sud, situé au 30 Gérard-Mongeau à Chambly, met en branle jusqu'au 16 décembre la distribution des paniers de Noël destinés aux personnes démunies. Tél.: 658-4325.

Le Courrier Laval (189e Avenue, Laval, tél.: 667-4360) accepte jusqu'au 20 décembre des jouets neufs au profit du Relais communautaire de Pont-Viau. Ces cadeaux seront soigneusement emballés et déposés sous le gigantesque arbre de Noël, qui illuminera le souper de Noël, le 21 décembre, au centre communautaire Saint-Julien-Emond, à Pont-Viau.

La Société de transport de Laval s'associe à la Banque Royale pour offrir la gratuité du transport les 24 et 31 décembre. Cette entente permettra ainsi d'offrir deux journées complètes de gratuité à la clientèle de la STL. En outre, les usagers seront invités à faire don de leur droit de passage qui sera intégralement remis à l'Association canadienne de la dystrophie musculaire. Les clients des succursales lavalloises de la Banque Royale seront invités à faire de même dans les boîtes spécialement installées à cet effet.



Bourque décentralise des services de base qui se retrouveront dans les quartiers

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Le maire Pierre Bourque a annoncé hier la décentralisation de sept services de base de la Ville qui se retrouveront dans les quartiers. Il s'agit des Travaux publics, des Parcs, jardins et espaces verts (deux services déjà fortement décentralisés), des Sports et loisirs, de la Prévention des incendies, de la Propreté (gestion et tri des déchets, du compostage, du nettoyage des graffitis), de la Sécurité du revenu et de la Culture.

Si l'on excepte la Prévention des incendies et la Sécurité du Revenu, chaque quartier aura un surintendant par service, soit cinq. Au total 45 surintendants qui relèveront d'un directeur par service.

Ces surintendants qui entreront en fonction le 1^{er} janvier géreront leur budget comme une PME et ils feront le lien entre la population et les élus. Selon le maire, les citoyens seront plus en mesure d'obtenir de l'information sur les dépenses de leur quartier, par exemple le nombre de kilomètres de rues qui seront repavées.

Une heure avant la tenue du Conseil municipal hier soir, l'Opposition n'avait reçu aucune information sur l'ampleur de la réforme administrative. Aucune note de service, aucun organigramme, aucun curriculum vitae des nouveaux directeurs de service, aucune prévision des coûts, absolument rien.

Au nom du RCM, M. André Lavallée s'est dit consterné par la façon de procéder des autorités municipales. « Nous sommes l'une des plus grandes administrations publiques du Canada avec un budget de 1,8 milliard et une fonction publique de 12 000 employés et l'on nous traite comme si on gérait un dépanneur », a-t-il commenté.

Les services centralisés

La réorganisation administrative prévoit que neuf services demeureront centralisés: celui du Personnel (qui est nouveau), des Finances, de l'Approvisionnement et du soutien technique, des Immeubles, des Permis et Inspections, de l'Urbanisme qui inclut



Pierre Bourque

temporairement l'Habitation, du Contentieux qui intègre aussi la Cour municipale, de même que deux nouveaux services, celui de la Circulation et du Transport et celui du Génie.

Est-ce par omission ou à cause de la précipitation, mais le maire Bourque a oublié de mentionner la création du service du secrétariat administratif qui relèvera de M. Paul Bourret et celui du Développement économique qui sera confié à M. André Murphy. Dans le cas du secrétariat, le maire Bourque avait promis de l'abolir durant la campagne électorale mais il appert qu'il se soit ravisé.

Bien que les services mentionnés demeurent centralisés une partie de leur personnel sera affectée dans les neuf régions administratives où elle fournira des services de conseil aux surintendants.

C'est la présidente du Comité exécutif, Mme Noushig Eloyan, qui aura la mainmise sur les différents services centralisés et décentralisés.

Le maire Bourque s'attribue la responsabilité des relations de la Ville avec les divers paliers de gouvernement et avec les relations externes ainsi que la supervision du Médiateur. Il compte porter une attention spéciale au développement économique, à la sécurité publique, à l'intégration des jeunes, aux relations interculturelles, aux relations internationales et à la participation en matière de qualité du milieu physique.

Le chef de Vision Montréal a été incapable de chiffrer les économies réalisées par la réorganisation administrative. Il a expliqué que c'est au moment où les directeurs de service établissent leur budget que l'on pourra quantifier un montant. Il a toutefois indiqué que de nombreux cadres devraient demeurer sur le carreau.

Parmi les directeurs, deux nouveaux venus font leur apparition: il s'agit de Jean Des Trois Maisons qui agira à titre de directeur du service du personnel pour la période du 16 janvier 1995 au 15 janvier 1998, et de Bruno Gauthier à titre de directeur du service de génie, pour la période du 1^{er} janvier 1995 au 31 décembre 1996.

Pas de chef de cabinet

Par ailleurs, Pierre Bourque a indiqué qu'il n'aurait pas de chef de cabinet, Mme Renée Bedard devenant son adjointe au bureau. Quant à M. Gilles Bonin qui devait devenir chef de cabinet du comité exécutif, il s'est vu offrir un poste de chargé de mission (mettre sur pied le bureau du Médiateur entre l'hôtel de ville et les citoyens) qu'il a décliné.

M. Bonin demeure toutefois président de Vision Montréal et hier soir il présidait un cocktail-bénéfice à 300 \$ « le verre » où étaient présents quelques 300 personnes afin d'amasser des fonds pour amortir le déficit électoral du parti.

Le maire a expliqué son geste, « la démission de M. Bonin à un poste subalterne », par le fait qu'il ne voulait pas d'intermédiaire entre l'appareil administratif et l'appareil politique.

Le maire de Laval réclame des subsides de Québec pour les infrastructures

Vaillancourt se demande pourquoi Sherbrooke reçoit plus d'argent

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Pour le maire Gilles Vaillancourt, il est temps que le gouvernement provincial s'occupe de la deuxième ville du Québec en investissant davantage pour tenter de corriger des lacunes qui existent depuis 30 ans, principalement du côté des infrastructures.

« Jusqu'ici, explique le maire Vaillancourt, quand on regarde Laval et la fusion de 1965, on constate rapidement sur le plan statistique que c'est Québec qui a récolté le plus grand bénéfice. Si vous regardez, pour une population de 335 000 habitants, Laval n'occupe pas dans les paiements tenant lieu de taxes la place qu'elle devrait avoir. Donc, Québec n'a pas eu à investir dans cette ville pendant cette période.

« Si nous avions eu le même traitement que les autres municipalités nous aurions des revenus fiscaux supplémentaires de 20 millions par année. Ce qui va se refléter dans nos budgets, ce qui fait comme les autres villes de 50 000 âmes et plus la part qui sera supportée par Québec de notre budget deviendra plus équitable par rapport à ce qui se passe dans d'autres municipalités. »

Et le maire Vaillancourt de poursuivre: « Je dis à Québec, vous nous avez créé il y a 30 ans, peut-être que vous nous avez un peu oublié. Et maintenant, il est temps que vous vous occupiez de la deuxième ville du Québec. Le gouvernement devra investir plus pour tenter de corriger d'abord le déficit d'infrastructures; nous n'avons pas de métro, il nous manque tellement d'équipements. »

Le maire de Laval se demande pourquoi Sherbrooke reçoit par 1 000 habitants plus d'argent du provincial que sa ville. Et que Saint-Laurent, l'une des municipalités les plus riches, en reçoit plus également.

Il pense que Laval, qui a une population de 335 000 personnes, rayonne auprès d'au moins d'un million de personnes. « Nous sommes, poursuit M. Vaillancourt, un centre régional de commerces, d'affaires, de services et de loisirs. Au fil des années, nous sommes devenus aussi un centre d'emploi régional parmi les plus importants du Grand Montréal. Les efforts que nous avons déployés méritent le respect. »

Pour le maire Vaillancourt, Laval est une ville qui peut très bien vivre avec Montréal.

BRANCHÉ POUR COMMUNIQUER

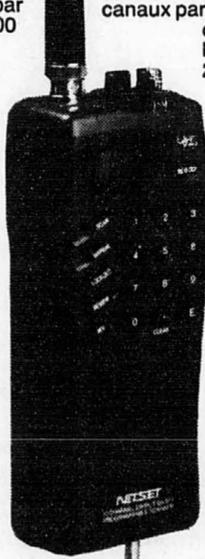
rabais \$120 **34995**
~~489.95~~

Balayeur d'ondes à 200 canaux. Vitesse de balayage de 25 canaux par seconde. 20-300



rabais \$20 **15995**
~~179.95~~

Balayeur programmable à 10 canaux avec radiométéo. Balayage de 10 canaux par seconde. Avec verrouillage de canal et délai de balayage. Accord à BAP. 20-306



rabais \$50 **24995**
~~299.95~~

Balayeur à 100 canaux. Balayage de 14 canaux ou de 19 fréquences par seconde. Canal prioritaire. 20-305



À L'ÉCOUTE DE VOTRE MONDE!

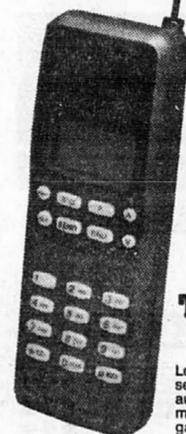
Radio Shack vous offre des répertoires de fréquences pour toutes les régions du pays! Un accessoire indispensable!

rabais \$50 **29995**
~~349.95~~

Cellulaire portatif pouvant être mis en service avec 3 numéros différents. Mémoire alphanumérique. 1718506

rabais \$30 **19995**
~~229.95~~

Cellulaire portatif à mémoire de 19 numéros. 1718526



Technophone par NOKIA

Les cellulaires doivent être mis en service avec un nouveau numéro au moment de la vente pour un minimum de 6 mois. Aucun programme d'utilisateur occasionnel admissible.

CRÉDIT DE \$60

Achetez un cellulaire, abonnez-vous au réseau Bell Mobilité d'ici le 31 décembre 1994 et vous recevrez un crédit de \$60 sur votre première facture de service. Programmes Sécurité et d'usager occasionnel non admissibles. Ne peut être combiné à une autre offre.

Bell Mobilité
Agent cellulaire autorisé

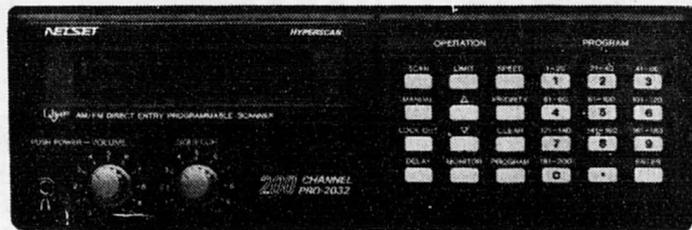
rabais \$40 **13995**
~~179.95~~

Balayeur d'ondes à 10 canaux avec affichage à LCD, radiométéo, affichage du balayage, verrouillage de canal et vitesse de balayage de 14 canaux/s. 20-410



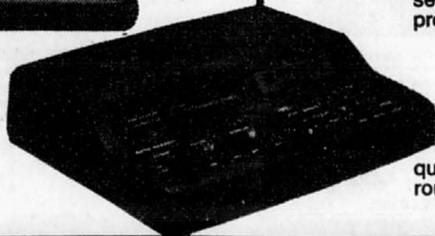
rabais \$100 **29995**
~~399.95~~

Balayeur fixe à 200 canaux pour suivre toute l'action dans votre quartier. 10 mémoires temporaires, vitesse de balayage de 25 ou 8 canaux par seconde, verrouillage de canal, canal prioritaire et protection par pile de la mémoire. 20-409



rabais \$50 **19995**
~~249.95~~

Balayeur fixe donnant accès direct à plus de 22 000 fréquences. Balayage de 8 canaux par seconde et verrouillage de canal. 20-408



RIEN À PAYER AVANT 90 JOURS
Sur achats de plus de \$250 faits avec une carte de crédit Radio Shack. Demandez les détails.

Radio Shack
L'endroit totalement branché

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches.

Expire le 31 déc. 94



Procès pour viol collectif : le psychiatre de la défense laisse entendre que la plaignante a tendance à fabuler

YVES BOISVERT
CHICOUTIMI

■ Au procès des deux jeunes Français accusés de viol collectif, un psychiatre qui n'a jamais rencontré la plaignante a déclaré hier qu'elle souffre d'un grave « désordre de la personnalité » et a laissé entendre qu'elle a tendance à fabuler.

Le docteur Guy Tremblay, 52 ans, de Québec, témoignait en défense hier, au sixième jour du procès des frères Olivier (26 ans) et Gaétan Calvosa (19 ans) accusés d'agression sexuelle aux dépens d'une Chicoutimienne de 17 ans, devant le juge Louis-Chaies Fournier, au Palais de justice de Chicoutimi.

Le médecin a déclaré qu'il n'est « pas facile de parler de fabulation », et qu'il faut, pour en parler sérieusement, examiner attentivement la personne, ce qui veut dire la rencontrer en entrevue. Le psychiatre Tremblay a puisé son information sur cette jeune femme uniquement en assistant au procès depuis une semaine.

Malgré ces précautions oratoires, le psychiatre a lancé l'idée de la fabulation à plusieurs reprises dans son témoignage. Il a entre autres cité deux cas récents où une femme avait déposé de fausses accusations d'agression sexuelle.

Ces femmes, a-t-il dit, souffraient du trouble de la personnalité « limite » ou « borderline », le même que la plaignante, d'après lui.

Dans un de ces cas, la fausse victime s'était brûlée avec des cigarettes aux organes génitaux et avait fait croire que le fiancé de sa sœur l'avait agressée et mutilée sexuellement. Elle voulait ainsi empê-

cher le mariage et garder sa sœur « pour elle ».

Le désordre de la personnalité « limite » se caractérise entre autres par les sautes d'humeur, l'instabilité dans les relations interpersonnelles, les gestes suicidaires ou auto-mutilatoires, des sentiments permanents de vide ou d'ennui, et une grande peur d'être abandonné. Il estime qu'elle possède toutes ces caractéristiques de façon intense et permanente.

La relation amoureuse de la plaignante, ponctuée de ruptures, a longuement été exposée depuis une semaine. On a également appris que ses parents sont divorcés depuis quatre ans.

Le docteur Tremblay a vu chez la plaignante une propension à la mise en scène (fausses fugues, tentatives de suicide répétées) pour attirer l'attention et éviter l'abandon. Elle s'est aussi ouvert légèrement les poignets lors de tentatives de suicide.

Le psychiatre Tremblay, qui a traité plusieurs victimes dans sa carrière, a dit que « globalement », le comportement de la plaignante après l'agression sexuelle cadre tout à fait avec la thèse du viol.

Il est normal, par exemple, que son témoignage comprenne des imprécisions. Le fait de se mettre en « boule », dans la position « foetale », après un viol, est également caractéristique.

Mais voilà, toutes les victimes que le psychiatre Tremblay a rencontrées faisaient systématiquement trois choses que, d'après lui, la plaignante n'a pas fait.

Les victimes qu'il a rencontrées ont un sentiment de saleté et se lavent compulsivement pendant plusieurs jours après l'agression. Le témoignage de la plaignante n'a pas révélé cela.

Les victimes souffrent également d'insomnie totale dans les jours qui suivent, dit-il. La plaignante a parlé de ses difficultés à s'endormir, mais elle a tout de même dormi.

Finalement, les victimes qu'il a rencontrées avaient très peur après l'événement, en particulier peur de rencontrer des inconnus. Or, le docteur Tremblay se dit « agacé » du fait que le 17 août (jour de l'événement), dans la soirée, après une querelle avec le « chum » de sa mère, la plaignante soit sortie avec sa valise, une douillette et du papier journal, pour se retrouver seule dans un petit bois derrière la maison, faire un feu.

À Me Michel Roberge, qui l'interrogeait pour la défense, le psychiatre a dit qu'après avoir rencontré les accusés et avoir parlé avec eux de leurs fantasmes sexuels et de leur vie, il en est venu à la conclusion qu'ils ne possèdent aucune des caractéristiques identifiées chez certains agresseurs sexuels : ils ne méprisent pas les femmes, ne sont pas violents et ne sont pas marqués par l'image d'un père dominant à l'excès.

Le psychiatre a cependant reconnu qu'il est impossible, en vérité, d'établir « un seul et unique portrait de l'agresseur sexuel ».

Contre-interrogé par l'avocat du ministère public, Me Paul Roy, le psychiatre a admis que souvent « les participants à une agression sexuelle (de groupe) dans un party se retrouvent parmi des gens sans aucune caractéristique des agresseurs sexuels ».

Ces agressions sexuelles collectives sont souvent liées à l'alcool, a-t-il dit. Dans le cas qui nous occupe, les accusés ont re-

connu avoir bu chacun entre cinq et sept consommations au bar où ils ont rencontré la jeune plaignante.

Il est également bien établi dans la littérature spécialisée que l'effet d'entraînement, dans un groupe, peut pousser à des agressions sexuelles des gens autrement peu disposés à faire ce genre de geste seul, a ajouté l'expert de la défense.

Même si le docteur Tremblay a livré l'essentiel de son témoignage, le juge n'a pas encore statué sur sa recevabilité. La Couronne, en effet, prétend que ce témoignage est illégal et vise, au fond, à faire se prononcer un expert sur le cœur même du procès : la crédibilité de la plaignante — ce qui est du ressort du juge.

En avant-midi, la défense a fait entendre le cinquième jeune touriste, Loïc Dupuis, un étudiant en médecine de 19 ans contre qui toutes les accusations sont tombées. Il a confirmé le témoignage des quatre autres pour l'essentiel, c'est-à-dire qu'ils sont tout bonnement allés reconduire la jeune femme et que rien n'est arrivé. Il a passé l'automne avec ses camarades en attendant le procès.

Le père Gaston Gonnard, 64 ans, qui a organisé le voyage au Québec et qui accompagnait le groupe, a dit que les deux accusés jouissent d'une très bonne réputation dans leur communauté en banlieue de Lyon. Il a dit que l'heure d'arrivée du groupe au camping, le 17 août, était de 2 h 57.

Le procès se terminera aujourd'hui ou demain, et on s'attend à ce que le juge Fournier rende son verdict d'ici vendredi. Entre-temps, la Couronne répliquera au témoignage du docteur Tremblay avec celui d'un psychologue qui, lui aussi, a suivi le procès.

Nathalie Petrowski



Anna

L'indépendance vaut-elle la vie d'un enfant ? Du mien comme du vôtre ? La question paraît plus brutale qu'elle ne l'est en réalité. Car j'écris indépendance mais je pourrais aussi bien écrire fédéralisme renouvelé, énergie solaire, autoroute électronique ou biologie moléculaire. N'importe quelle idée pourrait faire l'affaire. L'important n'est pas l'idée en soi mais la question. Est-ce que oui ou non, ça vaut la vie d'un enfant ?

Je pose la question parce qu'elle m'a été posée pas plus tard que dimanche ; à moi et à au moins mille autres personnes qui tout au long de la fin de semaine se sont pressées au Cinéma Parallèle pour voir *Anna : 6-18*, un titre tiède pour un film parfaitement bouleversant.

Depuis que le film a pris l'affiche au Parallèle, le tout-Montréal s'y précipite comme à la sainte communion. Dimanche après-midi, c'était la panique. Le cinéma de poche du boulevard Saint-Laurent ressemblait au boulevard Décarie.

Pourquoi tant de trépidation ? Pour une histoire toute simple ; l'histoire d'Anna, la fille du cinéaste russe Nikita Mikhaïlov, filmée par son célèbre père depuis l'âge tendre de six ans jusqu'à l'aube de ses 18 ans, à la ville comme à la campagne, à la mort d'Andropov comme durant l'éphémère euphorie de la perestroïka.

Treize années dans la vie d'une petite soviétique presque ordinaire qui fait des efforts surhumains pour ne pas décevoir son père et répondre correctement à ses questions. Qu'est-ce que tu aimes ? Qu'est-ce que tu veux ? Qu'est-ce que tu détestes ? De quoi t'as peur ?

Voilà en gros le résumé du film. Une petite fille qui répond aux questions de son père jusqu'à ce que ce père découvre, entre les sourires timides de cette fille qu'il connaît mal, les ravages de son âme. Craignant subitement pour tous les autres enfants du monde, les enfants battus de la politique et ses causes perdues, le père se tourne vers la caméra et nous livre son unique réflexion : AUCUNE IDÉE NE VAUT LA VIE D'UN ENFANT.

Treize années de tournage décausé et clandestin pour en arriver là. AUCUNE IDÉE NE VAUT LA VIE D'UN ENFANT.

Dans la salle de cinéma bondée, la déclaration est tombée comme une sentence. Aucune ? Vraiment ?

J'aurais voulu sortir avant les gens pour leur poser la question à mon tour. Mais j'étais trop occupée à éponger mes larmes et à me demander est-ce ça vaut pour eux seulement ?

Je veux dire, est-ce que nous aussi dans le petit Québec juste pour nous autres comme le dit l'annonce, est-ce que nous aussi nous devrions nous poser la question de la vie d'un enfant : de sa vie, de son enfance, de sa liberté d'être insouciant et de déconner tranquillement.

Car plus Nikita presse sa fille de questions, plus Anna trahit son très subtil mais très efficace endoctrinement.

En la regardant pleurer Brejnev ou Andropov, en la voyant s'enflammer artificiellement pour sa patrie pourrie, je voyais mon propre fils d'ici cinq ou six ans joindre les mains à l'école devant une icône du camarade Parizeau. Je l'entendais réciter le catéchisme du parfait petit souverainiste qui passe toutes ses vacances au Québec, mange, achète, joue, prie et pète québécois.

J'avais beau me dire que le Québec n'est pas la Russie, que nous ne sommes pas et n'avons jamais été un peuple de barbares, que nous sommes trop petits et trop imbus de démocratie pour sombrer dans le totalitarisme, l'espace de quelques instants, j'ai eu peur pour l'enfance de mon fils.

Alors je pose la question. Je la pose à Parizeau, à Lizette, à Lisée, à Béland, à Bourgault, à Chevrette, à n'importe qui en fait. Je me fous bien que l'indépendance coûte cher ou qu'elle fasse mal à nos REER. Ce que je veux savoir, ce que je veux qu'on me promette, ce qui doit être la préoccupation première, la seule vraie condition, c'est la question des enfants. Auront-ils droit, oui ou non, à leur tranquillité d'esprit ? À une enfance sans dogmes, doctrines, mensonges et autres dénis.

Si la réponse est oui, amenez-moi les papiers que je les signe tout de suite.

Contre-interrogatoire de l'ex-patiente du docteur Claude Saint-Laurent

LUCIE CÔTÉ

■ Hier, à la reprise du procès du psychiatre Claude Saint-Laurent, la première de ses deux ex-patientes qui ont porté plainte contre lui pour agressions sexuelles a complété son témoignage.

La dame, qui a maintenant 36 ans, reproche à son psychiatre, aujourd'hui âgé de 65 ans, de nombreux incidents.

Ainsi, alors qu'elle était sa patiente, entre 1985 et 1990, il l'aurait embrassée et caressée plusieurs fois, l'aurait incitée à lui faire une fellation de 30 à 40 fois et aurait eu des relations sexuelles complètes avec elle trois fois.

Deux fois, le thérapeute a emmené la jeune femme à sa résidence de Val Morin, dans le nord, dont une fois pour y passer la nuit. Cette fois-là, il a loué un film porno que tous deux ont regardé ensemble.

La femme a déjà expliqué qu'elle avait l'impression que refuser ces jeux sexuels mettrait fin à sa thérapie.

Un jour, elle menace de le dénoncer à la Corporation des médecins (aujourd'hui le Collège des médecins) parce qu'il refuse de renouveler au téléphone son ordonnance d'anxiolytiques.

« Il m'a dit que j'étais complice, que j'étais aussi responsable que lui, que j'avais voulu ces relations autant que lui », a indiqué hier la plaignante, à

qui le psychiatre a juré qu'il n'y avait pas d'autres femmes avec qui il avait ce genre de relations, qu'elle était la seule parce qu'elle était exceptionnelle.

« Il m'a dit 'si je vous ai fait du mal de n'importe quelle manière, je m'en excuse', a-t-elle ajouté.

Alors, la thérapie touche à sa fin. La patiente s'aperçoit que « tout ce qui s'est passé est absolument anormal » et doit déménager sous peu pour poursuivre ses études.

Elle verra encore son thérapeute à quelques reprises. Lors de la dernière rencontre, la patiente est « très ambivalente ».

« Il demeurait mon thérapeute malgré tout. J'étais triste parce que c'était la fin et que je n'avais pas eu ce que j'attendais. Je suis allée à la fenêtre parce que je pleurais. Il s'est approché par derrière, m'a encore pris les seins, m'a embrassée dans le cou.

« Il me disait que c'était difficile, une déchirure pour lui, que j'étais toujours aussi belle. »

Son témoignage terminé, l'avocat de la défense, Me Christian Desrosiers, a longuement questionné la plaignante sur de menus détails de sa version des faits.

Il a déjà annoncé son intention de prendre toute la journée d'aujourd'hui pour poursuivre son contre-interrogatoire.

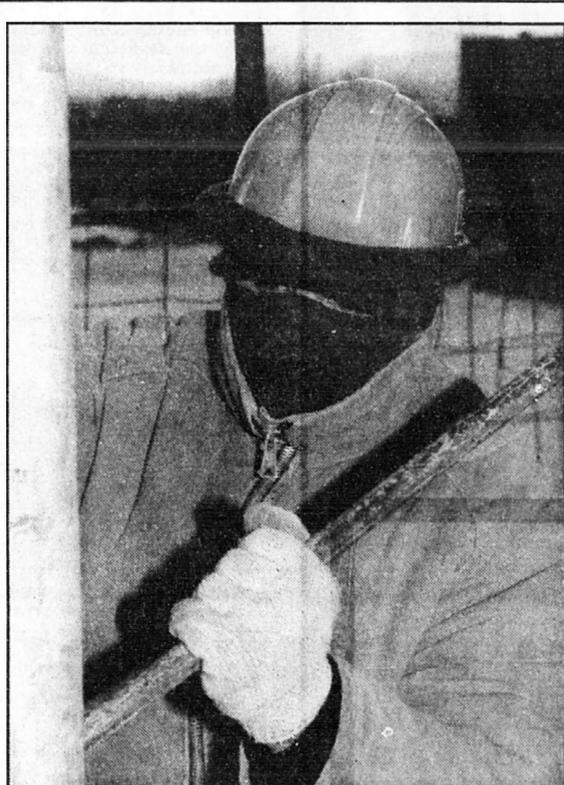


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Bâtir par -14°C

L'hiver, sur un chantier, il y a les chanceux et il y a les autres. Quand il fait -14°C, comme hier, les chanceux travaillent à l'abri. Les autres fixent de quoi se réchauffer les oreilles à leur casque puis, affrontent le froid et le vent qui court entre les échafaudages. Sur l'emplacement de la nouvelle École des hautes études commerciales, hier, le vent était d'autant plus mordant qu'il n'y a pas encore de murs. « On fait comme tous les jours, disait Christian Laffamme, un des ouvriers. Aujourd'hui, il fait plus frette, c'est tout. »

Notre exclusif manteau réversible pour dames. 2 manteaux en 1 avec une économie de 106\$. Maintenant à tous les magasins A. Gold & Sons et à notre entrepôt.

Économisez
106\$
Notre
ultra-chic
manteau d'hiver
réversible
Ord. 375\$
269\$



- Noir ou marine.
- Extérieur en Alpina fini peau de pêche.
- Transforme en manteau en fausse fourrure.
- Tailles 8 à 18.

Et...
comme toujours,
les retouches
sont sans frais!

Commandez SANS FRAIS à l'extérieur de Montréal 1-800-263-2050 • A Montréal 288-4653

Entrepôt 2050-2056, Bleury
960, Ste-Catherine Ouest
Galeries d'Anjou • La Place Vertu
Fairview Pointe-Claire



Centre Rockland • Carrefour Laval
Promenades Saint-Bruno
Mail Champlain Brossard
No. 11, rue York à Ottawa

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners Club/en Route, Interac, A. Gold & Sons

**MONT
BLANC**
L'ART DE L'ÉCRITURE



Agenda et stylo à encre
Meisterstück 149.

Gravure et frappe personnalisées
disponibles. Voyez la collection Montblanc
chez un détaillant autorisé.

CHÂTEAU D'IVOIRE
DEPUIS 1978

2020, de la Montagne, Montréal (Québec) 845-4651

La SQ remettra à la mi-mars son rapport d'enquête sur la STL

ÉRIC CLÉMENT

■ L'enquête de la Sûreté du Québec sur la présumée fraude de deux millions de dollars à la Société de transport de Laval devrait s'achever à la mi-mars alors que la SQ remettra son rapport au procureur de la Couronne.

« La Couronne va statuer sur les accusations à porter », a précisé, hier, le caporal Auray Forcier de la division des crimes économiques de la SQ, lors d'une audition de la Commission des normes du travail, qui entendait la requête de Mme Chantal Legris, l'ancienne adjointe administrative du directeur général de la STL, congédiée le 24 août dernier.

Mme Legris conteste son congédiement, intervenu à la suite de l'ouverture d'une enquête interne relative à des « allégations d'irrégularités ou de gestes pré-

tendement malhonnêtes qui auraient été commis au cours des dernières années par un certain nombre de personnes », tel que mentionné dans la lettre envoyée le 9 mai dernier par le directeur général de la STL, M. Francis Therrien.

La STL, expliquait M. Therrien, « n'a aucun reproche » à faire à Mme Legris « quant à la qualité de (son) travail, bien au contraire ». « Vous êtes une adjointe administrative très compétente et dévouée », écrivait M. Therrien. La STL avait au printemps décidé de mettre Chantal Legris en « congé forcé ».

Le problème, selon la STL, c'est que Mme Legris est la conjointe de M. Richard Courey, ex-directeur général de la STL, notamment au cours des années où auraient eu lieu des irrégularités. Elle fut sa secrétaire administrative de 1990 à 1992.

Comme la fonction de Mme

Legris comporte également la responsabilité de l'application de la Loi d'accès à l'information et qu'elle était appelée à être en contact avec des documents « qui peuvent devoir temporairement être traités de façon strictement confidentielle », indiquait M. Therrien dans sa lettre, la STL estime ne pas avoir voulu créer une situation de « conflit d'intérêts ».

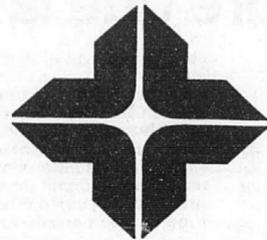
D'autant que M. Courey avait fait une demande d'accès à des documents internes de la société (résolutions du conseil d'administration, procès-verbaux, liste de fournisseurs, etc) le 19 avril. Et que c'était Mme Legris qui fut chargée de sortir, pour examen, tous les documents réclamés par... son conjoint.

Le directeur de la STL a déclaré hier, lors de son audition par la commissaire André St-Georges, qu'il avait été « frap-

pé » par les coïncidences avec « beaucoup de détails et des dates précises de 1990 à 1994 » dans la demande de M. Courey.

Il a alors confié le travail de réponses aux demandes d'accès à des documents à un conseiller juridique. « Cela a créé un problème de fonctionnement dans le bureau, a dit M. Therrien. De plus, la police travaillait dans le dossier et je savais que son conjoint était visé. J'en étais rendu à prendre des rendez-vous à l'extérieur du bureau. »

Mais M. Courey a averti la STL par lettre le 15 juin qu'il retirait sa demande d'accès à des documents. Il écrivait à M. Therrien qu'il était convaincu que « la vérité triomphera sur la rumeur et la mesquinerie », ajoutant « nous choisissons de ne pas nous engager dans de perfides débats haineux qui n'auraient pour effet que d'ajouter à la facture d'honoraires de profession-



nels sans scrupules qui ont apparemment (sic) choisi de régler leurs comptes personnels aux frais des contribuables lavallois. »

De « congé forcé », Mme Legris se trouva congédiée le 26 août dernier, les deux parties n'étant pas parvenues à trouver un terrain d'entente, l'ex-employée ne souhaitant qu'une

chose : retourner à son poste. Elle décida alors de recourir à la Commission des normes du travail. Mme Legris n'a pas pris la parole, hier, laissant son avocat poser les questions aux témoins de la partie adverse sur laquelle reposait le fardeau de la preuve.

L'audience d'hier a permis d'entendre le sergent-détective de la police de Laval, Serge Dufort, venu dire que la disparition mystérieuse d'une boîte de documents administratifs contenant des soumissions n'avait pas été résolue, malgré l'enquête menée auprès d'une vingtaine d'employés de la STL.

Cette affaire reprendra au mois de mars avec la communication de la preuve. A noter qu'elle a même dépassé les frontières canadiennes, le magazine de transport américain *Mass Transit* en ayant fait état dans son édition de septembre-octobre 94.

Le maire de Greenfield Park nie être apparenté au mouvement de Lyndon Larouche

GEORGES LAMON

■ Le maire de Greenfield Park trouve « totalement ridicules » les allégations du *Journal de Montréal*, selon lesquelles il serait apparenté au mouvement d'extrême-droite raciste et anti-

sémite américain de Lyndon LaRouche.

« J'ai été le premier surpris en apprenant ça par quelqu'un de la Société Radio-Canada, qui m'a appelé à 6 h 30 ce matin (hier), a insisté Marc Duclos dans une entrevue à *La Presse* hier. Il n'y

a absolument rien de vrai dans ces allégations, c'est le comble du ridicule. Je prends ça avec un grain de sel. » D'ailleurs, il a plutôt envie d'en rire que d'en parler avec sérieux.

Évidemment, la « nouvelle » s'est répandue comme une traînée de poudre sur les ondes des stations de radio et le réseau télévisé hier matin, à tel point qu'à l'hôtel de ville, la secrétaire du maire Duclos a virtuellement passé sa journée à répondre aux appels des journalistes qui réclamaient une réaction, et des citoyens qui désiraient des éclaircissements à ce sujet, sans compter un certain nombre de demandes et d'interrogations transmises par télécopieur.

Pourtant, Marc Duclos reconnaît que dans son Livre vert, publié au cours de la campagne électorale, il s'inspirait de l'économie physique, fondée sur la productivité et opposée à la spéculation. Ce concept pourrait

être applicable au palier municipal. Il s'agit d'une philosophie promue par Lyndon LaRouche, mais qui, selon Marc Duclos, existait bien avant LaRouche.

« J'ai abordé cette façon de voir dans le Livre vert, et comment nous pourrions en tirer avantage, a-t-il noté, mais pas dans un esprit de m'associer d'aucune façon à l'Institut Schiller ni à LaRouche. Les informations données au *Journal de Montréal* émanent de quelqu'un qui voulait se venger de moi. » Et il cite le nom de Daniel Normandin qui, selon lui, en aurait parlé au journaliste Serge Labrosse. C'est ce même Normandin que la police de Greenfield Park soupçonne d'avoir fait publier un dépliant diffamant en campagne électorale et d'avoir contrefait une signature sur un chèque pour payer les frais de publication de ce dépliant. Il a d'ailleurs été accusé à ce sujet en Cour du Québec. Et l'ex-maire

Stephen Olynyk ? A son avis, il ne serait absolument pas associé à cette histoire.

Quant à la « propagande » qui pourrait être éventuellement diffusée dans les écoles par des conférenciers comme LaRouche que le maire Duclos souhaiterait inviter, il s'y inscrit en faux, insistant sur le fait que « ça ne tient vraiment pas debout ».

Certes, il admet avoir assisté « par curiosité » à une conférence de LaRouche avec le docteur Alain Gauthier, à Washington, en février 1994.

Le maire Duclos s'inquiète cependant du tollé de protestations qui a suivi et qui ne fait que « démolir le contenu légitime » de son Livre vert. « J'ai un travail positif à faire ici, a-t-il précisé, et avec ces articles, je suis obligé de répondre à toutes sortes d'idioties de ce genre. »

Rappelons que l'équipe Duclos a été élue au complet en novembre à la mairie de Greenfield

Park, éliminant du même coup toute opposition.

Par ailleurs, le Congrès juif canadien (Région du Québec) s'inquiète, lui aussi, de la portée des révélations de l'article, dénonçant les liens de Duclos avec le mouvement de LaRouche.

« Il est inconcevable que dans une société démocratique comme la nôtre et axée sur la primauté des droits de la personne, quiconque s'associe à une organisation connue pour ses contacts avec les mouvements néonazis et ceux de l'extrême-droite américaine, précise Manuel Shacter, président de l'organisme. Nous appelons M. Duclos, ajoutait Max Bernard, du même organisme, à clarifier ses déclarations quant à ses liens avec ce mouvement. »

C'est ce que fera Marc Duclos, en compagnie du docteur Alain Gauthier, au cours d'une conférence de presse, à 11 heures ce matin à l'hôtel de ville.

AH!
LES CHANCEUX
ILS GAGNENT
LE NOUVEAU DISQUE COMPACT DE



beau dommage

DISPONIBLE CHEZ
TOUS LES BONS
DISCUIRES

Simplement parce qu'ils sont abonnés à *La Presse*, ces chanceux recevront le disque compact de *Beau Dommage* d'une valeur de 22 \$.

Voici les chanceux d'aujourd'hui :

Mme Giroux de Westmount	no 210188G00
M. Wells de Sainte-Marthe-sur-le-lac	no 210900W04
Mme Tanguay de Laval-des-Rapides	no 213890T00
M. Guilbault de Pointe-aux-Trembles	no 226210G01
Mme Larivée de Chomedey	no 238845L00
Mme Valois de Vaudreuil	no 244988V00
M. Payette de Saint-Jean-d'Iberville	no 260655P03
M. Dionne de Varennes	no 284228D00
M. Lemire de Sainte-Julie-de-Verchères	no 286827L01
M. Goupil de Rigaud	no 210738G13
M. Chamberland de Pierrefonds	no 214070C00
M. Bergeron de Saint-Léonard	no 221644B02
Mme Beaulieu de Longueuil	no 222079B15
M. Chartrand de Montréal	no 223257C01
M. Lalonde de Longueuil	no 224174L02

Jusqu'au 17 décembre, nous publierons quotidiennement les noms de 15 chanceux et chanceuses abonnés à *La Presse*. Un délai de trois semaines peut s'écouler avant la réception des prix.

La valeur totale des prix offerts est de 1 650 \$. Les règlements sont disponibles à *La Presse*.

Pour « participer »,
il suffit d'être abonné à

La Presse

285-6911

M2178796



Parsifal dame avec diamants véritables. Or 18 ct et acier.
Chronographe Automatique pour homme. Or 18 ct et acier.

RW
RAYMOND WEIL
GENEVE
EVEREST
Joaillerie • Bijouterie depuis 1950
FABRICANT DE LA PRESTIGIEUSE BAGUE
DE LA COUPE STANLEY 1993
ET DE LA CANNE À POMMEAU D'OR
8910, BOUL. LAJEUNESSE TEL. 388-5358
Agent Officiel CHERBAKA

PRÊTS, PAS PRÊTS, LE VOICI!

LE SOLDE GROSVENOR

CANADA

Toute notre collection de fourrures 1994-1995 est offerte aux plus bas prix de l'année. Toutes taxes incluses!

La vente se continue pour une autre semaine seulement.

DERNIÈRE JOURNÉE SAMEDI!



GROSVENOR
CANADA

Pour chaque vêtement vendu, Grosvenor Canada donnera 100 \$ à LA RECHERCHE SUR LE CANCER DU SEIN

MARDI À SAMEDI, 9 h À 17 h

390 - 400, boul. de Maisonneuve Ouest • 288-1255

Acceptons les principales cartes de crédit

Donnez généreusement



Mission Bon Accueil
1490 rue St-Antoine ouest
Montréal (Qc), H3C 1C3

RÉSULTATS
Tirage du 94-12-12

1	2	12	14	16
19	24	32	33	39
42	43	44	48	49
53	56	59	60	67

Prochain tirage: 94-12-13

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

EVEREST
CHERBAKA

Joaillerie • Bijouterie depuis 1950
FABRICANT DE LA BAGUE DE LA COUPE STANLEY 1993 ET DE LA CANNE À POMMEAU D'OR
Agent officiel
Distributeur des Montres
ROLEX RAYMOND
CARTIER WEIL
PIAGET TAG HEUER
CONCORD ZODIAC
BREITLING LONGINES
MOVADO IWC
GUCCI FENDI
BAUME SEIKO
& MERCIER CITIZEN
CRÉATIONS EXCLUSIVES EN OR 18, 21 ET 22 CARATS, ET EN PLATINE
8910, BOULEVARD LAJEUNESSE
Tél. 388-5358

AIDER LE MONDE MOT À MOT



L'autonomie grâce à l'alphabetisation dans le monde en développement
Pour plus de renseignements, composez le 1-800-661-2633

L'abus d'autorité domine la liste des plaintes émises contre la police

Les plaintes: arrestations et détentions illégales, perquisitions et fouilles non nécessaires et recours à la force excessif

PIERRE BELLEMARE

Les plaintes, reçues par le Commissaire à la déontologie policière, portent généralement sur des abus d'autorité.

On entend par abus d'autorité des arrestations et détentions illégales, des perquisitions et fouilles abusives, des recours à une force excessive, des menaces, de l'intimidation et du harcèlement, ce qui représente globalement 41 p. cent des plaintes.

Au second rang, on note les

fautes de comportement: refus de s'identifier, irrespect des droits des citoyens, des lois et des chartes, écarts de langage, actes et propos injurieux et manque de respect, ce qui totalise 24 p. cent des plaintes.

C'est ce qui ressort du quatrième rapport annuel du Commissaire à la déontologie policière, rendu public hier à l'Assemblée nationale par le ministre Serge Ménard.

Le commissaire a reçu, au cours de son quatrième exercice,

1092 plaintes du public concernant la conduite de 1558 policiers; 259 de ces plaintes impliquaient la conduite de 345 membres de la Sûreté du Québec, 366 concernaient 546 membres du Service de police de la CUM, 429 concernaient 630 membres d'autres corps policiers municipaux, 22 se rapportaient à la conduite de constables spéciaux et 16 impliquaient des policiers de corps de police non identifiés.

Au cours de ce quatrième

exercice, le commissaire a disposé des 1092 plaintes, après une première analyse, de la façon suivante: il a refusé, avec motifs, d'enquêter sur 303 plaintes, décidé de tenter de concilier les parties dans 133 cas et décidé d'enquêter sur 580 plaintes, soit 53 p. cent des plaintes totales, alors que 75 dossiers étaient à l'étude. Un dossier a été remis sur les tablettes par désistement du plaignant.

Par ailleurs, il ressort de l'analyse de ce rapport que le com-

missaire a, au cours de son dernier exercice, complété 765 enquêtes portant sur des plaintes de l'année en cours et d'années antérieures.

Après examen de 730 rapports d'enquête, entre le 1er avril 1993 et le 31 mars 1994, le commissaire a rejeté la plainte dans 211 dossiers, mis fin à l'enquête dans 270 cas, décidé de tenter la conciliation dans 86 cas et décidé de porter des citations à comparaître devant le Comité de déontologie policière pour audition des parties dans 163 dossiers impliquant 261 policiers, dont 101 de la SQ, 58 du SPCUM et 102 d'autres corps de police municipaux.

Depuis l'entrée en vigueur de

la Loi sur l'organisation policière, le 1er septembre 1990, c'est le Commissaire à la déontologie policière, Me Fernand Côté, nommé par le gouvernement, qui a pour fonction exclusive de recevoir et d'examiner les plaintes formulées par toute personne, relatives à la conduite des policiers et des constables spéciaux dans leur rapport avec le public alors qu'ils sont dans l'exercice de leurs fonctions.

Il est assisté de trois commissaires adjoints, soit Jean-Paul Poirier, criminologue, Me Marlene Jennings, et Me Louise Marcotte. Le Commissaire à la déontologie policière a remplacé la Commission de police du Québec.

Deux Hells britanniques bloqués aux frontières

MARCEL LAROCHE

Deux Hells Angels venus d'Angleterre pour assister à des festivités marquant la fondation de trois chapitres canadiens de ce gang de motards se sont vus refuser tout séjour au pays, les autorités gouvernementales ayant jugé que ces individus faisaient partie d'une organisation criminalisée.

Après de multiples procédures judiciaires, les deux touristes indésirables, John-Phillip Humphries et Victor-Adrian Jones, ont tout simplement été refoulés vers l'Angleterre, en vertu d'une ordonnance d'expulsion émise par le ministère de l'Immigration canadienne.

L'expulsion des deux motards britanniques, reconnus comme des membres en règle des Hells Angels, marque le pas pour les autorités gouvernementales qui en sont à leur première expérience dans l'application de l'article 19-c.2 de la Loi canadienne sur l'immigration.

Un incident semblable s'est produit le 27 septembre dernier alors que quatre Hells Angels arrivant d'Angleterre et de Suède ont été interceptés par les douaniers canadiens, à leur arrivée à l'aéroport de Mirabel.

Le groupe de motards venus au Canada pour assister à l'enterrement de Louis «Ti-Wi» Lapiere, un membre des Hells du chapitre de Sorel qui s'était suicidé quelques

jours plus tôt, avaient cependant décidé de ne pas contester la loi canadienne, préférant s'en retourner sagement dans leur pays.

D'ailleurs, le Canada est le second pays après l'Australie à se prévaloir des dispositions de la loi pour refouler des motards faisant partie des Hells Angels.

Humphries et Jones, affiliés aux chapitres de Kent et de Essex des Hells Angels de l'Angleterre, étaient arrivés le jeudi 1er décembre dernier à l'aéroport de Mirabel dans le but de rendre visite à leurs collègues canadiens.

Selon les explications fournies aux douaniers, les deux motards étrangers devaient prendre part à une grande fête marquant les anniversaires de fondation des chapitres des Hells de Lennoxville, près de Sherbrooke, en Estrie, d'Halifax, au Nouveau-Brunswick, et de Montréal.

Plus de 200 «bikers» portant les couleurs des Hells Angels étaient attendus à ce «party» privé tenu dans un ancien théâtre du centre-ville, à Sherbrooke.

Humphries et Jones, âgés respectivement de 36 et 38 ans, n'ont cependant pu assister comme prévu à cette grande soirée de «retrouvailles», les enquêteurs d'Immigration Canada ayant décidé de les écrouer en attendant la tenue de leur audition pour détention fixée au lundi 5 décembre 1994.

Au terme de cette procédure tenue dans

les locaux d'Immigration Canada, au centre Guy-Favreau, à Montréal, John-Phillip Humphries et Victor-Adrian Jones ont été libérés moyennant le dépôt d'une caution de 5000 \$ chacun.

Les deux motards devaient aussi se conformer à des conditions de liberté très strictes, dont celle de remettre leur passeport aux représentants d'Immigration Canada en attendant l'audition de leur cause reportée au vendredi 9 décembre.

Ayant déjà raté de cinq jours leur «party» tant attendu en Estrie, l'objectif principal de leur voyage au Canada, les deux Hells Angels étrangers ont dû faire face à des mesures d'expulsion pure et simple, telle que prévue dans la Loi sur l'immigration canadienne.

L'avocat des deux motards, un criminaliste montréalais, a même admis que ses clients étaient visés par les dispositions de la Loi sur l'immigration prévoyant que toute personne peut être refoulée aux frontières du Canada s'il y a motif raisonnable de croire qu'elle fait partie d'un gang criminel.

Se prévalant de cette nouvelle loi, Immigration Canada a ordonné l'expulsion des deux motards britanniques qui ont été conduits sous escorte policière à l'aéroport de Mirabel, en fin d'après-midi de vendredi dernier, puis retournés dans leur pays d'origine.



Tous nos DIAMANTS sont sélectionnés par nos GEMMOLOGISTS AGRÉÉS (A.G.S.)

Exclusif chez:

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES - DEPUIS 1954
2195 Crescent, MONTRÉAL, H3G 2G1 (514) 848-0595
À PALM BEACH, FL. 210 Worth Ave.



À Noël, offrez-leur le confort. Faites votre choix parmi notre grande variété de cadeaux de qualité proposés à prix abordable.

~~1395\$~~
1245\$

Notre meilleur fauteuil autosouleveur
Réduction supplémentaire de 10% pour les gens de 3e âge

APPAREILS À PRESSION
DOSSIERS ET SIÈGES ERGONOMIQUES
OREILLERS THÉRAPEUTIQUES

Offre en vigueur jusqu'au 21 décembre.
• Réglable 2 positions
• Option chaleur et massage

5135, 10e Avenue, MtL • 525-3757
5050, boul. St-Laurent, MtL • 276-3691
Laval • Longueuil
667-5310 • 442-2233

Medicus



LE NOEUD PASSE-PARTOUT

Toujours élégantes.
Toujours appréciées.
Impressionnante collection de cravates de designer.
Signées par les grands maîtres: Giorgio Armani, Le Collezione, Hugo Boss, Ermenegildo Zegna, Valentino et autres. Un cadeau toujours apprécié.
À partir de 90 \$.

HARRY ROSEN
HEURES DE NOËL EN VIGUEUR
CENTRE ROCKLAND • 735-6227
FAIRVIEW POINTE CLAIRE • 695-8921

Centre Musical ITALMELODIE INC.

Attention amateurs d'orgue
Ne manquez pas notre présentation spéciale du nouvel orgue «ATELIER» par **Roland**



Le mercredi
14 décembre à 19 h 30
INFO: 273-3224

Instruments de musique • Fournitures • École de musique
• Livres et partitions de musique • Location • Réparation
Rayon Orgue et piano, 274, rue Jean-Talon Est

Depuis 1969

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

C'EST NOËL
ENVOYEZ DON
UNE PREUVE D'AMOUR AUX ENFANTS HANDICAPÉS



TIMBRES DE PAQUES
1 800 263-1969

INCROYABLE!



NAD • NAD 701
Récepteur avec technologie «Power Envelope»

NAD • NAD 513
Lecteur laser multidisque

à seulement
999\$

* Les illustrations peuvent varier.

audio centre

Montréal: 5260, rue Sherbrooke Ouest (514) 482-4420
Brossard: 8080, boul. Taschereau Ouest (514) 466-1999
Laval: 1970, boul. Le Corbusier (514) 687-3627

psb SPEAKERS • psb 300 haut-parleurs (support optionnel)

audio chaque

SUPER BES PRIX

OUVERT LE DIMANCHE 12 H À 17 H

À NOËL, OFFREZ LUI DES PANTOUFLES



2999
Prix courant 40\$

Deux modèles de pantoufles: OPERA et MULE. Cuir doublé de peau de porc, semelles de suède avec emplacements de caoutchouc anti-dérapants.
Noir: 7 à 13D, pas de 1/2 et 7 à 12, 3E, pas de 1/2
Marine et bourgogne: 7 à 13D, pas de 1/2

Bovet

Galerias d'Anjou.....353-6310
4475 boul. Métropolitain Est. 374-4555 Centre Rockland.....735-5441 Carrefour Laval.....687-1670
Fairview Pointe-Claire.....694-9050 Carrefour Angrignon.....366-0762 Centre Eaton (niveau métro).....849-9281 Promenades St-Bruno.....653-5100

Croix-Rouge: plus de questions indiscrettes

Presse-Canadienne
TORONTO

■ Un nouveau questionnaire élaboré par la Croix-Rouge canadienne obligera les personnes venues donner de leur sang à dévoiler davantage de leur vie sexuelle.

« Il y a une tolérance zéro du risque, alors nous n'avons pas le choix. Il faut le faire », a expliqué M. Carlo Izaguirre, un porte-parole de la Croix-Rouge, hier.

Le nouveau questionnaire comporte 17 questions sur le sida, contre six dans le questionnaire actuellement utilisé, a ajouté M. Izaguirre, directeur national adjoint de la qualité et des normes à la Croix-Rouge.

Les femmes auront à répondre à des questions sur le VIH. On leur demandera si au cours des 12 derniers mois, elles ont eu une relation sexuelle avec un homme qui a eu ne serait-ce qu'une relation sexuelle avec un autre homme depuis 1977.

Tous les donneurs de sang auront à répondre aux questions verbalement plutôt que par écrit. À l'heure actuelle, il n'y a qu'une question posée verbalement aux donneurs : comprenez-vous les questions ?

Des études ont démontré que les donneurs répondent avec plus d'honnêteté s'ils le font à voix haute.

La Croix-Rouge compte rendre le processus moins embarrassant en installant de petites enceintes privées dans ses centres. Une musique de fond empêchera qu'on entende les réponses.



Tableau de famille: sous le chandelier à sept branches du consulat d'Israël, Mme Iréna Krepec et sa petite-fille Jadwiga Ludwicka, pharmacienne à Chertsey, contemplent sa médaille des Justes parmi les nations, que vient de lui décerner l'Institut commémoratif des héros et des martyrs de l'holocauste, Yad Vashem, sous le regard de son fils, le docteur Tadeusz Krepec, de l'université Concordia.

PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

Honorée par Israël, une Polonaise lance un appel à la tolérance

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Madame Iréna Krepec est née au début du siècle, en Pologne, et elle est bilingue: elle parle le polonais et le français. Elle recevait hier, au Consulat d'Israël à Montréal, la Médaille des Justes parmi les nations. Une distinction qui lui a été décernée à elle-même et à son mari, Jerzy Krepec, aujourd'hui décédé, parce qu'ils ont, au péril de leur vie, sauvé des juifs des mains des bourreaux nazis pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Cérémonie émouvante, qu'Iréna Krepec, 88 ans, marquée par l'âge et la maladie, marquera de sa personnalité et de son discours bilingue. Mme Krepec remerciera d'abord brièvement en français, dans une langue très pure, puis longuement, en polonais, l'Institut commémoratif des héros et des martyrs de l'holocauste, *Yad Vashem*, qui lui a décerné sa médaille. Son nom et celui de son mari seront gravés sur le Mur des Justes à Yad Vashem.

Cette remise de décoration a été pour Mme Iréna Krepec l'occasion de lancer un appel à la tolérance et à l'entraide entre les individus et entre les nations. Sur un ton passionné, et dans des termes que son fils, le docteur Tadeusz Krepec, a ensuite résumés en anglais, elle a demandé la coopération des nations, et lancé un appel à l'aide pour la Pologne, ses enfants, sa culture.

Si le cas de la famille Krepec a été soulevé par une autre Polonaise, Anna Poray, une ancienne bibliothécaire de l'UQAM, de l'Université de Montréal, et ancienne directrice de la bibliothèque polonaise et de l'Institut des arts et des

sciences de Montréal, c'est au petit-fils de Mme Krepec qu'il faut demander l'histoire de la famille. Ingénieur formé à l'U.de M., André Krepec a commencé à écrire l'histoire de sa famille.

Si sa grand-mère Iréna Krepec parle bien le français, c'est parce que sa famille avait une bonne française, au début du siècle. Son père, l'arrière-grand-père d'André, était directeur de l'Opéra de Varsovie. Henryk Adamns, musicien connu, a signé des opéras, dont *Le Pharaon*, et lui et ses frères étaient de grands propriétaires terriens. C'est ce qui les a amenés à se retirer sur des fermes — sous de faux noms — où ils vivaient d'agriculture et employaient des gens pourchassés par les envahisseurs allemands de l'époque, donc les nazis.

De ces travailleurs agricoles d'occasion, qui sauvaient leur vie grâce aux Krepec, plusieurs ont répondu aux lettres de Mme Anna Poray. Ils sont disséminés aux quatre coins du monde, de la Colombie à l'Australie. Mais les longues années de domination du régime communiste en Pologne, qui ont coupé les familles du reste du monde, et le temps — cinquante années de vie différente — ont fait que l'histoire est difficile à reconstituer.

Beaucoup de choses ont changé. André Krepec, l'ingénieur du Québec qui prépare la chronique de la famille, parle polonais, français et anglais. Sa cousine, Jadwiga Ludwicka, pharmacienne à Chertsey, préfère l'anglais et parle toujours polonais dans son petit coin de Pologne des Laurentides. Et hier, Mme Malgorzata Dziedvysycka, consul général de Pologne, assistait à la remise de la Médaille des Justes parmi les nations à Mme Krepec.

Comme la BMW... nous avons un système de gestion du moteur Bosch.

Comme la Porsche... nous avons un système de freinage ABS 4 canaux.

Comme Mercedes... nous utilisons un procédé de pose pour panneaux latéraux monopièce.

Mais, surprise!... elles n'offrent même pas de modèle avec un hayon. Tout de même!



Voici la toute nouvelle Accent 3 portes.

À partir de **8995\$***

Accent

Est-ce possible de retrouver une technologie aussi avancée dans une voiture importée pour moins de 10 000 \$? Impossible! À moins qu'il ne s'agisse de la nouvelle Accent 3 ou 4 portes de Hyundai, évidemment.

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS/100 000 KM* ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES*

Incluant : Livraison d'essence • Changement de roue en cas de crevaison • Déverrouillage • Remorquage

L'Accent ne s'en laisse pas imposer non plus côté sécurité avec des zones déformantes avant et arrière, des poutrelles latérales de renfort

répondant aux normes de sécurité de 1997 et, livrables, deux coussins gonflables et des freins antiblocage ABS. Sans compter l'une des meilleures garanties de l'industrie et une assistance routière 24 heures. De plus, l'Accent dispose d'un fougoux moteur Alpha à entretien minimal de 92 chevaux, et surtout, d'un magnifique hayon des plus pratiques! Quoi demander de plus?

HYUNDAI
On évolue à votre avantage

*P.D.S.F. de l'Accent L 1995, 3 portes, 5 vitesses à partir de 8995 \$. Immatriculation, transport, préparation et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. † Détails chez votre concessionnaire.

Une voiture difficile à battre.

QUEST
Autos Eurolux Inc.
2500, boul. Hébert
Valleyfield 377-1985
Automobiles
Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702
Ile Perrot Hyundai
500 Don Quichotte
Ile Perrot 425-2960
Formule Hyundai
9565 rue Clement
Ville Lasalle 364-1124

Hyundai de Sigi
1124 rue Bleury
Montréal 879-1531
SUD
Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 875-1959
Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080
Les Automobiles
Cloginor Inc.
35^e, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817

Hyundai Casavant
2300, boul. Casavant, ouest
St-Hyacinthe 774-6344
Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 378-4666
Hyundai de Châteauguay
77, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 699-8555
Hyundai Varennes
1855 Route 132
Varennes 652-4979

NORD
Desmeules Hyundai
1237, boul.
des Laurentides
Ville de Laval 668-6393
Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul.
des Laurentides
St-Antoine 432-4252
Hyundai Mont-Laurier
1756, boul. Paquette
Mont-Laurier 623-5018

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey, Laval
682-6000
Hyundai Blainville
1053, Curé Labelle
Blainville 434-5484
Houle et Frères Hyundai
401, boul. des Seigneurs
Terrebonne 471-4647
Hyundai Ste-Agathe
1751 rue Principale
Ste-Agathe 326-8211

Hamel Hyundai
885, boul. Aurthur-Sauvé
St-Eustache 974-0440
EST
Pointe-aux-Trembles
Hyundai Enr.
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233
Hyundai de Lanaudière
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

Colteux Hyundai
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201
Excellence Hyundai
1250 Marie-Victorin
Tracy 743-1244
Hyundai Repentigny
845 rue Notre Dame
Repentigny 582-3182
Lombardi Hyundai
7200, boul. Langelier
St. Leonard 255-2222

Centre fédéral d'emploi à la recherche de scabs

SUZANNE COLPRON

■ En grève depuis le 6 juin, la minoterie Ogilvie, productrice de la farine «Five Roses», utilise les services d'un Centre fédéral d'emploi pour embaucher des «scabs».

«Opérateur de chariot élévateur. 10 \$/heure. Temporaire 40 heures. Surtemps. Minoterie Ogilvie. Trois à cinq ans d'expérience. Attention: conflit de travail sévit à cette compagnie», peut-on lire sur l'annonce affichée sur les babillards du Centre d'emploi, à Montréal.

Cette situation a été dénoncée, hier, par le député bloquiste de Manicouagan, Bernard Saint-Laurent, à la Chambre des communes, à Ottawa.

«Alors que le ministre prétend avoir à coeur les intérêts des travailleurs d'Ogilvie, confirme-t-il que la minoterie Ogilvie a pu procéder à l'embauche de scabs grâce aux services d'un Centre d'emploi du Canada, sous sa responsabilité?», a-t-il demandé en s'adressant au ministre du Développement et des ressources humaines.

Une cinquantaine de grévistes d'Ogilvie étaient présents pour appuyer le député de Manicouagan. Depuis le déclenchement de la grève, ils pressent le gouvernement fédéral d'adopter une loi anti-briseurs de grève.

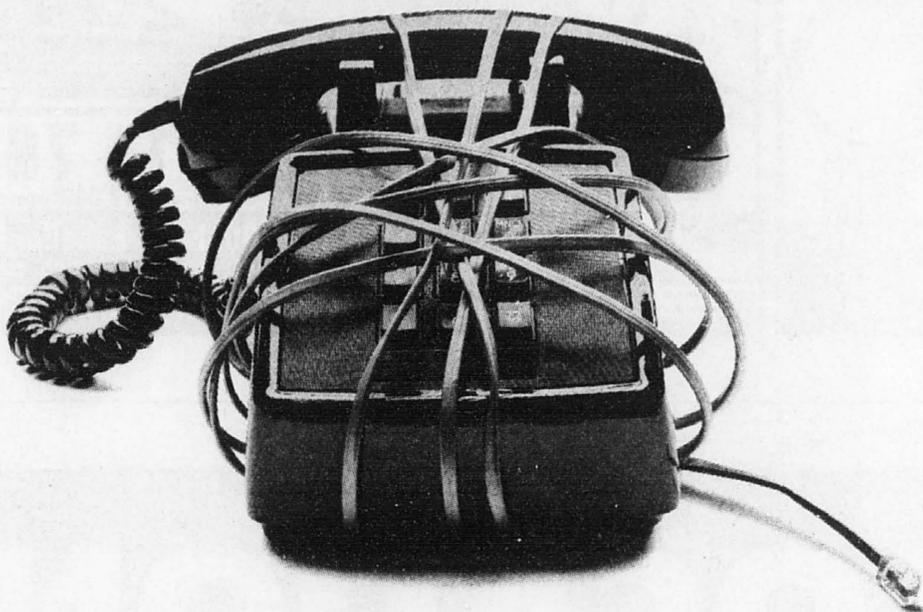
Des dispositions anti-scabs existent dans le Code québécois du travail. Le problème, c'est que la minoterie Ogilvie est de juridiction fédérale. Ses relations de travail relèvent donc du Code canadien du travail qui, lui, ne contient pas de telles mesures.

Le député Saint-Laurent a fait savoir qu'il allait présenter un projet de loi anti-briseurs de grève dans les prochaines semaines. «Le ministre ne convient-il pas que son inaction dans ce dossier, de même que le rôle joué par le Centre d'emploi du Canada dans le recrutement des briseurs de grève contribuent à faire pourrir un conflit de travail qui a déjà trop duré?», a-t-il ajouté.

M. Saint-Laurent accompagnait, la semaine dernière, un groupe composé d'une trentaine de travailleurs en grève et du vice-président de la CSN, Marc Laviolette, à Decatur, en Illinois, où est situé le siège social de l'employeur, la compagnie Archer Daniels Midland (ADM).

Sur place, la mission syndicale a fait du piquetage avec les 760 travailleurs en lock-out de la compagnie A.E. Staley, de Decatur, une entreprise dans laquelle ADM détient des intérêts. La délégation a aussi manifesté avec les milliers de grévistes des compagnies Bridgestone-Firestone et Carterpillar de Decatur et de Peoria, une autre municipalité de l'Illinois.

Les 116 travailleurs d'Ogilvie ont déclenché la grève pour protéger leurs droits syndicaux et leurs emplois. La CSN a récemment invité la population à boycotter la farine «Five Roses» pour appuyer les travailleurs en grève.



DÉSOLÉ, MAUVAIS NUMÉRO.

Le CRTC veut permettre à Bell Canada de faire sonner son tiroir caisse en augmentant les tarifs du téléphone local de 24 \$ cette année et de 72 \$ au cours des trois prochaines années.

Désolé, le CRTC, vous avez fait le mauvais numéro. C'est le mauvais, parce que 2 Canadiens sur 3 devront payer plus pour leur facture de téléphone. C'est le mauvais, parce que, malgré les réductions de tarifs pour les interurbains, 75 % des personnes âgées et 80 % des Canadiens à faible revenu devront payer plus. C'est le mauvais, parce que de nombreux Canadiens qui n'ont pas les moyens de payer 72 \$ supplémentaires ne pourront plus se payer le téléphone du tout.

Mais il n'est pas trop tard pour retourner l'appel du CRTC. Vous pouvez nous aider à envoyer un message à Ottawa pour qu'il essaye un autre numéro.

La Coalition pour un Service Téléphonique Abordable est le plus grand regroupement de citoyens jamais créé au Canada. Nous en faisons partie.

Il comprend des associations de personnes âgées, de femmes, de personnes à faible revenu, d'étudiants, d'anciens combattants, des centaines de milliers de gens ordinaires qui seront touchés par la décision du CRTC et qui se sont réunis pour se battre afin que les tarifs téléphoniques soient équitables.

Après avoir fait des profits record qui lui ont permis de bâtir la plus grosse corporation au Canada, après avoir gardé son monopole sur le service téléphonique local, Bell Canada a encore besoin de vous demander de l'argent! Et il est très difficile pour nous de comprendre pourquoi.

Le temps est venu de faire entendre notre voix! Joignez la vôtre à notre appel pour renverser la décision du CRTC en écrivant au Premier Ministre. Dites NON à une augmentation de tarifs! Faites-le au plus vite!

Faites-le avant le 1er janvier, avant que les augmentations n'entrent en vigueur.



NON.

JE NE DEVIENS PAS AVOIR À PAYER 72 \$ SUPPLÉMENTAIRES POUR LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE LOCAL!
DITES À OTTAWA DE REJETER LA HAUSSE DE TARIFS!

Le Très Hon. Jean Chrétien L'Édifice Langevin Block,
80 rue Wellington OTTAWA (Ontario) K1A 0A2

INCROYABLE

40% à 50% DE RABAIS

sur plus de 600 modèles de montres en magasin telles que :

SEIKO
LASSALE
CITIZEN
PULSAR
etc.



BIJOUTERIE le roy

7139, ST-HUBERT
MONTRÉAL
Heures d'ouverture:
Lun au vend. de 9 h 30 à 21 h
Sam et dim. de 9 h 30 à 17 h
277-3127

LA «PLACE»
POUR UNE **HONDA**

EN SPÉCIAL
CETTE SEMAINE

ACCORD
V-6 1995
EN STOCK!

HONDA CIVIC CX 95
10 995\$*
*T.T.P. EN SUS.

HONDA CIVIC BERLINE S.E. 95



14 795\$*
*T.T.P. EN SUS.
JUSQU'À 2 000\$ D'OPTIONS SANS FRAIS

DE **HONDA blainville**

700, boul. Labelle, Blainville
(aut. des Laurentides, sortie 25)
435-1122 / 875-1920

Fermeture d'urgence d'un réacteur CANDU à Pickering

Presse Canadienne
TORONTO

■ Une partie de la plus ancienne centrale nucléaire du Canada demeurera fermée jusqu'à ce que Ontario Hydro découvre la raison ayant provoqué la première fermeture d'urgence d'un réacteur commercial CANDU jamais enregistrée.

Hydro soutient que la fermeture automatique est survenue après qu'une valve défectueuse eut causé samedi le déversement de 130 tonnes d'eau lourde radioactive dans un bassin de confinement situé autour d'un des quatre réacteurs de la centrale nucléaire A de Pickering, à 32 kilomètres à l'est de Toronto.

C'est la première fois qu'un CANDU a recours au système de refroidissement d'urgence du cœur du réacteur pour éviter la surchauffe et la fusion, a déclaré Hugh Spence, un porte-parole d'Énergie atomique Canada.

« Nous sommes ravis que le système ait fonctionné comme il était censé le faire », a ajouté M. Spence. « Si tel n'avait pas été le cas, on aurait assisté à tout un événement. »

M. Spence a signalé qu'Énergie atomique Canada, l'agence qui réglemente l'industrie nucléaire, mènerait sa propre enquête.

Les unités 1 et 3 de Pickering étaient déjà arrêtées pour cause d'entretien et de réparation lorsque l'accident s'est produit dans le réacteur de l'unité 2 construite il y a 23 ans. L'unité 4 a été fermée par précaution, a indiqué le porte-parole d'Hydro Ted Gruetzner.

Les quatre réacteurs demeureront fermés pendant une période indéfinie de façon à permettre à Hydro de procéder à une enquête sur l'accident, a expliqué M. Gruetzner. La centrale possède aussi quatre autres réacteurs qui n'ont pas été touchés.

Hydro a classé le déversement comme un incident de premier niveau, soit la plus basse des trois priorités que la société utilise pour les incidents nucléaires.

Le personnel de la centrale a appelé la police en se servant du « téléphone rouge » après l'incident et les agents ont commencé à avertir les maires régionaux et les responsables des services de santé conformément à un plan préétabli, a raconté le sergent Jim Grimsley de la police régionale de Durham.

Mais la police veut savoir pourquoi Hydro a pris la décision d'établir des barrages routiers autour de la centrale, même si le service public insiste sur le fait qu'il ne s'agissait que d'un incident mineur, a ajouté M. Grimsley.

« Le premier niveau est quelque chose à laquelle nous ne prêtons pas vraiment attention. Pourtant, dans ce cas-ci, il a causé une certaine inquiétude », a-t-il dit.

Une maison à faire rêver les écolos

Presse Canadienne
CALGARY

■ Pour les protecteurs de l'environnement, il s'agit de la maison de rêve.

Celle-ci est fabriquée de 2000 pneus recyclés, de boue compactée, de paille et de béton. De l'extérieur, elle a l'air d'une fortification dont la devanture aurait été transformée en solarium mais, à l'intérieur, l'aménagement peut se prêter à tous les goûts, allant du plus simple au plus luxueux.

Des centaines de ces maisons ont été construites aux États-Unis, dont une pour le célèbre comédien Dennis Weaver. D'autres sont en construction en Colombie-Britannique.

Un entrepreneur de Calgary a également exprimé l'intention d'en construire dans cette ville. Michael Port a réclamé une subvention du gouvernement albertain, dans le cadre d'un programme d'aide à la construction résidentielle en vue d'amorcer son projet.

« Ces maisons sont confortables et peu coûteuses et, en plus, elles permettent de nous débarrasser des pneus qui nous causent des problèmes depuis des années », soutient M. Port.

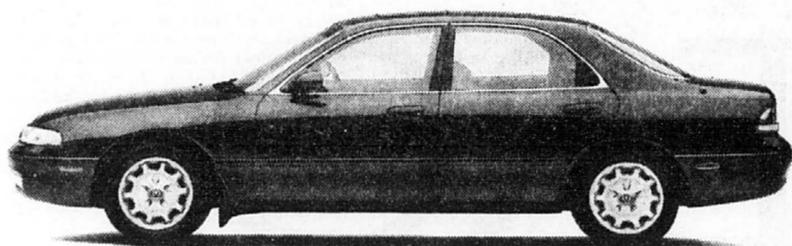
Le gouvernement albertain a lancé un programme en vertu duquel il verse jusqu'à 2,00 \$ par pneu qui est recyclé. Le responsable du programme, Ken Teare, a affirmé qu'il étudiera la demande de M. Port.

Pour construire une maison, l'entrepreneur a besoin d'environ 2000 pneus qui sont empilés les uns sur les autres et assujettis avec de la glaise, de la paille et du ciment pour créer la structure principale. Une maison moyenne fait de 90 à 135 mètres carrés de surface. La devanture est un grand solarium. Les pneus sont recouverts de murs de placoplâtre à l'intérieur et de terre à l'extérieur.

La terre et le caoutchouc captant la chaleur, il n'est pas nécessaire d'installer un système de chauffage, même sous le froid climat albertain.

LA LOCATION SIMPLIFIÉE MAZDA

Les nouvelles Mazda 95 à des taux de location qu'on a pas vus depuis longtemps



626 CRONOS DX 1995

louez à partir de seulement

249 \$
par mois/48 months

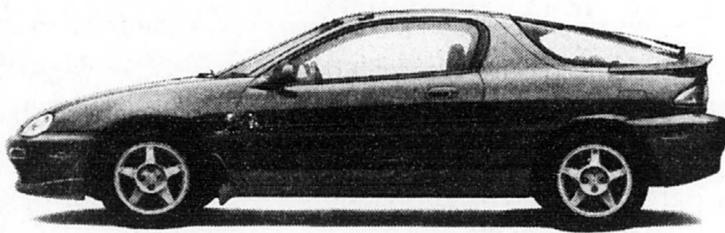
- Deux coussins gonflables
- Garantie Leadership Mazda
- Moteur à DACT de 2 litres 16 soupapes et 4 cylindres
- AM/FM stéréo à lecteur de cassettes à inversion auto, commandes logiques et 4 haut-parleurs

MX-3 PRECIDIA RS 1995

louez à partir de seulement

239 \$
par mois/48 mois

- Moteur à DACT de 1,6 litre 16 soupapes et 4 cylindres
- Freins et direction assistés
- Garantie Leadership Mazda
- AM/FM stéréo à lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs
- Suspension entièrement indépendante

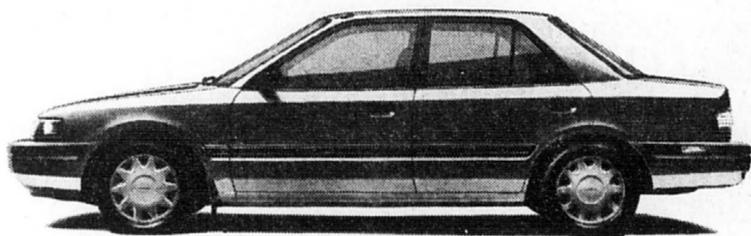


PROTÉGÉ 'S' 1995

louez à partir de seulement

199 \$
par mois/48 months

- Moteur à SACT de 1,8 litres 16 soupapes et 4 cylindres
- Garantie Leadership Mazda
- L'intérieur le plus spacieux de sa catégorie
- Sièges baquets inclinables et essuie-glace à balayage intermittent
- Dossiers arrière rabattables 60/40



LES TOUT DERNIERS RABAIS DE LIQUIDATION DE 1994*

Des rabais incroyables jusqu'à **3000 \$** SUR LE P.D.S.M.

626 Cronos — 3000 \$ SUR LE P.D.S.M. • **MPV — 2000 \$** SUR LE P.D.S.M.

Protegé, MX-3 Precidia — 1500 \$ SUR LE P.D.S.M.

Camionnettes Série B — 1000 \$ SUR LE P.D.S.M.

Voyez le concessionnaire pour un essai routier et tous les détails !

LOCATION Personnalisee MAZDA MC

*Les rabais de liquidation sur le P.D.S.M. s'appliquent sur les modèles 1994 chez les concessionnaires participants seulement, de la façon suivante : 3000 \$ de rabais pour la 626 Cronos, 2000 \$ de rabais pour le MPV, 1500 \$ de rabais pour modèles MX-3 Precidia et Protegé, et 1000 \$ de rabais pour les camionnettes de série B. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à un autre.

*Location personnalisée Mazda : Les taux ne s'appliquent qu'aux modèles neufs 1995, pour une location de 48 mois des véhicules décrits ici. Des termes plus courts sont offerts. Les versements initiaux, les dépôts et les obligations totales sont comme suit :

	626 Cronos DX	MX-3 Precidia RS	Protegé S
Versement initial minimum	2 400 \$	1 600 \$	1 400 \$
Dépôt	250 \$	250 \$	200 \$
Obligation totale**	14 602 \$	13 322 \$	11 152 \$

**Transport et préparation en sus. Limite de 100 000 kilomètres. Frais de 0,005 (8 cents) pour chaque kilomètre additionnel. Sujet à l'approbation du crédit. Les rabais de liquidation et les taux de location ne peuvent être combinés. Les offres sont valides pour des achats au détail à partir du 6 décembre 1994 et pour une durée limitée, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Voir le concessionnaire pour les détails. Les véhicules peuvent différer de ceux illustrés ici.

mazda
Je me sens bien

Le « congé » des ATR-42 ne cause pas trop de problèmes au pays

LILIANNE LACROIX

Les appareils ATR-42 d'Inter-Canadien et de Canadien Régional devront rester collés au sol pour encore au moins dix à quinze jours, le temps que Transports Canada termine son enquête sur la fiabilité de ces appareils, particulièrement en condition de givre.

Mais depuis vendredi soir que les appareils sont immobilisés, il semble que les passagers n'en souffrent pas outre mesure puisque 70 p. cent des liaisons continuent d'être assurées par d'autres appareils de type F-28, Convair 580 et De Havilland Dash 8-300 ou par Air-Alliance. Au Québec, on peut même parler de la totalité des liaisons prévues qui seront respectées, même si certains départs ont dû subir un délai, surtout durant le week-end.

En fait, ce sont surtout les vols ontariens, notamment ceux sur Sudbury, London, Sarnia qui seront affectés, tandis que l'on propose un horaire réduit entre Toronto-Windsor-Sault-Sainte-Marie. Au Québec, Inter-Canadien dessert notamment Bagotville et le Saguenay, Baie-Comeau, Blanc-Sablon, Bonaventure, Gaspé, Havre-Saint-Pierre, les Îles-de-la-Madeleine, Mont-Joli, Montréal, Natashquan, Québec-Toronto, Rouyn-Noranda, Sept-Îles, Val d'Or et Wabush.

En octobre dernier, un appareil ATR-72 de la compagnie American Eagle s'écrasait en Indiana, entraînant dans la mort 68 passa-

gers et membres d'équipage. La Federal Aviation Administration (FAA), qui n'a pas terminé son enquête, soupçonne que la cause pourrait être le givrage de l'appareil, qui a dû tourner pendant plus de 32 minutes en raison de l'achalandage aérien et qui a finalement piqué du nez, totalement hors de contrôle.

« Suite aux études sur maquette en tunnel aérodynamique, les autorités américaines ont détecté que s'il se formait de la glace au-dessus de l'aile, le contrôle de l'avion était affecté en raison de l'écoulement d'air perturbé », explique M. Richard Aubin, gestionnaire au programme de vérification nationale des transports aériens à Transports Canada. C'est autour du point de congélation que le risque apparaîtrait.

Contrairement à la plupart des appareils américains, les 15 ATR-42 canadiens, qui peuvent transporter 44 passagers, sont équipés d'un système de dégivrage qui, on le croit, résoud ou à tout le moins atténue sensiblement ce genre de problèmes. « En 10 000 heures de vol en condition de givre depuis 1986, nous n'avons jamais éprouvé de problèmes », explique M. Marc Kirner, assistant directeur général d'Inter-Canadien. « Cet ajout d'un système de dégivrage avait d'ailleurs été réclamé par Transports Canada lors de l'examen initial de l'appareil pour certification au Canada.

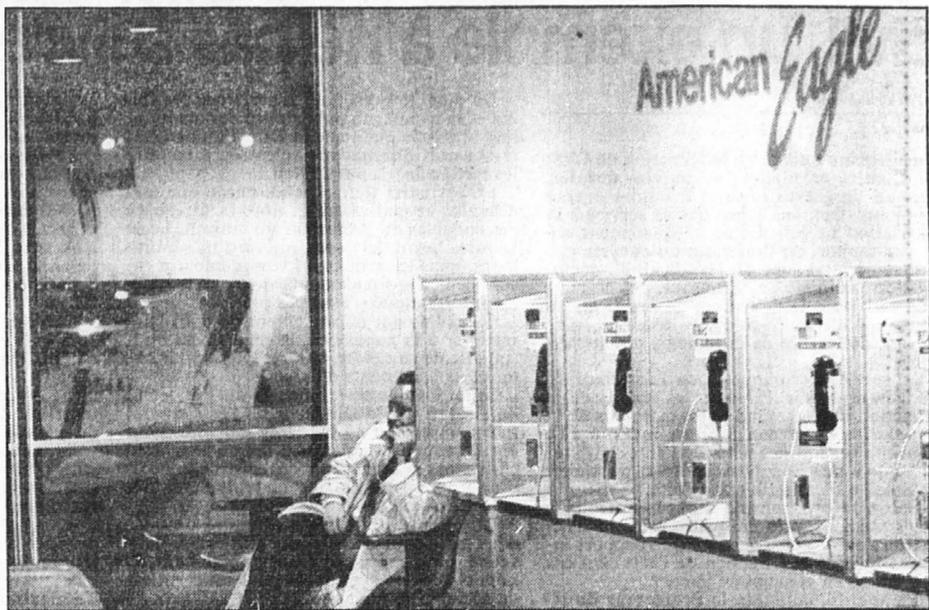
Malgré cela, Inter-Canadien et Canadien Régional décidaient d'aller au-delà des exigences de

Transports Canada qui réclamait que les appareils ATR-42 demeurent au sol en condition de givre ou quand il y a des risques de givre: « On a une immense confiance en notre produit mais on ne voulait prendre aucun risque quand la sécurité de nos passagers est concernée, poursuit M. Kirner. Il nous apparaissait tout aussi important que le passager lui-même soit assuré de voyager dans les conditions les plus sécuritaires possibles. Evidemment, il y aura un coût à tout cela, mais nous verrons quand cela sera fini. »

Aux États-Unis, on n'a pas mis tous les appareils de ce type au chômage, mais on en a détourné la plus grande partie vers des parcs plus chauds, au sud du pays, une alternative qui n'était pas possible ici.

En France, où l'appareil est fabriqué en collaboration avec une firme italienne, on crie au scandale. Selon les fabricants du consortium franco-italien « Avions de transport Régional » (ATR), les autorités américaines ont tout bonnement paniqué en interdisant le vol par temps de givre et l'ATR-72 et 42 demeurent parmi les plus sécuritaires au monde. D'autres hypothèses, disent-ils, devraient être examinées pour expliquer l'accident. La France, ainsi que la Finlande, décidaient d'ailleurs de maintenir sans restriction les autorisations de voler des ATR.

L'enquête autonome de Transports Canada qui se déroule parallèlement à celle de la FAA de-



Un passager tente de louer une voiture à l'aéroport de Chicago après l'annulation de son vol.

vait être terminée dans deux semaines au plus tard. C'est à ce moment qu'on décidera de l'avenir des appareils ATR-42 canadiens. Malgré cette décision temporaire de cloquer les appareils au sol, les ATR-42 conservent toujours leur certificat de navigabilité en sol canadien.

Écrasements d'avions: des déficiences ignorées

Presse Canadienne
OTTAWA

ne se reproduisent plus et que des vies soient ainsi sauvées.

Le ministre des Transports Doug Young a confirmé qu'il existait des difficultés au niveau des inspections et du respect des recommandations. « Lorsqu'un groupe comme le Bureau de la sécurité des transports soutient que le travail n'a pas été fait convenablement, je suis d'accord avec eux », a-t-il dit.

Il a ajouté que le ministère a déjà commencé à appliquer certaines des mesures de sécurité que recommande le rapport.

Le rapport laisse entendre que certaines compagnies aériennes truquent leurs dossiers d'entretien pour obtenir une bonne note.

Il cite le cas d'une compagnie d'aviation du Manitoba qui, après avoir subi une inspection en règle en juin 1993 sans que rien d'anormal n'ait été signalé, a connu un écrasement cinq mois plus tard imputé à un mauvais entretien de l'appareil.

Il fait aussi allusion à des compagnies aériennes qui, après s'être fait avertir que l'entraînement de leurs pilotes n'était pas convenable, ont rempli des formulaires indiquant que l'entraînement avait été amélioré alors qu'en fait il n'en était rien.

Des déficiences en matière de sécurité comme le piètre entraînement des pilotes et la surcharge des appareils ont été relevées, mais ont tout simplement été ignorées dans 19 écrasements d'avions au cours des 10 dernières années, fait ressortir une étude sur la sécurité aérienne.

Dans le pire de ces écrasements, 24 personnes ont perdu la vie à Dryden, en Ontario, en 1989, indique le rapport.

L'étude critique Transports Canada pour ne pas avoir procédé à des vérifications adéquates et à des suivis lorsqu'il a été ordonné aux compagnies aériennes d'effectuer des réparations à la suite d'inspections de routine.

« Il faudrait que Transports Canada procède à des inspections plus profondes et qu'il effectue plus de suivis », a déclaré hier Jacques Babin, un porte-parole du Bureau de la sécurité des transports.

« Nous ne sommes pas en mesure d'affirmer que Transports Canada est responsable de ces décès. Mais lorsque nous formulons une recommandation, c'est dans le but que de semblables accidents



Un cadeau de Noël flotte dans une rue de Paisley après la grande inondation.

PHOTO REUTERS

L'ouest de l'Écosse écope des pires inondations depuis 30 ans: plus d'une centaine de sans-abri

AFP
LONDRES

Trois personnes, dont deux adolescents, étaient portées disparues hier, et plus de 100 personnes restaient sans abri dans la région de Glasgow (ouest de l'Écosse), à cause de la tempête et

des inondations qui ont frappé la région ce week-end, a indiqué la police.

Selon des responsables du conseil de la région de Strathclyde, cette partie du pays a été victime samedi et dimanche des pires inondations qu'elle ait enregistrées depuis 30 ans.

Autant de pluie est tombée en

un week-end à Glasgow qu'au cours de tout un mois de décembre moyen.

Au cours du week-end, 650 personnes avaient dû être évacuées de leurs maisons, notamment à Paisley (sud de Glasgow). La plupart ont trouvé refuge chez des parents ou amis, mais hier soir, au moins une centaine étaient hé-

bergées dans des centres d'accueil d'urgence.

Les eaux commencent à redescendre hier soir. Cependant, une quarantaine de routes importantes restaient coupées, comme une liaison ferroviaire régionale.

Seuls deux ponts de la rivière Clyde — qui traverse Glasgow — étaient ouverts au trafic.

Des milliers de cégépiens à la veille de subir des échecs à cause de la réforme de l'enseignement?

Presse Canadienne
QUÉBEC

La réforme de l'enseignement collégial serait sur le point de générer ses premières victimes, des milliers d'élèves de première année allant à l'échec dans les nouveaux cours de français, de philosophie et d'anglais. Dans certains collèges de Québec, on parle de taux d'échec de 50 p. cent.

Le président de l'Association québécoise des professeurs de français n'hésite pas à parler d'hécatombe, donnant l'exemple de certains groupes de français au collège de Limoilou où le taux d'échec atteindra 70 p. cent, selon lui.

Dans un groupe de 40 élèves, seulement 22 se sont présentés à l'examen de fin de session, et seulement 16 ou 17 ont une chance de réussir, a fait savoir M. Fournier.

Les professeurs se disent en mesure de porter un tel jugement parce que l'examen se déroule en trois temps: trois périodes de

deux heures au cours desquelles les élèves doivent produire une analyse littéraire, un texte de 750 mots, qui compte pour 30 p. cent des points. L'examen est présentement en cours dans plusieurs cégeps. Certains professeurs se disent inquiets, d'autres sonnent l'alarme.

Il n'a pas été possible d'obtenir la version de la direction des études du cégep de Limoilou, hier.

Au cégep de Lévis-Lauzon, la directrice des études, Nicole Lafleur, a reconnu qu'il y a un bel et bien inquiétude quant aux résultats qu'obtiendront les élèves au terme de leur première session, en français, en anglais et en philosophie.

« Il pourrait y avoir un taux d'échec plus élevé (cette année). Il y a une inquiétude dans tout le réseau. Nous surveillons la situation de très près mais il est prématuré de porter un jugement à ce moment », a dit Mme Lafleur.

Au cégep de Sainte-Foy, le chef du département de français, Christian Morin, estime que le taux d'échec pourrait passer de 10

p. cent à 15 p. cent. Au cégep de Lévis-Lauzon, le président du Syndicat des enseignants, Yves Landry, parle d'un taux d'échec de 50 p. cent (en français), comparativement à environ 25 p. cent lors des années antérieures.

En anglais, où les cours sont maintenant obligatoires, on affirme que les élèves arrivent du secondaire mal préparés, qu'il faut leur offrir des cours de rattrapage de niveau secondaire.

« C'est la folie furieuse. Les étudiants vont à leurs cours en touristes; ils ne sont pas intéressés et le taux d'absentéisme est très élevé », a confié le président du Syndicat des enseignants du cégep de Limoilou, Claude Chamberland.

En philosophie, le taux d'échec dépassera les 40 p. cent au cégep de Limoilou, prévoit M. Chamberland.

« La préparation des élèves est inadéquate au secondaire, estime Romain Gagné, chef du département de philosophie au cégep F.-X.-Garneau. Leur ignorance de l'histoire est presque totale, leur

maîtrise de la langue est déficiente et ils ne connaissent pas les grands repères culturels, comme le Moyen-Âge et la Renaissance. »

La Fédération nationale des enseignants des cégeps (affiliée à la CSN) demande au ministre de l'Éducation de ne plus imposer l'approche par compétence, cette nouvelle pédagogie importée des États-Unis et qui sied mal à l'enseignement des langues, de la philosophie et même de l'éducation physique, estiment les enseignants. Les professeurs demandent aussi plus de temps et d'argent pour réévaluer certains programmes d'études.

Plusieurs répètent que le gouvernement précédent avait procédé à l'envers en annonçant un « renouveau » de l'enseignement collégial, avant de réformer les niveaux d'enseignement primaire et secondaire.

Pour sa part, la Fédération des cégeps réclame elle aussi un calendrier plus souple pour implanter la réforme de l'enseignement collégial.

LES MEILLEURES CONDITIONS D'APRÈS-SKI



82\$*

Durant les fêtes, soyez au cœur de l'action pour le ski... et pour des soirées bien remplies. Profitez de l'offre du Loews Le Concorde pour dévaler les pentes réputées de la région et pour plonger dans l'action le soir venu. C'est l'occasion de vous offrir les meilleures conditions de ski et d'après-ski.

* Tarif par nuit comprenant la chambre pour deux en Classe Hospitalité, le petit-déjeuner buffet pour deux et la fondue au fromage au Bar Sur-le-Cap. Transport aux stations de ski disponible à partir de l'hôtel.

Plan familial: Aucuns frais d'hébergement pour les enfants de 17 ans et moins partageant la chambre d'un adulte. Les repas sont gratuits pour les enfants de 6 ans et moins. Réduction de 50 % sur les repas pour les 7 à 12 ans.

Réervations: 1 800 463-5256



LE CONCORDE
L'HÔTEL SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES DE QUÉBEC
1225, Place Montcalm, Québec G1R 4W6

ROLEX
OYSTER PERPETUAL
LADY DATEJUST
Seulement chez votre bijoutier officiel Rolex
EVEREST
CHERBAKA
Joailliers • Bijoutiers depuis 1870
FABRICANT DE LA PRESTIGIEUSE BAGUE
DE LA COUPE STANLEY 1991
ET DE LA CANNE À POMMEAU D'OR
8910, BOUL. LAJEUNESSE Tél. 388-5358
Agent Officiel

Donnez généreusement

S.V.P. AIDEZ-NOUS!

Mission Bon Accueil
1490 rue St-Antoine ouest,
Montréal, Québec, H3C 1C3 • Tél.: (514)
935-6395

Adresse de retour: C.P. 894, Succ. A,
Montréal (Qc) H3C 2V8 • Dépt. P413

Chez soi pour les Fêtes.

Le registre unique de la Direction de l'état civil, un exemple à ne pas suivre

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le registre unique de la Direction de l'état civil, entré en vigueur en janvier dernier, connaît de graves ratés et il faudra encore au moins deux ans avant que ce service à la population ne fonctionne adéquatement, selon un rapport du Protecteur du citoyen.

Erreurs grossières de planification, démotivation profonde des employés, délais interminables pour la délivrance de certificats de naissance, de mariage ou de décès, dossiers perdus, délivrance de documents officiels erronés...

Le service des enquêtes du Protecteur du citoyen étale sur 25 pages les pépins de la Direction de l'état civil et les malheurs de la population dans son rapport intitulé « La nouvelle gestion des actes de l'état civil : un exemple à ne pas suivre », dont le quotidien Le Soleil a obtenu un exemplaire.

Selon le programme d'implantation du gouvernement, près de quatre millions d'actes auraient dû être entrés sur le support informatique de la Direction de l'état civil dès son entrée en vigueur, en janvier.

En réalité, constate le Protecteur du citoyen, à peine 400 000 de ces actes avaient été informatisés à cette date.

De plus, le personnel n'avait pas été formé et la campagne publicitaire devant informer le public que seule la Direction de l'état civil serait dorénavant autorisée à émettre les certificats n'a pas eu lieu.

« C'est parti tout croche, parce que mal organisé et mal planifié, note la directrice des enquêtes du Protecteur du citoyen, Lucie Lavoie. Les délais sont aujourd'hui moins longs, mais les problèmes vont demeurer encore deux ans simplement parce que le système informatique n'était pas prêt. »

Ces délais ont effectivement de quoi faire regretter à la population le temps béni où il suffisait de se rendre au presbytère pour obtenir ces documents officiels.

Selon les données fournies au Protecteur du citoyen par le Directeur de l'état civil, il faut compter au moins trois semaines pour enregistrer une naissance ou un mariage ; trois mois et demi pour enregistrer le décès d'une personne mariée et trois semaines pour les célibataires.

Un client doit parfois attendre de un à deux mois pour obtenir un certificat de naissance, cinq mois pour un changement de nom et plus de deux mois pour un certificat de décès.

Le manque de formation, les recherches « à la mitaine » et la surcharge de travail

amènent un taux d'erreurs « inacceptables » dans les documents officiels remis au citoyens, souligne également le rapport.

Le Directeur de l'état civil, Guy Lavigne, a admis aux enquêteurs que ce taux se situe entre 1 et 3 pour cent, soit entre 4000 et 13 000 documents erronés émis entre janvier et juin.

A titre d'exemple, le Protecteur du citoyen a relevé 160 certificats de mariage qui « mariaient les mauvaises personnes entre elles... »

Comme les citoyens doivent payer 12 \$, 16 \$ et 35 \$ pour le service 24 heures pour obtenir leur certificat, ceux-ci s'impatientent devant les délais et s'en prennent verbalement aux préposés, quand ils arrivent à obtenir une ligne téléphonique, ce qui relève du miracle.

Par conséquent, la Direction de l'état civil a dû offrir à ses employés une séance de motivation de trois jours animée par un psychologue.

« Il s'agissait d'une séance de trois jours destinée aux préposés au téléphone afin de leur montrer des techniques de réactions face aux gens agressifs », a expliqué France Thériault, attachée de presse du ministre de la Justice et responsable de la Direction de l'état civil, Paul Bégin.

Vidéo-poker: nouvelle vague de perquisitions de la SQ en Outaouais

Presse Canadienne
HULL

■ Des propriétaires d'appareils de vidéo-poker ont exprimé leur mécontentement au délégué ministériel de l'Outaouais, Yves Blais, hier à Hull, à la suite d'une nouvelle vague de perquisitions de la Sûreté du Québec (SQ) chez les restaurateurs qui possèdent encore des machines illégales.

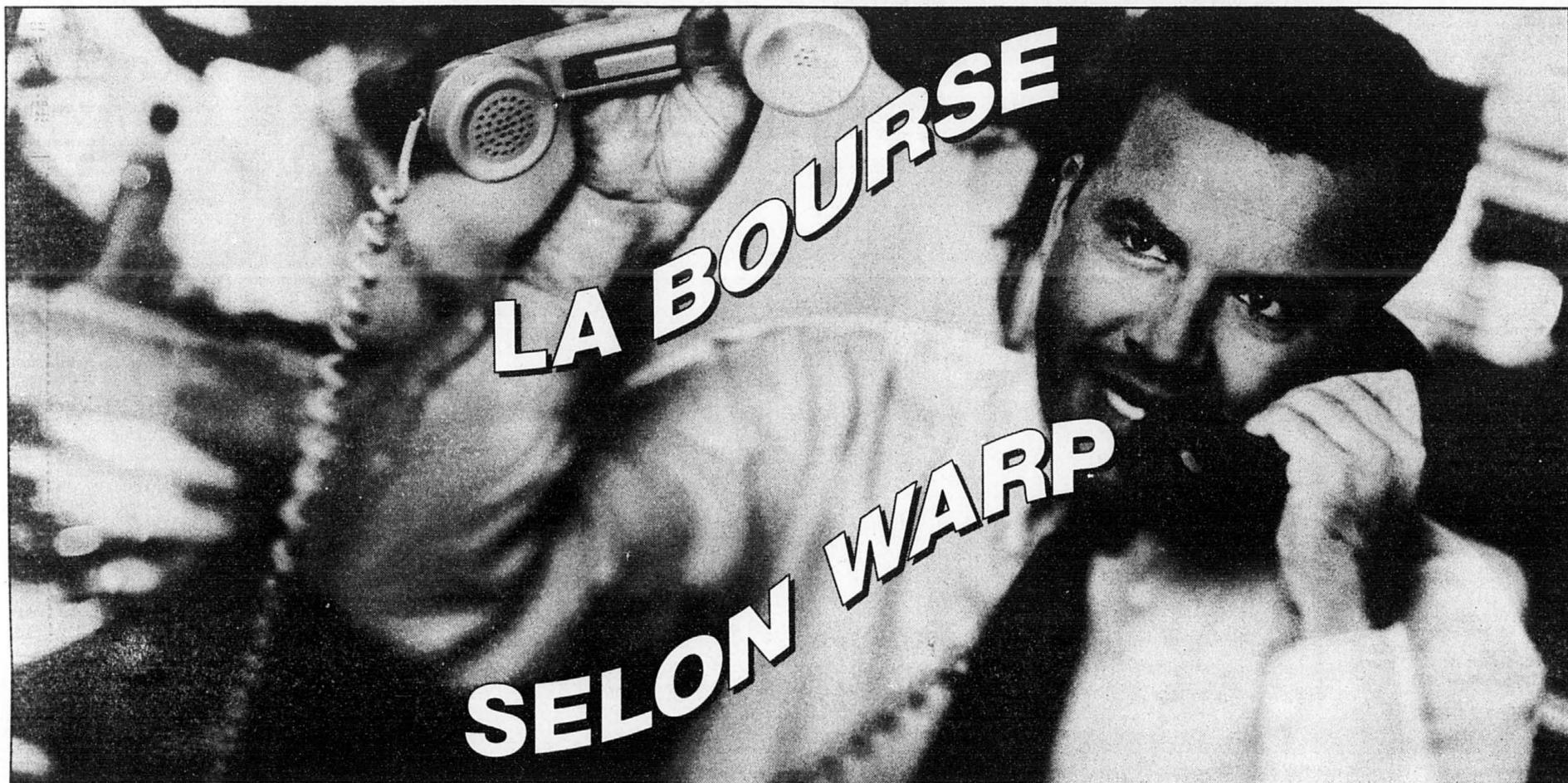
Un propriétaire de plusieurs établissements, Marcel Saint-Louis, a dit avoir reçu la visite des policiers de la SQ, hier matin. « Lors de notre dernière rencontre avec M. Blais, il s'était engagé à ce qu'il n'y ait plus de rafles par la police avant que toutes les parties ne se soient concertées. C'est une honte d'être

traités comme de vulgaires criminels. Je paie tous mes impôts et mes taxes.

« Comme militant péquiste, je croyais que la priorité de ce gouvernement était l'emploi mais je me rends compte que ce n'est pas cela qui compte », a dit M. Saint-Louis, qui songe à renvoyer sa carte de membre au Parti québécois.

Sur place pour y rencontrer le Regroupement Prospérité Outaouais, M. Blais a précisé qu'il ne s'est jamais engagé à arrêter les rafles.

« Mais je suis d'accord à ce que l'on assouplisse la loi 84 afin d'accorder un plus grand pourcentage des ventes aux propriétaires qui auront des machines de Loto-Québec, a-t-il déclaré. Je trouve aussi que 20 pour cent ne sont pas suffisants. »



Mais que fait donc un courtier en bourse devant son ordinateur personnel toute la journée?

Ce courtier, par exemple, a sorti des

données fraîches du téléimprimeur

et lu les cotes boursières en direct en même temps que son ordinateur envoyait une note à

un client par courrier électronique, tout en commandant par fax son repas du midi (une pizza, comme d'habitude).

Il sait qu'il ne court aucun risque avec son PC. (Même si l'une de ses applications devait disparaître, tout le reste serait sauvegardé.)

En plus, il a découvert et utilisé de nouvelles fonctions Windows et DOS.

Ce courtier a tout simplement investi dans une valeur sûre, OS/2 Warp. Le premier système d'exploitation à offrir aux utilisateurs de Windows* un véritable multitâche doté d'une protection en cas d'interruption de programme, avec accès à

Internet, sans oublier un

BonusPak d'applications intégrées.

De plus, son prix est incroyablement bas : seulement 129 \$.

OU COMMENT INVESTIR DANS UNE VALEUR SÛRE.

À vous de calculer vos risques!

OS/2 Warp est disponible dès aujourd'hui (pour les courtiers en bourse ou quiconque aime la puissance). Pour prendre le virage Warp, arrêtez-vous chez votre détaillant de logiciels (pour obtenir le nom du détaillant le plus près de chez vous, composez le 1 800 OS2-WARP [1 800 672-9277]) ou contactez-nous par courrier électronique à l'adresse Internet OS2WARP@vnet.ibm.com.

Le nouveau système d'exploitation 32 bits, multitâche, multimédia, doté d'une protection en cas d'interruption de programme, facile à utiliser avec Windows, avec accès à Internet, simple à installer et «cool» sur toute la ligne.

OS/2 WARP

IBM

La région d'Ottawa rêve d'Expo 2005

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le projet d'Expo 2005 Canada de tenir l'exposition universelle dans la région de la Capitale nationale n'accuse pas trois ans de retard sur la proposition de la ville de Nagoya, au Japon, qui elle aussi veut être l'hôte de cette exposition en l'an 2005.

Des représentants de la Capitale nationale sont revenus emballés de Paris, où ils ont rencontré des membres du Bureau international des expositions (BIE) la semaine dernière.

«Nous avons toujours pensé que le Japon avait une longueur d'avance. Mais ce n'est pas le cas. Leur gouvernement n'a pas encore endossé le projet», a indiqué Greg Gyton, vice-président de la Société Expo 2005, à Ottawa.

Selon le porte-parole d'Expo 2005 Canada, il ne s'agissait là que d'un mythe.

«On entendait toujours dire que le Canada était trop petit, trop pauvre pour faire concurrence au Japon. Maintenant, je dis que nous sommes égaux, et au même point de départ», a-t-il ajouté.

La semaine dernière, les membres de la délégation d'Expo 2005 Canada ont rencontré une trentaine des 48 délégués qui assistaient à l'assemblée biennale du BIE.

«Nous avons tenu des réunions bilatérales, tout en étant prudents. Il ne fallait pas présenter le projet comme étant un fait accompli... C'était plutôt l'occasion de rencontrer ces ambassadeurs et de leur parler de notre projet.»

Les membres de la délégation régionale, dirigée par le coprésident Laurier LaPierre, ont donc eu l'occasion de vanter l'emplacement privilégié pour l'exposition, en l'occurrence les Plaines LeBreton, à Ottawa, et ont fait état du caractère bilingue et multiculturel de la grande région de la Capitale nationale.

La tenue d'une exposition universelle dans la région entraînerait la création de plus de 30 000 emplois, directs et indirects.

Certes, les industries de la construction et du tourisme en bénéficieraient, mais les industries du film, des logiciels et de la technologie de l'environnement recevront leur part du gâteau, croit le vice-président de la corporation.

Au Canada, la ville de Calgary est la seule autre qui ait manifesté un intérêt.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise du ministre du Patrimoine, Michel Dupuy, devrait arrêter son choix sur l'un ou l'autre des deux endroits au mois de février.

Jusqu'à tout récemment, le conseil d'administration de la Société Expo 2005 voyait Nagoya comme son principal rival sur le plan international.

La décision du Bureau international des expositions est attendue en novembre 1997.

D'ici 1996, d'autres villes ou régions pourraient se lancer dans la course.

Le rapport sur Bristow sera amputé

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Des chapitres d'un rapport portant sur les activités de Grant Bristow, présumé informateur du SCRS, seront retirés du document par le gouvernement avant sa publication, et ce, même si le SCRS souhaite au contraire que le rapport soit rendu public en entier.

Une des raisons de cette opération pourrait être expliquée par le fait que le rapport en question contient bien plus de détails sur les activités du SCRS (Service canadien du renseignement de sécurité) que ce qui est habituellement divulgué publiquement.

Le Solliciteur général, Herb Gray, a déclaré hier avoir demandé aux avocats du ministère de la Justice de revoir «certains aspects» du rapport.

M. Gray a dit avoir reçu vendredi une copie du rapport, qu'il a qualifié de «très complet», du comité de surveillance du SCRS.

Il a dit hier qu'il souhaitait obtenir un avis juridique pour déterminer si oui ou non certains chapitres du document d'une centaine de pages pouvaient violer la loi fédérale sur la protection de la vie privée et celle du SCRS.

Cependant, des sources indiquent que le gouvernement aurait déjà décidé d'amputer le rapport de certains chapitres.

«Il y aura des coupes en vertu de la loi sur la vie privée», a confirmé un porte-parole gouvernemental à la Presse Canadienne.

Grant Bristow est présumé avoir été un informateur du SCRS en ayant contribué à créer et financer le groupe raciste Heritage Front.

On croit également qu'il a tenté d'infiltrer le Parti réformiste, qu'il a organisé une campagne encourageant la violence envers ceux qui s'opposent au Heritage Front et qu'il a fourni à des organismes racistes américains les noms de Juifs canadiens en vue.

Aucune de ces allégations n'a été contestée.

Le mari d'Annick nie l'avoir séquestrée au Liban

«Elle était aussi libre qu'elle peut l'être à Montréal», assure M. Claudiné El Hawa, joint à Jouinié



Annick Joannette (en compagnie de son fils), était tout à fait libre au Liban selon son mari.

PIERRE FOGLIA

■ «Annick était aussi libre de ses mouvements, ici au Liban, qu'elle peut l'être à Montréal», a affirmé hier à La Presse, Claudiné El Hawa, le mari d'Annick Joannette, cette jeune Québécoise qui prétendait avoir été enlevée puis séquestrée au Liban avec son fils de deux ans.

Rejoint tard hier soir chez ses parents à Jouinié, à une vingtaine de kilomètres de Beyrouth, Claudiné El Hawa s'est dit trop fatigué pour nous raconter toute l'histoire: «Cela prendrait des heures et des heures, je vous supplie de ne pas insister. Je serai au Canada dans une dizaine de jours et je vous raconterai tout à ce moment-là.»

Plus tôt dans la journée, Lydia Al Hawa, la sœur de Claudiné, nous a confirmé que son frère, bouleversé par les événements souffrait présentement d'une légère dépression. «Il a passé la journée à Beyrouth pour des formalités de passeport. Avant de s'enfuir, Annick lui a déchiré ses deux passeports, le libanais et le canadien...»

Lydia qui habite au rez-de-chaussée de l'appartement où séjournait Annick Joannette durant son séjour libanais, confirme qu'Annick a bien disparu un beau matin avec son fils, sans avertir personne: «Nous étions fous d'inquiétude, on a averti la

police, et finalement au bout de trois jours, mon frère a été contacté par un officier de l'ambassade canadienne. Il a pu rencontrer brièvement Annick avant son retour. Il se sont vus une demi-heure, sous surveillance. Il s'est senti comme un criminel...»

«Mon dieu, qu'avez-vous donc raconté dans les journaux et à la télévision au Canada? Tout cela a profondément blessé notre famille, a poursuivi Lydia El Hawa. Nous avons accueilli Annick et son fils dans la grande tradition de l'hospitalité libanaise. Nous avons veillé à ce qu'ils ne manquent de rien...»

— Annick était-elle libre de sortir comme elle voulait?

— Absolument. Elle allait seule téléphoner à sa mère au bureau de poste. Elle allait faire des marches à onze heures le soir, sous la pluie. On lui disait de faire attention, que les rues n'étaient pas toujours sûres...

— L'empêchiez-vous de rentrer au Canada? Voulait-elle rentrer?

— Oui, elle voulait rentrer. C'est sa mère qui la poussait à rentrer. Sa mère qui paniquait, qui croyait je ne sais quelle bêtises. Mon frère lui disait d'attendre au moins après les fêtes. Ils avaient tout vendu à Montréal avant de partir. Et cela faisait juste trois semaines qu'ils étaient arrivés. Le billet Beyrouth-Montréal est très cher...

Parlant de billet, Annick Joan-

nette devra justement rembourser au gouvernement fédéral les 3500 \$ qui lui ont été avancés par l'ambassade canadienne pour payer son retour. On nous précisait hier au Ministère des affaires extérieures que ce remboursement était exigé de tous les Canadiens en difficulté à l'étranger, et rapatriés aux frais de la princesse.

En attendant, cette histoire continue de faire des vagues dans l'importante communauté libanaise de la métropole où l'on s'indigne, bien sûr, des mensonges de la jeune maman, mais plus encore de l'empressement qu'ont mis certains médias à les croire. On s'étonne de la confusion sur les genres et les religions, on s'effare de l'ignorance et des préjugés...

«On n'arrête pas de nous casser les oreilles avec ce livre et ce film *Jamais sans ma fille*, nous disait hier un chauffeur de taxi d'origine libanaise, ami de Claudiné El Hawa. Beaucoup de gens confondent Iran et Liban, et ne savent pas que la moitié du Liban est catholique. Je suis Libanais, mais je ne suis pas un intégriste musulman. Je suis catholique comme Claudiné El Hawa et sa famille.»

Rappelons en terminant que Annick Joannette continue de soutenir qu'elle a été battue pendant son séjour au Liban. Hier au téléphone son mari s'est contenté de dire que toute la lumière serait faite, lors de son retour à Montréal dans une dizaine de jours.

Voyez votre concessionnaire s'il vous manque encore des détails.

Ce ne sont pas tous les plans de location qui comprennent ces frais.

Plusieurs offres de location ne vous parlent même pas de ces frais.

Autrement dit: le montant financé à l'échéance du contrat de location.

Ceci n'est pas un symbole ordinaire, c'est la marque de notre engagement à toujours faire mieux.

Paiements basés sur la Saturn SL 1995 avec radio am/fm stéréo, deux sacs gonflables, banquette arrière divisée rabattable, essuie-glace à balayage intermittent. Incluant: transport (400 \$), préparation, frais d'acquisition (350 \$). Excluant: immatriculation, assurance, taxes. Premier paiement: 199 \$, versement initial: 1 949 \$, dépôt de garantie remboursable: 300 \$ et taxes exigibles à la signature du contrat. Kilométrage limité à 24 000 km par année; 5¢ du kilomètre excédentaire. Coût net de la location: 10 796 \$. Option d'achat: 6 569 \$. Autres options et versements initiaux disponibles. *PDSF. Les concessionnaires sont libres de fixer un autre prix.

11 995 \$*



SL: 199 \$/mois, location de 36 mois.



Pour faire tout autrement.

Et profitez-en pour découvrir une personne qui aime faire les choses tout autrement.

La seule chose dans une Saturn qui gonfle à vue d'œil.

Nous n'avons rien à cacher.

Elle est encore plus belle en personne.

On n'a pas besoin de rouler sur l'or pour rouler en tout confort.

BOURASSA SATURN SAAB ISUZU
Laval
385-9191
SATURN SAAB ISUZU
DE BLAINVILLE
Blainville
437-6317

LAPRAIRIE SATURN ISUZU
La Prairie
639-8994
DÉCARIE SATURN SAAB ISUZU
Montréal
483-5555

GRAVEL SATURN SAAB ISUZU
Montréal
861-2000
HOCHÉLAGA SATURN ISUZU
Montréal
251-1552

MONDIAL SATURN SAAB ISUZU
Montréal
385-7222
WEST-ISLAND SATURN SAAB ISUZU
Roxboro
684-5161

GRENIER SATURN SAAB ISUZU
Terrebonne
964-1374
SATURN ISUZU SOREL-TRACY
Tracy
746-1227

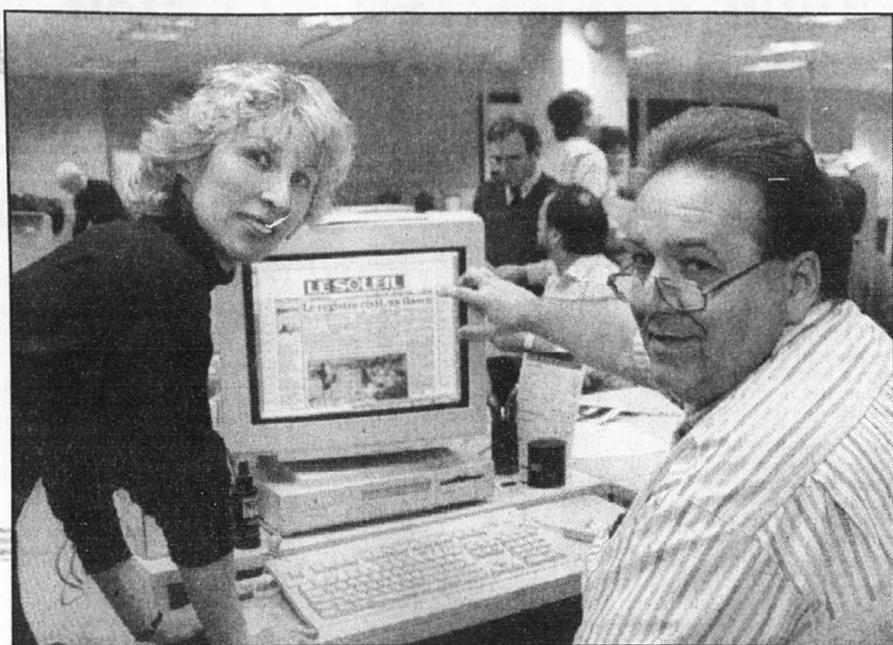


PHOTO PC
Michel Truchon pointe un écran, montrant la nouvelle mise en page du journal, en compagnie d'Isabelle Jinchereau.

Le quotidien *Le Soleil* déménage

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le quotidien québécois *Le Soleil* a quitté le vieil édifice de la rue Saint-Vallier pour aller s'installer sur le chemin Saint-Louis, dans la Haute-Ville. On a également profité de la circonstance pour apporter des changements technologiques au journal.

Le grand déménagement s'est terminé ce week-end. Il s'est déroulé en deux étapes : près de 250 personnes, 1200 pièces de mobilier, 3000 boîtes ont changé de lieux. Il a fallu 40 camions pour faire la navette entre l'ancien et le nouveau local et réaliser le déménagement.

« C'est le plus gros et le plus beau projet de toute ma carrière, a commenté Yvon Boulet, qui a coordonné le projet.

Garon prévoit des mesures pour favoriser les études à plein temps

ANDRÉ BELLEMARE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Un groupe de travail de 15 personnes se mettra bientôt à l'oeuvre afin d'examiner le régime d'aide aux étudiants et de proposer des mesures pour l'améliorer de manière à favoriser les études à plein temps, a annoncé hier en conférence de presse le ministre de l'Éducation, Jean Garon.

Le comité sera présidé par M. Guy MacDonald qui, pendant huit ans, a été délégué du Protecteur du citoyen chargé de recevoir et d'analyser les plaintes relatives au régime d'aide financière aux étudiants. Il sera assisté par MM. Ferdinand Ouellet, économiste et sous-ministre de l'Agriculture entre 1977 et 1986, et Me Gina Bienjonnati, de la Direction des services juridiques du ministère de l'Éducation.

Les membres du comité disposeront de quatre mois pour mener à bien leur mandat, le tout en vue de la convocation des États généraux de l'éducation l'année prochaine.

Cet engagement électoral du Parti québécois a été bien accueilli par le président de la Fédération des étudiants universitaires, François Rebello.

« Nous sommes entièrement d'accord avec la formation de ce groupe de travail qui doit aller au fond des choses et tâcher de régler les problèmes des étudiants, a-t-il expliqué.

« Il existe 720 faillites d'anciens étudiants diplômés, incapables de rembourser leurs dettes et emprunts au temps des études. Il faudrait alors que le ministère de l'Éducation accorde plus de bourses que de prêts.

« Il nous apparaît important

également que les étudiants puissent compter sur des revenus suffisants qui leur permettent de terminer leurs études sans se préoccuper de travailler à temps partiel pour joindre les deux bouts », a dit encore M. Rebello qui ajoute que, finalement, ce sont tous les contribuables qui vont en profiter car le gouvernement réalisera des économies.

Le gouvernement reçoit environ 150 000 demandes d'aide financière, bon an mal an, de la part des étudiants. Par contre, plusieurs centaines de plaintes lui parviennent chaque année et, pour 1994-95, ce nombre grimpera à 1000 environ.

Les principales plaintes des étudiants, a précisé M. MacDonald, concernent les retards à remettre les chèques aux requérants et les contributions financières attendues des parents mais qui ne sont pas versées à l'étudiant.

Québec améliorera les traversiers opérant à Tadoussac et à Lévis

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ La Société des traversiers du Québec (STQ) se penche sur la situation qui prévaut dans les traversées entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine, de même qu'entre Québec et Lévis.

Dans le premier cas, l'affluence de clients est très forte en été

au point que le gouvernement étudie divers scénarios pour améliorer la qualité du service et réduire le temps d'attente.

En revanche, entre Québec et Lévis, le nombre de piétons utilisant le ferry augmente mais le nombre de véhicules diminue. La Société des traversiers s'inquiète du fait que le pourcentage d'autofinancement, soit 25 p. cent, est très faible et le coût d'exploitation par passager

transporté est trop élevé.

Dans son dernier rapport annuel, qui vient d'être déposé à l'Assemblée nationale, la STQ note que de chaque côté de la rivière Saguenay, à Tadoussac et à Baie-Sainte-Catherine, « les files d'attente continuent de s'allonger durant l'été ». Le nombre de passagers transportés a doublé à cet endroit depuis la mise en place des deux navires actuels, le Armand-Imbeau et le Jos-Deschesnes.

« La Société étudie présentement divers scénarios pour augmenter la capacité de transport des véhicules pendant la saison estivale. L'allongement des navires actuels et la construction de quais supplémentaires constituent sans doute des solutions à privilégier », affirme le rapport.

La durée de la traversée du Saguenay est de dix minutes et elle est gratuite. Il n'y a pas de solution simple de rechange pour traverser la rivière à cet endroit, le pont le plus près étant à Chicoutimi, 125 km plus au nord.

Entre Québec et Lévis, on a noté une baisse constante du nombre de véhicules depuis 1991. Il n'y avait plus que 272 000 véhicules qui ont utilisé le bus l'an dernier, dont 48 000 bicyclettes.

Ce dernier service de traversiers ne s'autofinance qu'à 25 p. cent et requiert une subvention gouvernementale d'appoint de 5,7 millions.

La STQ a mis en place un nouvel indicateur de performance, qui est le coût par kilomètre de chaque passager transporté.

Dans le cas de traversées de courtes distances, la norme varie de 1,63 \$ à 2,50 \$ pour les autres services de la STQ, mais grimpe à 4,90 \$ pour le bateau Québec-Lévis. C'est le double de la norme canadienne habituelle, reconnaît la Société.

Le financement de l'ensemble des opérations de la STQ n'est que de 35 p. cent mais il faut savoir que trois services, à Tadoussac, à Montmagny et à l'Île-aux-Coudres, sont entièrement gratuits.

Notons qu'au cours de la dernière année, le ministère des Transports a transféré à la STQ la responsabilité de l'exploitation, de concert avec l'entreprise privée, du service entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon, de même que celle entre Cap-aux-Meules et l'île d'Entrée, aux Îles-de-la-Madeleine.

Les services de traversiers gérés par l'État ont eu des revenus de 9,8 millions l'an dernier, mais ont coûté 35 millions, engendrant des pertes de 25,2 millions l'an dernier. Les pertes ont augmenté de 3,3 millions par rapport à l'année précédente.

Le céréalier Anax toujours coincé

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Les tentatives pour dégager le navire bahamien *Anax* coincé depuis samedi après-midi sur un fond rocheux en marge de l'étroite voie navigable à la hauteur de Saint-Laurent, Île d'Orléans, se sont avérées infructueuses.

L'*Anax*, un céréalier de 150 000 tonnes qui faisait route vers Baie-Comeau en provenance de Thunder Bay en Ontario, a dévié de sa trajectoire en début d'après-midi samedi, après une panne de gouvernail.

Sous la force du courant, l'avant du navire a été entraîné vers un fond rocheux, où il est demeuré accroché. À la faveur de la marée montante, samedi soir, trois remorqueurs ont tenté de dégager le bateau, mais sans succès. Ils ont fait un nouvel essai, hier midi, mais encore une fois, ils n'ont pu arriver à déplacer le navire.

TAUX
SPECIALS
DE LOCATION!

« Un souci du détail
qui fait école. »

MAGAZINE CAR AND DRIVER, JANVIER 1994

Serait-ce pour cette raison ?

« Première pour la valeur de revente. »*



Pourquoi la Honda Accord est-elle championne de la valeur de revente ? C'est simple : parce que Honda a un souci du détail qui a toujours fait école. Un moteur en alliage d'aluminium aussi économique que performant. Une suspension et une direction conçues par ordinateur qui offrent un confort de roulement d'une qualité exceptionnelle. Une liste impressionnante de caractéristiques de série. Une ergonomie poussée que la conception des sièges, du tableau de bord et des commandes met bien en évidence. Si vous avez, vous aussi, le souci du détail, passez dès aujourd'hui chez un concessionnaire Honda.

HONDA
ACCORD

La ceinture de sécurité, on s'y attache.

*Données fondées sur les valeurs résiduelles inscrites dans le répertoire canadien Black Book d'octobre 1994 pour les modèles concurrents, selon la définition du segment des voitures intermédiaires qu'en donne l'Association des fabricants internationaux d'automobiles du Canada. †Renseignez-vous chez un concessionnaire Honda.

Le Québec compte 32 000 débits de boissons... autorisés

Presse-Canadienne
QUÉBEC

■ Il y a 32 000 endroits au Québec où on peut légalement se procurer de l'alcool, révèle le dernier rapport annuel de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

La liste comprend 11 000 bars, 160 brasseries, 805 clubs, 10 305 épiceries licenciées, 9100 restaurants avec permis d'alcool et 196 tavernes.

De plus, la Régie a émis l'an dernier 44 200 permis spéciaux d'une journée pour vendre ou servir de l'alcool à l'occasion de fêtes privées.

Par ailleurs, 38 permis de fabrication industrielle d'alcool étaient en vigueur et 46 entreprises avaient été autorisées à fabriquer de l'alcool sur une base artisanale. On compte six brasseries, 13 cidreries et diverses fabriques de d'alcool à partir de fruits.

La Régie a aussi analysé 1645

messages publicitaires pour s'assurer que leur contenu était bel et bien conforme à la loi. Cette dernière prévoit notamment l'obligation de favoriser une consommation responsable d'alcool et de participer à l'éducation des consommateurs.

Seulement 87 messages publicitaires ont été refusés par la Régie et des modifications ont été apportées à 40 autres avant qu'ils ne reçoivent l'approbation requise.

La Régie a suspendu 130 permis dont 111 permis de bars pour des transgressions aux lois. Les accusations les plus fréquentes retenues contre les détenteurs de permis sont l'admission de personnes mineures dans l'établissement, l'utilisation de bouteilles non timbrées, le dépassement des heures d'ouvertures et l'admission d'un plus grand nombre de personnes que le nombre autorisé.

Les suspensions de permis varient généralement d'une semaine à six mois.

Par ailleurs, la Régie supervise aussi les courses de chevaux et les jeux de hasard.

Dans les 487 programmes de courses de chevaux présentés dans les quatre hippodromes du Québec, il y a eu 10 356 prélèvements effectués sur des chevaux et seulement 22 se sont révélés positifs.

Quant aux conducteurs, 267 amendes d'un total de 46 000 \$ ont été imposées pour diverses infractions.

L'assistance dans les hippodromes a atteint 861 500 personnes et des sommes de 126 millions \$ ont été pariées.

La Régie émet aussi des permis pour différents jeux et concours.

Quand la valeur totale des prix offerts lors d'un concours publicitaire dépasse 100 \$, un permis est requis. La Régie en a émis 3831 permis de ce genre.

Elle a aussi émis 4084 licences pour des bingos. Les revenus bruts de ces bingos ont atteint 161 millions \$.

UN CHOIX BRILLANT
L'incomparable beauté d'un style qui défie le temps.
Collier et bracelet tennis à diamants
précieusement façonnés dans de l'or 18 carats.
De notre propre atelier d'orfèvrerie Birks.

9,995 \$ chacun

BIRKS

1240, SQUARE PHILLIPS, 397-2511
(Renseignez-vous sur le rabais de stationnement accordé par Birks Square Phillips)
CENTRE ROCKLAND, 341-5426

SPÉCIAL DE DÉCEMBRE

PASSAT 1995 JETTA 94-95

GOLF 94-95

**ACHETEUR DE VOLKSWAGEN...
AVEZ-VOUS TÉLÉPHONÉ CHEZ
NIQUET AUTO?**

(SERVICE OUVERT LA NUIT JUSQU'À 2 HEURES)

AUTOMOBILES NIQUET

1905, Sir-Wilfrid-Laurier, Saint-Bruno

653-1553

1 800 640-0105

Labelle
Fourrure

30 à 60 %
DE RABAIS

**SUR TOUTE NOTRE
COLLECTION**

Une collection de manteaux de
fourrure ainsi que des manteaux
de cuir, des pelisses, des
cachemires, des chapeaux de
fourrure, des boas, des gants

6570, rue SAINT-HUBERT
Métro Beaubien

Tél. : 276-3701
Jean Labelle, propr.

Pensez PHOTO... Pensez LOZEAU!!!

SAUNDERS/LPL
AGRANDISSEUR SAUNDERS
LPL 35 mm

COMPLÉT AVEC :

- LAMPE, PORTE
- OBJETIF
- OBJ. 50 mm
- PORTE NÉGATIF 35 mm
- 3 BASSINS 8 x 10
- 1 x 25 FEUILLES DE PAPIER KODAK
- 1 DÉVELOPPEUR KODAK
- 1 FIXATEUR KODAK
- 1 ENS. DE 3 PINCES
- 1 LAMPE DE SÛRETÉ
- 1 THERMOMÈTRE

SUPER SPÉCIAL
269⁹⁹\$

POLAROID
IMPULSE AF

- APPAREIL INSTANTANÉ À MISE AU POINT AUTOMATIQUE
- RETARDATEUR
- FLASH ESCAMOTABLE

Incluant
1 FILM 600

84⁹⁹\$

TAMRON
OBJECTIF ZOOM TAMRON
28-200 MM F / 3.8-5.6

- Mise au point automatique
- Ultra-compact
- Pour boîtiers:

Nikon / Minolta 399⁹⁹\$ **Canon 449⁹⁹\$**

Les photos peuvent différer

Prix valides jusqu'au 27 décembre 1994

« TOUT POUR LA PHOTO / VIDÉO »

L. L. LOZEAU LTÉE

6229, rue ST-HUBERT, Mtl H2S 2L9 Tél. 274-6577
Stationnement municipal à l'arrière Fax 274-4221
1-800-363-3535

L'ordre du jour Bassini.

IGNORANT LES EMBOUTILLAGES MONSTRES DE MANHATTAN trois cents mètres plus bas, Emilio Bassini éteint son ordinateur et regarde l'écran s'estomper.

Il vient de connaître une journée fructueuse. Le rendement annuel des fonds mutuels C.I. affiche une croissance remarquable : 19,1 % pour le Fonds Amérique Latine C.I., 12,6 % pour le Fonds Marchés nouveaux C.I. et 7,8 % pour le Fonds mondial C.I. Remarquable, certes. Mais après tout, le rendement de ses placements est toujours en tête de l'ordre du jour de M. Bassini.

Il rallume l'ordinateur et compose le code d'accès de la Bourse de Sao Paulo. L'information demandée apparaît... juste comme il avait prévu... une occasion en or, non remarquée par bien d'autres investisseurs...

Emilio Bassini est directeur général du service des actions internationales de BEA Associates, une firme new-yorkaise de conseillers en placement gerant

des actifs de plus de 30 milliards de dollars. Les Fonds mutuels C.I. retiennent les services de certains des experts financiers les plus respectés du monde pour s'assurer que leurs investisseurs canadiens obtiennent toujours un rendement supérieur grâce à des placements judicieux.

À DES CENTAINES DE KILOMÈTRES DE LÀ, un conseiller financier canadien scrute les plus récentes analyses économiques et la composition du portefeuille d'Emilio Bassini. «Phénoménal... Ce Bassini, il sait trouver les placements gagnants!»

Voilà de bien bonnes nouvelles pour ses clients, spécialement ceux pour qui une diversification internationale s'impose. Le conseiller a peine à contrôler son enthousiasme...

Pour discuter des avantages d'un fonds mutuel C.I., adressez-vous sans tarder à votre conseiller financier. Ou encore, pour obtenir directement des renseignements, téléphonez aux Fonds mutuels C.I. au 1-800-268-1602.

RENDEMENT AU 30 NOVEMBRE 1994	1 AN	3 ANS	5 ANS	DEPUIS SA CRÉATION
FONDS AMÉRIQUE LATINE C.I.	19,1 %	S.O.	S.O.	22,6 %
FONDS MARCHÉS NOUVEAUX C.I.	12,6 %	23,7 %	S.O.	22,6 %
FONDS MONDIAL C.I.	7,8 %	17,4 %	12,0 %	9,3 %

FONDS MUTUELS C.I.
LES BONNES CONNEXIONS

Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement composés annuels historiques comprenant les fluctuations dans la valeur des parts et le réinvestissement des dividendes, mais excluant les frais de vente, de rachat, de distribution ou autres, payables par le détenteur de parts, et qui auraient eu pour effet de réduire les taux. Vous trouverez des renseignements importants sur ces fonds dans le prospectus simplifié, dont vous pouvez obtenir un exemplaire auprès du C.I. Fund Management Inc., 151, rue Yonge, 7^e étage, Toronto (Ontario), M5C 2Y1. Lisez-le attentivement avant d'investir. La valeur des parts et le rendement sont appelés à fluctuer. Dates de création : Fonds Amérique Latine C.I. - septembre 1993; Fonds Marchés nouveaux C.I. - septembre 1991; Fonds Mondial C.I. - février 1986.

Arts Spectacles

En bref

FFM : MONTRÉAL ET VENISE S'ENTENDENT

Un accord vient d'intervenir entre la Mostra de Venise et le Festival des Films du Monde de Montréal (FFM), afin que leurs dates de programmation ne se chevauchent plus, a indiqué hier à Paris le président du FFM Serge Losique. Jusqu'à présent, les derniers jours du Festival des Films du Monde et les premiers jours de la Mostra de Venise coïncidaient au début septembre, ce qui créait une sorte d'embouteillage dans le cinéma international. D'autant que tous deux comportent des compétitions et que certains films allaient à la fois à Venise et à Montréal. Dans le cadre de l'accord conclu récemment entre les deux festivals, les dates seront totalement séparées. En 1995, le FFM commencera le 24 août pour se terminer le 4 septembre, a précisé Serge Losique. La Mostra de Venise, elle, se déroulera du 5 au 16 septembre. Selon M. Losique, cet accord permettra à ces deux grands festivals de mieux servir les professionnels du cinéma sur les deux continents.

UN BILLET D'OR POUR PATRICK HUARD

Ce n'est pas 50 000 billets qui ont été vendus à ce jour pour le dernier spectacle de Patrick Huard : c'est plus de 75 000. Mais l'ADISQ a attendu que le jeune humoriste revienne à Montréal pour lui remettre récemment le Billet d'or qu'il aurait dû avoir quelques semaines plus tôt. Pour son premier spectacle solo qu'il a

commencé à présenter au Vieux-Clocher de Magog, en mai 1994, Patrick Huard a choisi de jouer une corde qui aurait pu faire grincer des dents : celle des relations, notamment sexuelles, entre les hommes et les femmes. Eh bien, la corde donne un son nouveau et moderne qui plaît : 79 000 spectateurs ont vu ou se sont assurés de voir son spectacle et la vente de billets ne semble pas vouloir cesser. Patrick Huard reviendra sur la scène du Théâtre Saint-Denis à Montréal du 31 janvier au 18 février. D'ici la fin de juin, il doit donner des spectacles six soirs par semaine à Montréal ou ailleurs.

KATHARINE HEPBURN NE TOURNERA PLUS

Katharine Hepburn, 87 ans, a fait savoir qu'un film dont elle vient d'achever le tournage pour une chaîne de télévision serait son dernier rôle, selon le magazine américain TV Guide.

Katharine Hepburn a fait cette déclaration à une autre actrice, Swoozie Kurtz, qui joue le rôle de sa nièce dans le film *One Christmas* (Un Noël). Ce film doit être diffusé le 19 décembre sur la chaîne NBC. Interrogée par le magazine sur cette déclaration, Katharine Hepburn a simplement répondu : « N'ai-je pas travaillé suffisamment ? Au cours d'une carrière qui a débuté en 1932, Katharine Hepburn a tourné dans 44 films, notamment *Philadelphia Story* et *The African Queen*. Sa dernière apparition sur les grands écrans est dans *Love Affair*, avec Warren Beatty et Anette Bening.

LE FILM FRANÇAIS SORT SON TOP 50
Les enfants du Paradis de François Truffaut, suivi de trois films américains, sont en tête du palmarès des 50 meilleurs films des 50 dernières années établi par référendum auprès des lecteurs de l'hebdomadaire professionnel *Le Film Français*, qui fête son demi-siècle d'existence avec un numéro spécial. Le classique de Carné est suivi par le *Vol au-dessus d'un nid de coucou* de Milos Forman, *West Side Story* de Robert Wise et Jerome Robbins, sur une musique de Leonard Bernstein, et *Apocalypse Now* de Francis Ford Coppola, qui devançant *Casque d'Or*. Viennent ensuite, *La belle et la bête*, *Le guépard*, *Orange mécanique*, *Il était une fois dans l'Ouest*, *Certains l'aiment chaud*, *Le salaire de la peur*, *La mort aux trousses*, *La dolce vita*, *Les 400 coups* et *Lawrence d'Arabie*.

Le Père Noël est une ordure passe plutôt mal

JEAN BEAUNOYER

J'ai bien peur que *Le Père Noël est une ordure* subisse le même sort à Montréal que nos humoristes Ding et Dong ont subi, il y a quelques années, à Paris. Si on se souvient bien, le public français n'avait pas compris le langage, le costume (on croyait que Ding et Dong s'habillaient en punks), le type d'humour et les références contenues dans le numéro de nos célèbres cloches.

L'humour, il faut bien en convenir, souffre des grandes distances et dans cette comédie très actuelle et très française, on ne s'y retrouve pas avec l'argot, un costume de Père Noël différent, l'humour sadique et surtout la caricature française qui tombe fatalement dans l'in vraisemblable.

J'ai du mal à croire et à rire de l'émotion d'une femme qui reçoit en cadeau, une boîte vide qu'on a ramassée dans la poubelle. J'ai du mal à me bidoonner en voyant un sac contenant les morceaux de corps d'une victime, même bien enveloppés. Cer-

taines scènes nous rappellent l'humour pas particulièrement subtil de la revue *Hara-Kiri* spécialisée dans le tronçonnage des têtes, des jambes et parties intimes. Il faut croire que les Français sont encore marqués par le traumatisme de la guillotine sur la place publique.

L'humour en Amérique a conservé ce côté bon enfant et le rire chez nous se mêle souvent à la tendresse. Par contre, l'humour français s'acharne sur toutes les valeurs, dénonce la générosité, ridiculise les bénévoles de Détresse-Amitié qui répondent aux appels des désespérés. Un de ces désespérés est un travesti qui est également l'ex-mari de la benévole qui reçoit les appels. Celle-ci est en réalité une véritable nymphomane alors que son compagnon de travail, un jeune homme bien sous tous rapports, va aux puttes pendant sa période de repos.

Un voisin yougoslave s'accroche à ce couple de bénévoles et tente à chaque fois de lui faire avaler ses fameux chocolats qui semblent tout à fait infects. La cousine de la benévole enceinte



Bernard Meney et Danielle Lépine.

jusqu'aux dents est poursuivi par son compagnon qui joue les Pères Noël avec un revolver à la main, si vous me suivez bien. Le travesti s'en mêle, la benévole transformée par une très petite tenue sexy rapplique, le Yougoslave revient et finalement, le vernis des bons sentiments éclate alors que tout le monde se

fait la guerre dans ce petit bureau de détresse-amitié.

Spectacle très inégal avec des scènes réussies, d'autres trop bouffonnes, trop invraisemblables alors qu'on est très loin d'un Feydeau et de sa mécanique parfaite.

Heureusement, les comédiens

sauvent ce spectacle brouillon, souvent mal écrit, hermétique, faussement moral. Normand Lévesque donne encore une fois un numéro magistral avec bien peu de matériel avec ce personnage yougoslave qu'il tient à bout de bras.

Danielle Lépine réussit un autre numéro de composition en jouant cette jeune femme enceinte plus française que nature alors que Carl Bécharid gaspille son talent avec un trop petit rôle de travesti.

Annick Bergeron se débrouille avec son personnage-bouffon alors Dagenais et Meney se démentent, s'agitent avec bien peu de répliques intéressantes à jouer. Finalement, on découvre tout le travail accompli par les scénaristes qui ont adapté cette pièce pour en faire le succès que l'on sait au cinéma. Un conseil : louez donc la cassette à trois dollars.

Le père Noël est une ordure, un collectif de Josiane Balasko, Marie-Anne Chazel, Christian Clavier, Gérard Jugnot, Thierry Lhermitte et Bruno Moynot, mise en scène de François Barbeau, conception de Anne Dupeux, Louise Campeau, Pierre Moreau, André Naud et Sabrina Steinhaut avec Carl Bécharid, Benoit Dagenais, Normand Lévesque, Annick Bergeron, Danielle Lépine et Bernard Meney. Comédie sans entracte présentée au théâtre La Licorne du 6 au 17 décembre.

Cinéma: les recettes du week-end

La Presse publie chaque semaine les recettes du week-end dans les différentes salles de cinéma au Québec, compilées par Alex Films. En plus des films favoris du public, on trouvera les résultats obtenus par quelques films intéressants à un titre ou à un autre, ainsi que ceux qui tiennent l'affiche depuis le plus grand nombre de semaines. Quarante-neuf écrans, plus de 250 000 \$ de recettes: *Harcèlement* et *Disclosure*, sa version originale, campent en haut du box-office. Apparence que Michael Douglas n'est pas mêlé à moitié quand Demi Moore le mande pour un tardif meeting... Notons en passant que *Star Trek: Generations*, toujours dans le top 10, fait beaucoup mieux que la version française. Avec 28 \$ d'entrées, par ailleurs, *Ski School 2* est resté au bas de la pente. A titre indicatif finalement, sachons que, la semaine dernière, les films américains ont touché 89 p.cent du box-office — soit 1 032 562 \$ pour 29 films — contre cinq p.cent pour les sept films français, quatre p.cent pour les neuf films étrangers et deux p.cent pour les sept films québécois et canadiens.

BOX-OFFICE			
Le Top 10			
	Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulatives
Harcèlement.....	140 325\$	32	140 325\$
Disclosure.....	115 428\$	17	115 428\$
Junior.....	84 548\$	32	84 548\$
Sur les traces du père Noël.....	57 648\$	29	283 504\$
Drop Zone.....	39 839\$	10	39 839\$
The Santa Clause.....	29 424\$	7	305 654\$
Le Roi lion.....	25 897\$	19	2 022 421\$
Star Trek: Generations.....	22 863\$	14	499 329\$
Entrevue avec un vampire.....	21 820\$	32	707 238\$
La Porte des étoiles.....	21 715\$	25	995 350\$
À souligner			
	Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulatives
Parenti Serpenti.....	3 983\$	2	12 964\$
Soleil trompeur.....	2 916\$	1	14 631\$
Ivan et Abraham.....	1 733\$	1	1 733\$
Octobre.....	1 727\$	2	3 723\$
V'là l'cinéma.....	481\$	2	1 616\$
Toujours à l'affiche			
	Recettes du week-end	Nombre de semaines	Recettes cumulatives
La reine Margot.....	1 393\$	26	740 419\$
Forrest Gump v.f.....	1 937\$	22	1 743 244\$
Le Masque.....	692\$	20	2 423 985\$
The Adventures of Priscilla.....	854\$	15	114 592\$

Les Genius de la création à Montréal « Un mot vaut mille images »

INGRID KRAGL
collaboration spéciale

Les Genius de la création à Montréal est le premier répertoire multimedia au monde d'artistes francophones. Né dans l'esprit génial de son instigatrice, Barbara Fentener van Vlissingen, il risque bien de faire des vagues prochainement tant auprès des artistes de tout poil que parmi la caste des entreprises-mécanes.

« Notre société a besoin plus que jamais de ses artistes, surtout la francophonie. Pour ça, arrêtons de lui demander de soutenir ses artistes. Il faut maintenant exiger », déclare Barbara Fentener.

Les Genius partent de ce constat : un mot vaut mille images. En l'occurrence, le seul nom d'un artiste évoque une multitude d'images. A partir de là, Barbara Fentener tient le pari fou de réconcilier l'art et le multimedia. Les Genius, par la direction artistique qu'elle inculque au multimedia, va enfin rendre utile l'exploitation de nouvelles technologies.

Comment ? Simplement, les artistes francophones élaborent ce qu'on appelle leur interface, création d'un autre type en trois dimensions, transposée ensuite sur CD-ROM ou CD-I.

En d'autres mots, qui voudra en savoir davantage sur un artiste francophone n'aura qu'à « cliquer » sur son logiciel et pénétrer dans les Genius de la

création. D'un mouvement de doigt, le curieux pourra donner vie à l'univers d'un artiste, demander à visualiser ses œuvres les plus représentatives (qui pourront prendre la forme d'un film, d'un défilé de mode, de sculptures, peintures, etc.), se ballader virtuellement dans les quartiers de la ville affectionnés par l'artiste en question, parcourir sa biographie.

Quand les puristes crient au scandale, les artistes de toutes disciplines, réellement séduits et intéressés, continuent de se joindre aux Genius, dont Dany Laferrrière, Cyrille Lévi, M'Backé, Hélène Quesnel, Michel Caillou, Pauline Julien. A l'heure où l'individualisme et le cocooning sont les mots d'ordre de la décennie, les Genius veulent se faire rencontrer les artistes, les faire vivre une expérience commune, arriver à fixer dans le monde de la francophonie ceux qui y travaillent.

Le fait que le projet des Genius soit complètement philanthropique ne l'empêche pas d'être d'envergure. En mai 95, les CD-ROM ou CD-I seront distribués gratuitement à tous les organismes culturels de la francophonie, ministères, organisateurs d'événements et ambassadeurs.

En six mois, et parallèlement à son agence-conseil en communication et publicité spécialisée en expertise multimedia, B. Fentener, a déjà mis en route vingt films prioritairement avec des artistes peu connus du grand pu-

blic. Le critère de sélection ? La créativité. C'est tout. Et c'est déjà beaucoup. En plus, cela va sans dire, d'une implication maximum de l'artiste dans l'élaboration de sa « carte de visite interactive ».

Comment un projet d'une telle ambition, d'une telle qualité (car il ne s'agit pas là de bricolage de débutants) peut-il se maintenir avec un esprit désintéressé, dénué de tout souci de rentabilité ?

C'est le mécénat culturel qui porte les Genius de la création. Le défi a été de taille, au début ; comment convaincre en effet les entreprises d'investir dans l'art en ne leur promettant pas un retour palpable, rentable instantané ?

D'emblée, il semble pourtant que Canon, Coprav et Hydro Québec ont vu dans le soutien d'artistes francophones une occasion de s'afficher comme entreprises avant-gardistes. Elles gardent évidemment à l'esprit que la diffusion sur l'autoroute de l'électronique, c'est pour dans deux, trois ans au plus...

« Derrière chaque entreprise qui réussit, il y a un homme, qui peut aussi être un amoureux de l'art » dit B. Fentener. Bien sûr, certaines entreprises essaient d'imposer « leurs » artistes. Mais, par son système de parrainage, les Genius ont réussi à garder leur indépendance artistique.

Les Genius de la création font littéralement tomber les cloisons entre les commanditaires et les artistes. Révolutionnaire, on vous dit !

Musique

En attendant Le Messie, l'OSM donne Mozart et Mahler



CLAUDE GINGRAS

L'Orchestre Symphonique de Montréal revient cette semaine à la formule mardi-mercredi pour ses concerts doubles. Ce cinquième programme de la série « Grands Concerts », ce soir et demain soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, sera dirigé par l'Américain John Nelson, qui inaugurerait avec succès, le 28 juin dernier, le « Mozart Plus » de l'OSM.

Cette fois, M. Nelson dirigera l'ouverture de concert *Faust*, de Wagner, et la quatrième Symphonie de Mahler. Le solo vocal du dernier mouvement sera chanté par le soprano américain Christine Brewer, qui fait ses débuts à l'OSM. Avant l'entracte, Mme Brewer chantera trois pages de Mozart datant des années 1789-91 : l'air de renoncement de Vitellia, « Non più di fiori », de *La Clemenza di Tito*, l'air de haute voltige de Fiordiligi, « Come scoglio », de *Così fan tutte*, et l'air de concert *Vado, ma dove ?*, à l'origine air de remplacement pour un opéra de Martin y Soler, *Il Barbiere di Siviglia* (« Le Bourru bienfaisant »).

Demain, 10 h 30, même salle, aux « Matins symphoniques Métro » de l'OSM, Jacques Lacombe dirigera l'ouverture de l'opéra *Oberon*, de Weber, le *Capriccio espagnol*, de Rimsky-Korsakov, et la cinquième Symphonie de Tchaïkovsky. Concert précédé, à 9 h 30, d'un petit déjeuner offert par le Comité des bénévoles de l'OSM.

LE 33^e « MESSIE » DE L'OSM

L'audition annuelle de l'oratorio *Messiah* — *Le Messie* — de Handel à l'Orchestre Symphonique de Montréal aura lieu mardi et mercredi prochains, 19 h 30, à la basilique Notre-Dame. On lira samedi, dans notre cahier Arts Spectacles, un article sur l'histoire, remontant à 1958, du *Messie* de l'OSM.

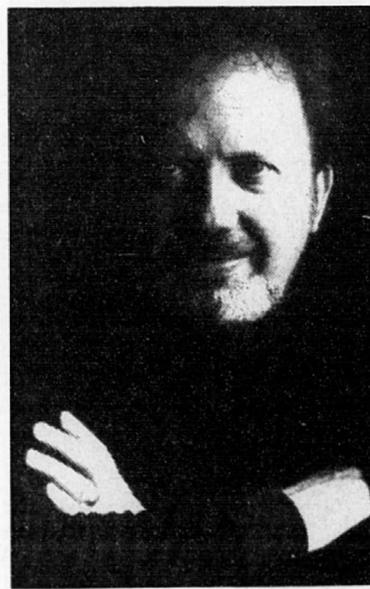
QUATRE CONCERTS, QUATRE COMPOSITEURS
Bernard Lagacé joue les *Chorals de Leipzig*, de Bach, demain soir, 20 h, à l'orgue Beckerath de l'Immaculée-Conception... Le Quatuor à cordes Claudel, entièrement composé de femmes, a consacré à Mendelssohn son concert de jeudi soir, 20 h, salle Pierre-Mercure de l'UQAM : Quatuors op. 12 (mi bémol) et op. 13 (la mineur), ainsi que trois des *Quatre Pièces* pour quatuor à cordes op. 81... Le baryton hollandais Max van Egmond et l'Ensemble Arion donnent un programme Bach vendredi soir, 20 h, Redpath Hall de McGill (concert repris dimanche)... Dans la même salle, samedi soir, 20 h, programme Dvorak à Musica Camerata Montréal : Trio op. 65 et Quintette op. 77.

« RIGOLETTO » À LA RADIO DU « MET »

Après la fracassante *Lady Macbeth* de Chostakovitch samedi dernier, « retour à la normale » ce samedi, 13 h 30, CBF-FM, aux radiodiffusions en direct du Metropolitan de New York. A l'affiche : *Rigoletto*, de Verdi, avec l'Espagnol Juan Pons, la Coréenne Sumi Jo et le Mexicain Ramon Vargas dans les principaux rôles. Au pupitre : le Roumain Christian Badea. Commentateurs aux entractes montréalais : François Tousignant et Renée Maheu.

NOËL CHEZ LES MUSICI

Le concert de Noël des Musici de Yuli Turovsky, ce dimanche, 15 h, Pollack



John Nelson, chef invité à l'OSM ce soir et demain soir.

Hall de McGill, ne présentera pas, comme c'est la coutume, les gagnants du Concours pour jeunes solistes. Ce concert aura lieu en mai. Dimanche, on viendra à la *Symphonie des jouets*, de Leopold Mozart, avec sept enfants comme « solistes » aux instruments-jouets. On donnera aussi les *Kinderszenen* de Schumann dans l'orchestration de Rostislav Dubinsky et des airs de Noël orchestrés par Marc Bélanger. Le concert

se terminera par le nouveau numéro de la chanteuse et fantaisiste Natalie Choquette. « Une diva, c'est tout un cadeau ».

UN DISQUE DE SOVIERO

Diana Soviero enregistre à Montréal cette semaine, salle Claude-Champagne, son premier disque solo. Programme vériste italien, avec des extraits de *Madama Butterfly* et *Tosca* (Puccini), *Fedora* et *Andrea Chénier* (Giordano), *L'Amico Fritz* et *Iris* (Mascagni), *Pagliacci* et *Zazà* (Leoncavallo), *Adriana Lecouvreur* et *Gloria* (Cilea), et *La Resurrezione* (Alfano). Avec un orchestre anonyme dirigé par Joseph Rescigno. Production Analekta, sortie prévue pour la mi-février.

LES QUATRE TÉNORS LUNDI SOIR

Rappelons que c'est lundi soir, 20 h, à l'église Saint-Jean-Baptiste, qu'a lieu le concert de Noël réunissant les quatre ténors québécois Guy Bélanger, Yves Cantin, Claude-Robin Pelletier et Richard Verreault.

UN BRITTEN EN JUIN

Noye's Fludde (« L'Arche de Noé »), « parabole d'église » de Britten comportant la participation de 80 enfants, sera présentée à la Christ Church Cathedral les 12 et 13 juin. Monté au Canada pour marquer le 50^e anniversaire des Nations Unies, le spectacle, dirigé par Nicholas Goldschmidt, sera aussi donné à Toronto, Ottawa et San Francisco, ville où furent créées les Nations Unies en 1945.

BATTLE À QUÉBEC

Kathleen Battle ne chante plus au « Met », puisqu'elle en a été congédiée. Mais elle chante à Québec. Mardi, le 20, le Club Musical l'entendra dans des pages de Purcell, Mendelssohn, Bellini et un groupe espagnol.

Télévision

Miséricorde : un record pour TQS et Suzanne franchit le cap des 100 000



LOUISE COUSINEAU

Le premier épisode de *Miséricorde*, celui que les religieux ont apprécié et qui n'a pas fait scandale, a attiré 1 844 000 téléspectateurs à Quatre Saisons, un record pour cette chaîne dont l'émission la plus regardée jusqu'ici avait été un *Surprise sur prises* avec 1 700 000 il y a quelques années.

Tout le monde attend avec curiosité le score du deuxième épisode, alors que l'*Ave Maria* de Schubert a accompagné longuement une activité très peu religieuse...

Miséricorde, en cinquième position du palmarès BBM pour la semaine du 17 au 24 novembre, n'a pas réussi toutefois à déloger les gros canons de la saison. La première place est encore une fois occupée par *La Petite vie*, toujours en reprise, avec 2 613 000 rieurs. La deuxième va à *Fort Boyard*, 2 270 000, la troisième à *Chambres en ville* 2 115 000 et la quatrième au *Grand procès* de Léopold Dion 1 953 000. Le méchant Léopold a toutefois été moins regardé que le procès consacré à la marâtre de la petite Aurore, qui a attiré un auditoire record pour

cette série, soit 2 253 000 personnes. La *Soirée des Masques*, le premier gala consacré au théâtre, a attiré 1 074 000 spectateurs et se classe en 19e position.

Le chiffre peut paraître petit, mais pour Radio-Canada il marque une étape : l'émission *Bon matin* animée par Suzanne Lévesque a enfin franchi pour la première fois le cap des 100 000 spectateurs. Plus précisément 103 000 personnes. La décision de prolonger *Bon matin* jusqu'à 9h porte fruit. Petit train va loin. Pendant ce temps, *Salut Bonjour* au réseau TVA attire 571 000 personnes.

A Radio-Québec, Janette Bertrand domine toujours : sa reprise des *Missionnaires du sida* dans le cadre des *Grand A* a attiré 520 000 personnes. La série *Mourir d'amour*, qui a coûté une fortune, n'a toutefois rejoint que 227 000 spectateurs cette semaine-là.

Marc Laurendeau trois fois par semaine en janvier

Le journaliste Marc Laurendeau, qui n'a pas animé de série depuis *Influences* à Radio-Québec en 92-93, qui portait sur l'administration publique, reviendra régulièrement au petit écran à compter de janvier.

Il animera *Option Education*, une nouvelle série qui nous fera découvrir ce qui se passe au quotidien dans nos écoles. *Option Education* passera en soirée à Radio-Québec — on ignore encore à

quel moment — et sera diffusé deux fois à la nouvelle chaîne de nouvelles RDI qui sera accessible aux abonnés du câble à compter du 1er janvier. Le samedi à 15 h et le dimanche à 9 h.

Radio-Québec diffusera également en « prime time » à compter de janvier une nouvelle série portant sur le monde autochtone. L'animateur n'est pas encore choisi. Cette série sera également rediffusée sur la chaîne RDI.

Retour du Petit Journal à TQS

À son ouverture il y a sept ans, Télévision Quatre Saisons avait innové en offrant un téléjournal conçu pour les jeunes de 8 à 12 ans. Dany Laferrière l'a animé pendant quelque temps. Puis l'idée avait été abandonnée lors des années de vaches maigres de la chaîne en 91.

Voilà que *Le Petit Journal* reviendra à l'antenne à compter du samedi 7 janvier à 11 h 30. Il sera animé par Nancie Ferron, journaliste au *Grand Journal* depuis cinq ans.

Les autres membres de l'équipe seront André St-Roch, qui a fait partie du *Petit Journal* en 1990 et vient aussi du *Grand Journal*, Julie Drolet, qui a été journaliste à Radio-Canada à Regina et Mbelu Kayembe, 17 ans, narratrice au *Club des 100 watts*.

Le Petit Journal sera aussi diffusé à la nouvelle chaîne RDI les samedis et di-

manches à 12 h 30 et 17 h.

Vidéotron : les parents pourront bloquer un canal

Vous ne supportez plus que vos enfants regardent tel canal un peu trop oléolé, ou perdent leur temps à jouer aux jeux vidéo au lieu de faire leurs devoirs ?

Vidéotron offre à ses 200 000 abonnés qui ont le vidéoway l'opportunité de bloquer des canaux. Vous entrez un numéro de code — que vous garderez secret — avec votre télécommande et le tour est joué. Adieu les annonces de films porno de la Télé à la carte et les interminables parties de Styx.

La marche à suivre est expliquée clairement aux abonnés du vidéoway, qui n'auront pas besoin de recourir à leurs enfants, qui comprennent l'électronique souvent bien plus vite qu'eux, pour bloquer tous les canaux qui les hérissent.

Mais attention : les enfants ne sont pas les plus grands utilisateurs des jeux vidéo offerts par le vidéoway. Une enquête effectuée par CROP pour Vidéotron démontre que 52 pour cent des joueurs ont 55 ans et plus. Ils jouent en moyenne 5,5 heures par semaine. Les 10 jeux les plus populaires : les Quilles, le Questionneur, le Golf, les Fléchettes, le Black Jack, le Super Pendu, le Dé-Plus, le Poker Joker, les Patiences 1 et 2 et le Styx.

Les musées d'Europe de l'Est débordent de reliques du communisme

Agence France-Presse
VIENNE

Reléguées dans des musées, dissimulées dans des caves profondes ou vendues à des collectionneurs, tel est le sort réservé aux gigantesques statues et autres reliques des régimes communistes d'Europe de l'est cinq ans après l'effondrement du rideau de fer.

En Pologne, des dizaines de bustes de Lénine, de Staline, de Marx et d'Engels ont été exilés dans l'ancien manoir de Kozłowska, à l'est du pays. Une statue, manque pourtant à l'appel, celle de Felix Dzerjinski, fondateur de la Tcheka, police politique ancêtre du KGB, qui avait trôné pendant 40 ans au centre de Varsovie. Elle a volé en éclats le 17 novembre 1989, sous les applaudissements des Varsoviens et voyant le symbole de la chute du communisme, qui s'en étaient partagé les fragments comme souvenir.

En Hongrie, un musée de plein air installé dans un parc de la banlieue de Budapest renferme une cinquantaine de statues, dont celles de deux émissaires soviétiques. Assailli par les protestations de riverains ne supportant plus la vue de ces vestiges communistes, le maire de la capitale a fait planter des arbres devant les grilles qui entourent le parc.

Le célèbre char rose de Prague a lui aussi été relégué au musée de l'armée après avoir été peint en kaki. Ce blindé, installé au centre de la capitale tchèque après 1945 en hommage à la libération du pays des nazis par l'armée rouge, était considéré par les Praguais comme le symbole de l'écrasement du printemps de Prague par les troupes soviétiques. Il avait été peint en rose à deux reprises en 1991, d'abord par un étudiant, puis par un groupe de députés sous les applaudissements de la foule et les regards mauvais de quelques nostalgiques du régime.

La plupart des autres villes tchèques ont discrètement enterré leurs reliques dans leurs caves et ressorti les statues du président de la première République tchécoslovaque (1918-1938), Tomas Garrigue Masaryk, objet d'un véritable culte après la Révolution de velours, sous l'influence notamment du président Vaclav Havel.

A Karlovy Vary, ville de Bohême occidentale très prisée par les dignitaires soviétiques, une statue du cosmonaute Youri Gagarine, qui du temps du communisme trônait dans le centre-ville, a été confinée dans l'enceinte de l'aéroport.

En Roumanie, où les discours du dictateur Nicolae Ceausescu ont été brûlés dans l'hystérie qui a suivi sa fuite avant son exécution le 25 décembre 1989 avec sa femme Elena, le plus grand secret entoure le sort des nombreux bustes et portraits du Conducator, ainsi que de l'immense statue de Lénine érigée dans le centre de Bucarest qui a été démantelée en 1990.

Peu soucieux du symbole idéologique véhiculé par ces reliques, un restaurant branché de Bucarest a saisi l'occasion pour en faire une nouvelle attraction touristique. Les clients y dinent sous le regard de Lénine et du petit Staline des Carpates et sont servis par des garçons portant la cravate des jeunes pionniers communistes. Une nouvelle marque de vodka, Ceausescu, vendue dans des bouteilles à l'effigie du dictateur, vient même d'être mise sur le marché.

Beaucoup de souvenirs communistes ont été vendus à des collectionneurs occidentaux ou à des nostalgiques du régime. A Budapest, des centaines d'objets ayant appartenu à Janos Kadar, ancien numéro un communiste hongrois, ont été vendus aux enchères en 1993, dont une montre à l'effigie de Leonid Brejnev, enlevée par un particulier occidental pour 150 000 dollars.

L'Académie Française veille sur la pureté de la langue depuis 350 ans

PC et Reuter
PARIS

Des roulements de tambour se font entendre. Les membres de la Garde républicaine saluent en levant leur sabre. Trois douzaines de vieillards, chargés de protéger la pureté de la langue française, défilent alors sous le dôme, vieux de 350 ans, qui symbolise depuis toujours l'Académie Française.

Dans leur uniforme richement brodé, chacun la paume posée sur son épée personnalisée, ils semblent hors du temps. Certains, à cause de leur grand âge, chevrotent de la voix et tiennent difficilement debout.

Ils viennent, ce mois-ci, de tenir leur réunion annuelle publique. Gardiens à vie du dictionnaire de la langue française, les « immortels », comme on les a surnommés, ne prennent pas leur tâche à la légère. Leur verdict annuel sur l'« état de la langue » est toujours attendu avec impatience.

Assis devant une statue en marbre de l'empereur Napoléon, le secrétaire permanent de l'Académie, l'écrivain Maurice Druon, a décrété que l'état de santé de la langue française n'était « ni pire, ni meilleur » que l'an dernier.

Druon, un puriste, a évité cette année ses attaques traditionnelles sur l'intrusion du « français » pour s'en prendre plutôt aux médias qui s'évertuent à abreuver leurs lecteurs et auditeurs d'erreurs grammaticales impardonnables.

Les néologismes Il a également dénoncé les agences de publicité qui polluent la langue française avec des néologismes et des abréviations telles les « ados » et le « porno », des « néologismes à un sou le mot que les publicitaires ont recueillis dans les caniveaux ».

Si dans certains pays on estime que la création d'un nouveau mot est un signe de vitalité de la langue, l'Académie Française n'apprécie aucunement les additifs qu'elle n'a pas déjà approuvés.

L'Académie fut créée par le premier ministre de Louis XIII, le cardinal de Richelieu, en l'an 1635. Le roi donna mandat à ses membres « de rendre la langue française non seulement élégante, mais apte à décrire tous les milieux scientifiques et artistiques ».

Le nombre des membres fut fixé à 40. Tous sont élus à vie et n'ont pas le droit de démissionner. Seule la mort d'un membre ouvre la voie à un nouvel académicien.

Ce poste fut très lucratif à une certaine époque, alors que les académiciens touchaient une rente annuelle équivalente au prix de 16 500 livres de blé.

La dévaluation a réduit cette rente à environ 1400 \$ et, aujourd'hui, les académiciens sont surtout attirés par le prestige que leur valent leur costume noir richement brodé de feuilles d'olivier vertes et leur épée spécialement fabriquée pour chacun d'entre eux et frappée de « mots » tirés de leurs oeuvres.

Des fauteuils SVP Les académiciens se réunissent au palais du Louvre, jusqu'à ce qu'éclate la Révolution de 1789. En 1805, ils ont élu domicile au palais Mazarin. Ils prenaient alors place sur des chaises droites ordinaires jusqu'à ce qu'un cardinal nonagénaire ait réclamé un fauteuil avec appuis-bras, plus confortable. Le roi ordonna que 40 fauteuils semblables soient fabriqués.

Il y a actuellement 37 académiciens, trois étant décédés au cours de l'année et n'ayant pas encore été remplacés. Le plus jeune a 65 ans, le plus âgé 94.

La prochaine élection, destinée à remplacer le dramaturge d'origine roumaine Eugene Ionesco, aura lieu le 15 décembre.

Tout au long de son histoire, les réunions de l'Académie — qui n'ont été interrompues que durant deux décennies, après la Révolution française, ont été considérées par beaucoup comme le rendez-vous des plus prestigieux esprits littéraires du pays et, par d'autres, décriées comme un organisme grossièrement conservateur.

« Il s'agit d'un organisme qui réunit des nobles, des membres de l'establishment, des prélats, des avocats, des médecins, des géographes et, occasionnellement, des hommes de lettres », écrivait au XVIIIe siècle le philosophe Voltaire.

Les exclus Certains des écrivains français les plus connus n'ont jamais appartenu à l'Académie. Descartes Pascal et Diderot avaient refusé d'être intronisés.

Molière ne pouvait pas y être admis parce qu'il était comédien, profession longtemps frappée d'une mauvaise réputation, non plus que Jean-Jacques Rousseau, parce qu'il était Suisse. Quant à Théophile Gautier, il n'y pouvait songer parce qu'il vivait en concubinage, tandis que George Sand avait pour état d'être femme.

La première femme membre de l'Académie, la romancière Marguerite Yourcenar, décédée il y a deux ans, fut élue en 1980. Aujourd'hui, l'Académie compte deux femmes dans ses rangs, dont la kramlinologue Hélène Carrère d'Encausse.

Émile Zola ne fut jamais élu, malgré ses 24 tentatives, tandis que l'écrivain Victor Hugo ne fut accepté qu'à sa cinquième demande.

Albert Camus et Antoine de Saint-Exupéry sont morts avant de pouvoir réclamer leur intronisation. Le général Charles de Gaulle a mis son veto à la candidature du poète Saint-John Perse, prix Nobel de littérature, sous prétexte qu'il avait occupé un poste de diplomate sous le régime de Vichy.

Le chef du gouvernement de Vichy, le maréchal Philippe Pétain, fut exclu en 1945, après avoir été condamné à mort par trahison.

Un autre des rôles de l'Académie consiste à distribuer quelque 120 prix littéraires divers valant au total environ 300 000 \$, ainsi que quelques citations exaltant les vertus morales, y compris le prix Cognac-Jay accordé aux familles comptant le plus grand nombre d'enfants.

Sheryl Crow doit reporter son spectacle

Pour des raisons de santé, l'Américaine Sheryl Crow a dû annuler le concert qu'elle devait donner demain soir au Spectrum. Le rendez-vous est remis au jeudi 28 mars, cette fois au Théâtre Saint-Denis. L'escale de Buffalo a aussi été reportée pour les mêmes motifs.

Les détenteurs de billets pour le concert du Spectrum pourront les échanger au Théâtre Saint-Denis à compter du jeudi 22 décembre à midi. L'attribution des sièges réservés sera effectuée selon la date de l'achat du billet pour la représentation prévue au Spectrum — laquelle date apparaît sur chaque billet. L'échange de billets se fera à compter du 22 décembre, à midi, jusqu'au 21 janvier. Les détenteurs de billets désireux de se faire rembourser le pourront le faire aux points de vente des aujourd'hui et ce, jusqu'au 21 janvier.

Par ailleurs, d'autres billets pour le concert du 28 mars seront mis en vente, à compter du vendredi 23 décembre à midi. Pour réservations on compose le 790-1111 ; pour de plus amples informations, le 849-4211.

Goering ne se vend pas

Agence France-Presse

Un portrait du maréchal Hermann Goering peint par un artiste juif hongrois n'a pas trouvé acquéreur lors d'une vente aux enchères de Ludlow, dans l'ouest de l'Angleterre.

Il a dû être retiré de la vente sans avoir pu dépasser le prix de réserve fixé à 17 000 dollars.

Ce tableau qui est resté caché pendant 60 ans a été peint en 1933, peu après l'arrivée au pouvoir d'Hitler. Il avait si forte-

ment déplu à Goering qu'il l'avait retourné à son auteur Imre Goth.

« Goering détestait le fait que ses yeux soient légèrement roses. Il avait l'impression que cela indiquait qu'il était toujours le drogué qu'il avait été dans les années 20 », selon un responsable de la vente aux enchères de Ludlow (dans le Shropshire), Tony Arnsby.

Peu après cet incident, Imre Goth fuyait l'Allemagne pour s'installer en Grande-Bretagne.

Bel automne chez Sotheby's

Agence France-Presse

ZURICH

Les traditionnelles ventes d'automne de la maison Sotheby's à Zurich, consacrées à la porcelaine européenne, aux vins et cigares et à l'art suisse des trois derniers siècles, ont rapporté plus de six millions de dollars de recettes.

Les ventes furent davantage le

PRENONS POSITION CONTRE LA VIOLENCE SEXUELLE

Le Mouvement contre le viol et l'inceste, organisme sans but lucratif qui agit contre la violence sexuelle depuis dix-neuf ans, tient sa campagne de financement durant le mois de décembre.

MOUVEMENT CONTRE LE VIOL ET L'INGESTE

Une femme qui a vécu le viol ou l'inceste a subi un traumatisme physique et mental qui a souvent des effets désastreux sur elle. Nous offrons de l'aide aux femmes qui ont été victimes de viol ou d'inceste. Malheureusement, le manque de ressources financières nous oblige à mettre en attente, parfois jusqu'à deux ans, des femmes qui ont besoin d'un suivi. Font exception, bien sûr, les femmes en situation d'urgence qui sont vues immédiatement.

Saviez-vous que pour chaque \$35.00 que nous recevons nous pouvons offrir une heure de counselling?

ENSEMBLE, NOUS FERONS LA DIFFERENCE !

C.P. 364, Succ. N.D.G. Montréal (Québec) H4A 3P7
(514) 278-9383

Faites votre chèque à l'ordre du :
Mouvement contre le viol et l'inceste

Voici ma contribution pour l'année 1994

Nom :

Rue :

Ville : Code postal :

Merci!

N° d'enregistrement de charité : 0473512-09-08

Vous avez épuisé votre répertoire d'aventures extraordinaires, vos talents de danseur n'ont plus d'effet et votre flair vous dit que vous devriez chercher ce qui pourrait bien l'épater encore!

Ceux qui ont du pif appellent *Nez rouge*

Opération Nez rouge

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
LE PARTENAIRE PROVINCIAL

Assurances générales des caisses Desjardins
COMMANDITAIRE PROVINCIAL

KMP 94.3 RADIO

MEDIACOM

La Presse

Première refonte en 20 ans du Petit Robert des noms propres

PIERRE VENNAT

Il n'est pas essentiel d'être mort pour accéder au *Petit Robert des noms propres* mais il est indispensable d'être célèbre ou considéré tel. Un titre important, surtout politique, aide.

Ainsi Daniel Johnson et son frère Pierre-Marc figurent tous deux au dictionnaire, même s'ils n'ont pas encore 50 ans. Anciens premiers ministres éphémères du Québec, il est peu probable toutefois qu'ils y figureraient si leur illustre père ne l'avait été lui-même. Trois membres de la même famille premiers ministres du Québec en moins de trente ans, voilà qui compte.

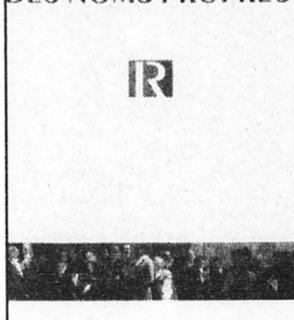
La preuve? John Turner, qui lui fut premier ministre éphémère du Canada n'y figure pas. Même si Kim Campbell y est, sans doute parce qu'elle fut la seule femme à accéder à cette fonction à Ottawa.

Les premiers ministres québécois sont avantagés par rapport aux Français à ce chapitre. La France a connu (surtout sous la troisième république et au début de la quatrième) tellement de premiers ministres qu'ils ne figurent plus systématiquement au dictionnaire.

C'est pourquoi Jacques Parizeau, élu trop tard pour figurer dans cette première refonte totale du *Petit Robert des noms propres* depuis que ce dictionnaire est sorti en 1974 y fera son apparition bientôt, fort probablement lors de la prochaine réimpression, soit en 1995. Car si le *Petit Robert des noms propres* n'est refondu totalement qu'une fois tous les 20 ans, il est toutefois régulièrement remis à jour.

Bien sûr, comme l'expliquait la semaine dernière le directeur international des dictionnaires Le Robert, Michel Terrier, venu à Montréal pour présenter cette nouvelle édition, les critères de sélection sont variables selon les pays et sont croisés avec des critères administratifs, historiques

LE ROBERT DICTIONNAIRE ILLUSTRÉ DES NOMS PROPRES



ou culturels. Bref, c'est inévitable, entre toujours une part de subjectivité dans les choix de tel nom propre au lieu de tel autre.

Mais, s'empresse-t-il d'ajouter avec flamme, le *Petit Robert des noms propres* n'est pas un « dictionnaire français-français », même si les chefs-lieux de canton français s'y retrouvent, comme par exemple Meymac, petit village de 2796 habitants en Corrèze, alors que Val d'Or, municipalité québécoise de près de 20 000 habitants, en Abitibi, n'y figure pas (mais figure au *La Rousse*) et que Amos, d'importance presque égale ne figure ni à l'un ni à l'autre des deux dictionnaires.

Mais M. Terrier, qui n'est pas linguiste mais diplômé en sciences politiques et qui s'occupe davantage de marketing et d'administration que de linguistique, est toutefois très sensible aux remarques qu'on lui fait.

Plusieurs ajouts sont donc souvent effectués lorsque plusieurs personnes, de milieux différents, lui signalent un oubli. C'est pourquoi, en plus bien sûr de Jacques Parizeau, il est possible, dit-il, que Val d'Or, John Turner

et, ajoute-t-il de lui-même, Maurice Richard, se retrouvent au *Petit Robert des noms propres* dans un avenir prochain.

Notre Rocket national, en effet, figure déjà dans l'édition 1995 de *La Rousse* nom seulement comme joueur de hockey mais, y lit-on, comme « véritable héros populaire du Québec ». Bien qu'arrivé au Québec que depuis peu, M. Terrier s'était déjà fait reprocher qu'il ne figure pas au *Petit Robert*, alors que le footballeur brésilien Pelé y est, avant que *La Presse* ne lui en parle et le directeur international des *Petit Robert* avait déjà eu l'occasion de se faire expliquer l'importance de l'ex-capitaine des Canadiens de Montréal pour les Québécois.

Cela dit, le *Petit Robert, dictionnaire illustré des noms propres*, (son nom officiel), compte maintenant 2300 pages et 21 millions de signes. Sans augmenter son volume ou son poids, on y a ajouté 5000 entrées et sous-entrées et il compte maintenant 40 000 articles et 2000 illustrations.

Enfin, cette nouvelle édition contient une autre nouveauté: 400 encadrés, dont l'entrée est un nom commun, classés dans l'ordre alphabétique. Sous le nom d'un mouvement ou d'une appellation collective, ces encadrés (ou articles plateformes) traitent un sujet en donnant la référence des noms propres à consulter dans le dictionnaire.

Le *Petit Robert* continue d'être un outil de référence respecté au Québec, malgré la controverse engendrée il y a quelques mois par la parution du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*. Celle-ci a laissé un goût amer aux dirigeants de Robert qui ont eu l'impression d'être floués dans cette affaire.

Mais celui-ci n'est pas abandonné et donnera lieu à une nouvelle édition présentée différemment et en tenant compte des critiques, « une fois que les poussières seront retombées », a indiqué M. Terrier.

Isabelle Adjani attend un garçon

Associated Press
PARIS

Isabelle Adjani a implicitement confirmé dans une entrevue au *Journal du dimanche* les informations révélées il y a quelques semaines par le magazine *Voici*: elle est enceinte.

« La question « C'est important pour vous d'attendre un bébé? », l'interprète de la *Reine Margot* répond: « Essentiel. C'est mettre de la vie en soi et se remettre dans la vie. Ce sont nos enfants qui sauveront le monde ».

Selon le *Journal du dimanche*, Isabelle Adjani serait enceinte de cinq mois. Elle a déjà un fils de 15 ans, Barnabé, dont le père est le réalisateur Bruno Nuytten.

Le père de son deuxième enfant serait l'acteur Daniel Day-Lewis, selon *Voici*, ce que l'actrice se refuse à confirmer, voulant protéger jalousement sa vie privée comme elle le fait depuis le début de sa carrière.

« Il y a bien, surtout en France, dit-elle, des lois censées nous défendre mais elles ne sont jamais appliquées ».

Isabelle Adjani regrette cet intérêt d'une partie de la presse pour la vie privée des vedettes: « Quand *Paris-Match* a publié les photos de Mazarine, je me suis dit: *Chouette, on va nous laisser tranquilles, on touche aux politiques, une chose qui n'avait jamais été faite. Mitterrand va donner l'exemple, attaquer, venir à notre rescousse, et ainsi nous rendre service*. Mais visiblement, il souhaitait qu'on publie ces photos. Il règle ses dossiers intimes. Il laisse tout le monde dans la panade, comme il sait très bien le faire ».

Les Trois grâces réapparaissent dans un musée britannique

Agence France-Press

LONDRES

La statue des *Trois grâces*, l'un des plus grands chefs-d'œuvre de la sculpture néo-classique, a été présentée hier dans un musée de Londres après être restée cachée pendant cinq ans, période durant laquelle la Grande-Bretagne s'est battue pour qu'elle ne parte pas à l'étranger.

Ouvre du sculpteur italien Antonio Canova, les *Trois grâces* seront exposées au Victoria and Albert Museum de Londres jusqu'en juillet 1995. Elles iront en

suite aux Galeries nationales d'Écosse à Edimbourg. Ces deux musées sont à l'origine de la campagne menée pour sauver les *Trois grâces* du rachat par le musée Getty en Californie qui s'est battu avec acharnement pour obtenir la statue.

Le musée américain était allé jusqu'à proposer la somme record de 18 millions de dollars pour son rachat à une société privée.

Mais grâce à leur campagne active et au soutien du gouvernement britannique qui a retardé à plusieurs reprises l'octroi d'un visa d'exportation, les Gale-

ries nationales d'Écosse et le Victoria and Albert museum ont réussi à rassembler suffisamment d'argent pour contrer l'offre du musée Getty.

Parmi les donateurs figure Jean-Paul Getty II, propre fils du fondateur du musée californien. Résident en Angleterre, il a offert 2,5 millions de dollars pour le rachat de la statue.

La sculpture, qui représente les trois filles nues de Jupiter enlacées et qui a fait scandale à l'époque de sa création, avait été commandée en 1814 à Antonio Canova par le sixième duc de Bedford.

SPECTACLES

SUITE DE LA PAGE A 18

-Faust- (Wagner), airs de «La Clemanza di Tito» et «Cosi fan tutte» (Mozart), Symphonie no 4 (Mahler), «Grands Concerts»: 20 h.

SALLE EMILE-LEGAULT (St-Laurent) - HART ROUSE et Choeur Melodium Noël: 20 h. - CANTATAUR - «Amahl and the Night Visitors» (Menotti): 19 h 30.

THÉÂTRE

THÉÂTRE LA LICORNE (4559, Papineau) - «Le Père Noël est une ordure» de Josiane Balasko, Marie-Anne Chazel, Christian Flavier, Gérard Jugnot, Thierry Lhermitte et Bruno Moynot. Du mar. au sam. 20 h.

ESPACE LIBRE (1945, Fullum) - «La mort de Dieu», sous la direction de Robert Gravel, Alexis Martin et Jean-Pierre Ronfard: des 17 h.

POUR ENFANTS

MAISON-THÉÂTRE (255, Ontario) - «Le Nez» d'Isabelle Cauchy et Robert Bellefeuille, d'après une nouvelle de Nikolai Gogol. Sam., dim., 15 h.

THÉÂTRE BISCUIT (221, St-Paul) - «Hils violant quand ils dorment». Mise en scène de Vladimir Ageev. Avec Luc Charest. Sam., dim., 15 h. (3 ans et plus)

VARIÉTÉS

SALLE PIERRE-MERCURE DE L'UOAM (300, de Maisonneuve) - Sol. Yvon Deschamps.

Patrick Huard, Michel Barrette, Pierre Verville, Anthony Kavanagh: des 19 h 30.

THÉÂTRE ST-DENIS 1 - André-Philippe Gagnon: des 20 h.

USINES ANGUS - Le Cirque du Soleil, «Saltimbanco»: 20 h.

CLUB SODA (5240, Ave. du Parc) - Suroit: des 20 h 30.

GRAND CAFE (1720, St-Denis) - Les Mardhilars: des 20 h 30.

LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis) - Clack Cat Bone: des 22 h.

OUAI DES BRUMES (481, St-Denis) - Guy Naudon: des 21 h.

BALATTOU (4372, boul. St-Laurent) - Macuye: des 22 h.

BIDDLE'S (2060, Avilmer) - Johnny Scott et Geoffroy Lapp: des 19 h.



CURIOSITÉ CHRONIQUE

Quand une joyeuse bande de chroniqueurs se retrouvent autour d'une table pour nous débattre leurs dernières trouvailles, on apprend des trucs! Lise Le Bel anime le magazine qui nous facilite vraiment la vie, soir après soir.

TELE SERVICE lun.-vend. 18h30 Réalisateur-coordonnateur: Gaëtan Lavoie

Radio Québec OUVREZ VOUS VERTEZ

GUIDE HORAIRE CINEPLEX ODEON cinéRABAIS MARDIS et 4,99\$ MERCREDIS

Pour informations, appelez 849-7113 de 11h00 à 22h00

DU 9 AU 15 DÉCEMBRE 1994	
BERRI 849-FILM 1200, rue St-Denis JUNIOR (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 7:10 - 9:30 Sem.: 7:10 - 9:30 PROFESSIONNEL (LE) (v. française) (16 ans) * 7:05 - 9:25 PRINCESSE DES CYGNES (LA) (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:10 - 7:15 - 9:30 Exc. le 14 Dec.: 1:15 - 3:15 - 5:15	CREMAZIE 849-FILM 8510, rue St-Denis PORTE DES ÉTOILES (LA) (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:50 - 7:00 - 9:20 PROFESSIONNEL (LE) (v. française) (16 ans) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 3:30 - 9:20 LE DAUPHIN 849-FILM 2396, est. rue Beaubien HARCELEMENT (v. française) (13 ans) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:30 Exc. le 15 Dec.: 2:00 - 4:30 - 9:30 DISCLOSURE (v. anglaise) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:10 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30 STAR TREK: GENERATIONS (v. anglaise) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:20 Sem.: 7:30 - 9:20
BROSSARD 849-FILM Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau JUNIOR (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 7:10 - 9:30 Sem.: 7:10 - 9:30 PROFESSIONNEL (LE) (v. française) (16 ans) * 7:05 - 9:25 PRINCESSE DES CYGNES (LA) (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:10 HARCELEMENT (v. française) (13 ans) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:10 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30	DECARIE 849-FILM Decarie, coin Vézina DISCLOSURE (v. anglaise) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:10 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30 STAR TREK: GENERATIONS (v. anglaise) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:20 Sem.: 7:00 - 9:20
CARREFOUR LAVAL 849-FILM 1616, boul. St-Jacques FILLE DE D'ARTAGNAN (LA) (v. française) (G) 7:00 - 9:20 SWAN PRINCESS (v. o. anglaise) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:10 TRAPPED IN PARADISE (v. o. anglaise) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:20 - 7:10 - 9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:30 MIRACLE ON 34TH STREET (v. o. anglaise) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:50 - 4:15 - 7:05 - 9:25 Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:25 PAGEMASTER (THE) (v. o. anglaise) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:15 - 5:15 - 7:15 Ven., Lun. et Jeu.: 7:15	EGYPTIEN 849-FILM 1455, rue Peel JUNIOR (v. o. anglaise) * 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:20 CARO DIARIO (v. o. s.t. anglais) (G) * 2:00 - 9:15 Exc. le 15 Dec.: 2:00 - 4:30 - 9:30 ADVOCATE (THE) (v. o. anglaise) (13 ans) * 2:00 - 4:30 - 7:05 - 9:30 LE FAUBOURG 849-FILM 1616, boul. St-Jacques PULP FICTION (v. o. anglaise) (16 ans) Dolby THX 1:45 - 5:00 - 8:10 AVAN & ABRAHAM (v. o. s.t. anglais) (G) * 2:00 - 1:15 - 7:00 - 9:15 BULLETS OVER BROADWAY (v. o. anglaise) * 7:00 - 9:05 MIRACLE ON 34TH STREET (v. o. anglaise) (G) * 1:30 - 4:00 SIBO BANK REDEMPTION (v. o. anglaise) (13 ans) * 6:35 - 9:20 Exc. le 14 et 15 Dec.: 9:20 SWAN PRINCESS (v. o. anglaise) (G) * 1:30 - 3:15 - 5:00
BOUCHERVILLE 418-6104 Autoroute 20, sortie Boul. Montpage HARCELEMENT (v. française) (13 ans) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:30 JUNIOR (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:30 - 9:45 Ven., Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:45 MIRACLE DE LA 34IÈME RUE (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:30 - 7:00 - 9:15 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:15 PRINCESSE DES CYGNES (LA) (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:15 - 7:15 Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:25 ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE (v. française) (G) * 7:00 - 9:30 RICHARD ET LE SECRET DES LIVRES MAGIQUES (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 3:15 - 5:15 RIVIÈRE SAUVAGE (v. française) (G) 7:10 - 9:20 PROFESSIONNEL (LE) (v. française) (16 ans) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:10 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:10	GALERIES LAVAL 8 849-FILM 1545, boul. Corbousier MIRACLE DE LA 34IÈME RUE (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:20 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:20 RICHARD ET LE SECRET DES LIVRES MAGIQUES (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 FICTION PULPEUSE (v. française) (16 ans) * 9:00 ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE (v. française) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 4:30 - 7:05 - 9:35 Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:35 PRINCESSE DES CYGNES (LA) (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:15 - 9:10 Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:10 PROFESSIONNEL (THE) (v. o. anglaise) (16 ans) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:10 - 4:45 - 7:10 - 9:25 Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:25 GUERRE (LA) (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:50 - 4:25 - 7:05 - 9:35 Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:35 HARCELEMENT (v. française) (13 ans) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:30 ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:30
CENTRE-VILLE 849-FILM 2001, Université, Station Metro McGill RICHARD ET LE SECRET DES LIVRES MAGIQUES (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 V.L.A. CINEMA (v. française) 7:00 - 9:15 ROUGE (v. o. s.t. anglais) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 7:00 - 9:30 Sem.: 4:00 - 7:10 - 9:30 ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:35 Sem.: 4:15 - 7:00 - 9:35 GO FISH (v. o. anglaise) (16 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:10 Sem.: 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:10 SPECIALISTE (LE) (v. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:25 Sem.: 4:00 - 7:00 - 9:25 JOURNAL INTIME (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 4:00 - 7:00 - 9:30 Sem.: 4:00 - 7:00 - 9:30 PROFESSIONNEL (LE) (v. française) (16 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 4:05 - 7:05 - 9:30 Sem.: 4:05 - 7:05 - 9:30 PROFESSIONNEL (THE) (v. o. anglaise) (16 ans) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:30 Sem.: 4:00 - 7:00 - 9:30 PRISCILLA QUEEN OF THE DESERT (v. o. anglaise) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 4:15 - 7:00 - 9:30 Sem.: 4:15 - 7:00 - 9:30	LANGELIER 255-5551 Carrefour Langelier SPECIALISTE (LE) (v. française) (13 ans) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 FICTION PULPEUSE (v. française) (16 ans) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:30 RICHARD ET LE SECRET DES LIVRES MAGIQUES (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 RIVIÈRE SAUVAGE (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 7:00 - 9:00 Sem.: 7:00 - 9:00 LONGUEUIL 849-FILM Place Longueuil, 925 ouest, rue St-Laurent MIRACLE DE LA 34IÈME RUE (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:20 Sem.: 7:00 - 9:20 SPECIALISTE (LE) (v. française) (13 ans) 7:00 - 9:25 RICHARD ET LE SECRET DES LIVRES MAGIQUES (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:15 - 5:00
COMPLEXE DES JARDINS 849-FILM Basiliade 1 FILLE DE D'ARTAGNAN (LA) (v. française) (G) * 1:35 - 4:10 - 6:55 - 9:30 HARCELEMENT (v. française) (13 ans) * 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:35 FAMILLE PORNABILIÈRE (UNE) (v. française) 2:10 - 4:30 - 7:05 - 9:10 GUERRE (LA) (v. française) (G) 1:40 - 4:20 - 7:00 - 9:30	LAVAL 2000 849-FILM Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin PROFESSIONNEL (LE) (v. française) (16 ans) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 3:50 - 7:15 - 9:25 SPECIALISTE (LE) (v. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 4:10 - 9:05 - 9:05 RIVIÈRE SAUVAGE (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 7:00 - 9:00 Sem.: 7:00 - 9:00 LONGUEUIL 849-FILM Place Longueuil, 925 ouest, rue St-Laurent MIRACLE DE LA 34IÈME RUE (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:20 Sem.: 7:00 - 9:20 SPECIALISTE (LE) (v. française) (13 ans) 7:00 - 9:25 RICHARD ET LE SECRET DES LIVRES MAGIQUES (v. française) (G) * Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:15 - 5:00

V.L.A. CINEMA

Présentement à l'affiche

CENTRE-VILLE 849-FILM
2001, Université, Station Metro McGill

Achetez votre liberté pour seulement 19,95\$ par mois.



Soyez libre de joindre qui vous voulez, quand vous voulez avec le **Liberti de Bell Mobilité**.

C'est le téléphone cellulaire **portatif le moins cher sur le marché: 19,95\$/mois***.

Et **le téléphone vous appartient!** Vous obtiendrez également **30 appels gratuits à la maison****

chaque mois pendant les trois premiers mois. Décidément, ça ne coûte pas cher la liberté.

Bell Mobilité

Enfin libre

Informez-vous en composant le 1 800 43-Liberti ou passez chez l'agent le plus près de chez vous.

*Plan Liberti de 18 mois seulement. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. Appels locaux au tarif de 95¢/min. Frais annuels d'accès au réseau en sus après le 31 décembre 1994. L'appareil peut différer du modèle illustré. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Disponible chez les agents participants. **Appels locaux seulement.

AGENTS AUTORISÉS

Arthabaska
Communication 1^{er} choix
Tél.: (819) 357-7777

Chomedey
Metro Com Canada
Tél.: (514) 687-4000

Joliette
Boutique du Téléphone enr.
Tél.: (514) 752-5030

Lafontaine
Le Centre St-Jérôme inc.
Tél.: (514) 431-5122

Laval
Audiocom Laval inc.
Tél.: (514) 681-8340

Centre du Téléphone
Mobile-Auteuil
Tél.: (514) 628-9366

Centre du Téléphone
Mobile-Laval
Tél.: (514) 682-9366

Longueuil
Triacomm
Tél.: (514) 928-2244

Cellcom Rive-Sud
Tél.: (514) 463-7777

Montréal
ABCO Télécom
Tél.: (514) 389-8900

Autocell inc.
Tél.: (514) 257-9292

C.B.C.I. Télécom
Tél.: (514) 738-4995

Locatel Itée
Tél.: (514) 593-5555

Télécentre Québec
Tél.: (514) 485-5222

Montréal - centre-ville
Bell Mobilité La Cathédrale
Tél.: (514) 284-0284

Rosemère
Centre du Téléphone Mobile
Tél.: (514) 979-3838

Shawinigan
Reynolds Radio inc.
Tél.: (819) 539-1992

Sherbrooke
Audiotec
Tél.: (819) 562-9262

Gobeil et Filles inc.
Tél.: (819) 563-0406

Ste-Agathe-des-Monts
Autoradios C.V.L. inc.
Tél.: (819) 326-2006

St-Eustache
Communications J.D.
Tél.: (514) 974-7444

St-Hyacinthe
Info-Comm
Tél.: (514) 778-1911

St-Jean
Télévision Hébert et Guin
Tél.: (514) 348-5210

Terrebonne
Cellcom
Tél.: (514) 964-7777

Tracy
Radio Michel inc.
Tél.: (514) 746-7777

Verdun
Citicell
Tél.: (514) 762-2000

Ville Mercier
Distribution
Réjean Mailloux inc.
Tél.: (514) 225-0466

Ville St-Laurent
Lazer Auto
Tél.: (514) 334-4785

Électronique

Distribution
Consommateurs

Dumoulin

GM

JEAN COUTU

Lebeau
VITRES D'AUTOS

SEARS

SPEC
ÉLECTRONIQUE
MON EXPERT-CONSEIL

STEREO
AUDIO-VISIO

Le SuperClub
Vidéotron